D'onte ses ?
D'où es-tu ?

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS 1916

La Revue du
Cercle de généalogie
et d'histoire, des
Marchois et Limousins

n°14 - automne-hiver 2016 - 38e année

Sommaire

D'ONTE SES ? n°14 - automne-hiver 2016

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS 1916 : LE TEMPS DES FEMMES
Jean-Jacques Mauriat ..... page 4

CHAPITRE I

1916 : LE TEMPS BASCULE VERDUN, LA BATAILLE DE L'ENFER
Philippe Grandcoing ..... page 6
ROBERT NIVELLE, NÉ À TULLE D'UNE FAMILLE FRANCO-BRITANNIQUE
Patrick Renaudie ..... page 11
TÉMOIGNAGE DE L'INSTITUTEUR DE SAINT-PANTALÉON DEUX ANS APRÈS
Relevé par Pascal Soula ..... page 15

CHAPITRE II

LA GUERRE DU CIEL
TÉMOIGNAGE : DEUX MORCEAUX DE TOILE DE L'AVION BOCHE ABATTU
Alain Pérel ..... page 17
TÉMOIGNAGE : GEORGES MAURIAT ENGAGÉ VOLONTAIRE AVIATION
Fernande Bonnemain † ..... page 21
FRANCOIS DENHAUT UNE CAMPAGNE EN HYDRAVION MILITAIRE
Frédéric Gravier ..... page 23

CHAPITRE III

LES PERMISSIONNAIRES RETROUVENT LES FEMMES DE L'ARRIÈRE
LES PERMISSIONS : DE LA FAVEUR OCTROYÉE AU DROIT ACQUIS
Philippe Grandcoing ..... page 39
LE CAHIER DE CHANSONS DE LOUIS MASMONTEIL
Bernard Combastel ..... page 44
APRÈS LA MOBILISATION DES HOMMES, LES FEMMES SE MOBILISÉES
Annette Bigaud ..... page 47
AMOUR, CHAIR, TENDRESSE : LA SEXUALITÉ DES POILUS AU FRONT
Brigitte Favrie-Banette ..... page 67
LES HÔPITAUX MILITAIRES EN LIMOUSIN
Pascal Soula ..... page 75
L'ARMURERIE DE TULLE
Brigitte Favrie-Banette ..... page 82

CHAPITRE IV

LA MONTEE DU PACIFISME
LA HAUTE-VIENNE BERCEAU DU PACIFISME ?
Philippe Grandcoing ..... page 89
TÉMOIGNAGEN : ADRIEN PRESSAMNE MOBILISÉ EN 1914, LIBÉRÉ EN DÉCEMBRE POUR SIÉGER À LA CHAMBRE
Jean-Jacques Mauriat ..... page 93
LA GRANDE GUERRE A TUÉ DANS TOUS LES MILIEUX SOCIAUX
Luc Fessemaz ..... page 94

CHAPITRE V

MONUMENTS AUX MORTS
LES ENFANTS DE LIMOGES MORTS POUR LA FRANCE
Luc Fessemaz ..... page 105
LES ENFANTS DE SAINT-JUST-LE-MARTEL
Jeanette Masboeuf ..... page 117
LES ENFANTS DE SALON-LA-TOUR
Patrick Renaudie ..... page 121
LES ENFANTS DE MEUZAC
Marianne Laplaud ..... page 127

D'ONTE SES?

LES HORS-SÉRIES
BULLETIN D'ADHÉSION AU CGHML
BULLETIN D'ABONNEMENT

Avant-propos

Jean-Jacques Mauriat

1916 : Le temps des femmes

Qui étaient-elles ces femmes de 1916 ? Qu'étaient-elles capables donner au pays bouleversé par la guerre ? Que pouvaient-elles offrir aux hommes, à leurs hommes… mobilisés, blessés, prisonniers, disparus emportés par la tourmente.

En fait, elles ont Tout donné.

Elles ont donné leur travail, la force de leurs bras, l'investissement de leur savoir. Elles ont donné leur mari ou leurs fils à l'image de cette jeune maman souriante qui présente son garçon encore bébé et lance aux regards de la nation *Je l'offre à la France*…

Renoncement absolu.

Elles ont donné leur temps, elles ont assumé les fonctions d'infirmière ou d'enseignante. Elles ont rassuré les garçons au combat et accepté d'être des *marraines de guerre*. Elles ont donné leur corps pour le plaisir des combattants partageant un instant de bonheur au milieu de tant de souffrances.

Ce troisième numéro des *Mémoires de guerre des Limousins* est tourné vers l'arrière là où vivaient les épouses, les mères, les filles ou les sœurs. Alors que les garçons côtoyaient la mort, leur esprit était tout entier tourné vers les femmes.

Nous publions *Le cri du Poilu*, chanson de Vincent Scotto reproduite dans son carnet de guerre par le corrézien Louis Masmonteil :

Cré bon sang!
Qu'est-ce qu'y donneraient pas
Pour tenir un moment dans leurs bras
Une femme, une femme !

Désir de femmes, besoin d'amour et de tendresse. Car comme l'écrit Brigitte Favrie-Bannette *l'enlisement de la guerre pousse de plus en plus de femmes, maîtresses et mères de famille à braver les règlements et à se rendre dans les villes où sont cantonnés leurs hommes avant le retour dans les tranchées.*

La sexualité des poilus est ignorée par l'état major qui prend des mesures d'interdiction considérant à l'instar du général Sarrail que sa pratique risque *d'énerver la discipline et d'amollir le courage*.

Paradoxalement, portées par l'élan patriotique, les féministes ne sont pas éloignées de cette logique. Comme le souligne Annette Bigaud dans son article sur les femmes de Saint-Junien mobilisées à l'arrière quand les hommes le sont au front : *Même si elles participent à l'effort de guerre, les femmes restent cantonnées dans leur rôle traditionnel de mères aimantes, épouses fidèles, infirmières compatissantes. Les féministes les encouragent à ne pas démoraliser les soldats en permission et à être des semeuses de courage.*

Les femmes essentiellement bénévoles vont se retrouver dans les hôpitaux militaires temporaires du Limousin que décrit Pascal Soula dans l'article qu'il leur consacre.

En fait, si la guerre à l'aube des années 1916-1917 affirme le rôle des femmes dans la marche du pays, elles ne reçoivent aucune reconnaissance, si ce n'est celle d'avoir fait leur devoir.

1916 avec l'organisation des permissions est l'année du basculement de la pensée politique du pays. La bataille de Verdun telle que l'analyse Philippe Grandcoing *aura coûté 377 000 tués, blessés, prisonniers et disparus aux Français et 337 000 aux Allemands. L'artillerie causa 80% des pertes, sur un champ de bataille où furent tirés plus de 50 millions d'obus*. Le général Nivelle en est le grand organisateur. Patrick Renaudie raconte le rôle majeur joué par ce général de talent né à Tulle d'une famille poitevine par son père, mais à la fois britannique et italienne par sa mère. Nivelle vit en 1916 son rôle de général au plus haut niveau puisqu'il est promu commandant en chef des armées le 25 décembre 1916. Plus dur sera la chute…

1916 voit la montée du pacifisme dont l'un des acteurs sera le député limougeaud Adrien Pressemane, mobilisé en août 1914 et libéré le 1er décembre 1914 pour rejoindre les bancs de la Chambre des députés. Philippe Grandcoing montre comment évolue l'opinion

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS



Illustration issue du Carnet de l'artilleur Louis Masmonteil:
- Oh ! Miss. Dites-moi, je vous prie si votre corsage est en Irlande.
- Pourquoi donc monsieur Tommy ?
- Parce que je serais si content de réprimer ses soulèvements.

en cette année charnière car s*e dessine*, écrit-il, *une critique argumentée de la conduite de la guerre par le gouvernement et du soutien par la SFIO de cette politique. On assiste donc bien aux prémices d'une crise morale et politique qui éclatera au grand jour en 1917.*

Il reste que sur le front, une nouvelle arme se développe : l'aviation n'est plus seulement un instrument d'observation et de reconnaissance, mais devient une arme essentielle dans la préparation et l'exécution des offensives terrestres. Frédéric Gravier raconte le rôle singulier joué par François Denhaut un jeune Creusois passionné d'aéronautique, inventeur de l'hydravion militaire. C'est aussi le moment où de jeunes étudiants abandonnent leurs études et s'engagent dans l'aviation, mécaniciens ou pilotes pour le temps de la Guerre.

Dans ce numéro de D'Onte ses, nous avons voulu montrer comment le Limousin et ses enfants avaient vécu cette année charnière.

JJM

PREMIER CHAPITRE

1916 le temps bascule



Cote 304, seul survivant parmis les dépouilles des soldats morts
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

1916 : Verdun, la bataille de l'enfer

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, docteur en histoire contemporaine et professeur agrégé d'histoire, enseigne en classes préparatoires littéraires au lycée Gay-Lussac à Limoges.

.

Résumé : La bataille de Verdun dura 300 jours, entre février et décembre 1916. Véritable mythe national en France, Verdun devient le principal lieu mémoriel de la Grande Guerre, symbolisé par l'ossuaire de Douaumont, support de récits héroïques mais aussi exemple de l'inanité des plans des états-majors. La bataille de Verdun fut pour des centaines de milliers de combattants synonyme d'enfer.

De toutes les batailles de la Première Guerre mondiale, Verdun est, au moins dans la mémoire collective des Français, la plus importante. Peut-on pour autant parler de *bataille* ?
Dans l'ouvrage portant ce titre, Hervé Drévillon explique que la bataille classique, caractérisée par *un lieu, une date, une concentration extraordinaire d'hommes, d'actions et de passions*, disparaît avec la Première Guerre mondiale, où elle *se dilua dans l'immensité des théâtres d'opération*[1].

Or Verdun ne ressemble en rien à une bataille classique. Dix mois de combats pour quelques kilomètres de front âprement disputés, autour de forts, Vaux et Douaumont, dont les noms sont passés à la postérité. Il s'agit bien davantage d'une véritable guerre de siège que d'une bataille à proprement parler[2].

Débutant le 21 février par l'offensive de Falkenhayn[3], les combats autour de Verdun cessèrent à la mi-décembre après qu'une ultime contre-offensive française eut repoussé les Allemands au-delà de Douaumont.
Au total, la bataille aura coûté 377 000 tués, blessés, prisonniers et disparus aux Français et 337 000 aux Allemands. L'artillerie causa 80% des pertes, sur un champ de bataille où furent tirés plus de 50 millions d'obus.

1 Hervé Drévillon, *Batailles. Scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Points-Histoire, 2009, p. 10-16.
2 Sur les formes nouvelles revêtues par la violence de guerre chez les combattants, voir la synthèse de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la Guerre*, Gallimard, 2000.
3 Chef du grand état-major général allemand.

POURQUOI VERDUN ?

La bataille avait fort mal débuté pour les Français, conséquence du désintérêt de Joffre pour les citadelles construites après la défaite de 1870. Conçu par le général Séré de Rivières, le dispositif fortifié était organisé autour de quatre villes : Belfort, Toul, Epinal et Verdun, chacune entourée de dizaines de forts. Dès la fin du XIXe siècle, la doctrine militaire française n'accorda plus grande importance à ce bouclier, en raison de l'invention de la mélinite ou *poudre brisante*, qui frappait d'obsolescence ces constructions, et de l'adoption du dogme de l'offensive à outrance[4]. Les premiers mois de la guerre confortèrent Joffre dans ses choix. La guerre moderne avait vu l'apparition d'un front continu constitué d'un réseau de tranchées et seule une offensive massive, précédée d'une puissante préparation d'artillerie permettrait de faire la décision. D'où la décision prise le 3 août 1915 de supprimer toutes les places fortes, ce qui permit au grand état-major de récupérer pièces d'artillerie lourde et stocks de munitions en vue de l'offensive de Champagne. Le secteur de Verdun, un saillant dans le front de Lorraine, était d'autant plus négligé qu'on estimait qu'il était difficile d'y effectuer une percée, de rompre le front à grande échelle[5].

Pourtant c'est là que Falkenhayn décida d'attaquer avec de grands moyens. On n'a jamais su exactement quel était le but recherché par le commandant en chef allemand. Sans doute espérait-il dans un premier temps s'emparer de Verdun et infliger une défaite sanglante à la France qui aurait ainsi accepté la paix, entraînant dans son sillage l'Angleterre. L'idée de saigner à blanc l'armée adverse a également pu guider sa stratégie. Les deux hypothèses ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Dans les deux cas, il s'agit, par la supériorité des moyens engagés, notamment en artillerie, d'infliger de telles pertes à l'adversaire qu'il n'aurait d'autre choix que de demander la paix.
La préparation de l'offensive n'avait d'ailleurs pas échappé à certains espions français qui avaient constaté la brutale intensification du trafic ferroviaire dans le secteur.
Sur place, les informations recueillies auprès de déserteurs et l'activité inhabituelle qui régnait dans les lignes allemandes avait aussi lancé l'alarme. Pourtant en haut lieu on se refusait à croire à une grande offensive dans le secteur de Verdun, la Champagne paraissant plus appropriée. Ce n'est qu'à la mi-février que des reconnaissances aériennes et le repérage d'une intense activité des postes de TSF dans le secteur convainquirent l'état-major que Verdun était la cible des Allemands. Heureusement pour les Français, le temps exécrable qui s'était abattu sur la région avait retardé l'offensive allemande de dix jours, ce qui leur donna le temps de faire converger des renforts.

LES DÉBUTS D'UNE BATAILLE DE 300 JOURS

La préparation d'artillerie débuta à 7h le 21 février[6]. 1 200 pièces de tous calibres entrèrent en action. Durant neuf heures les premières lignes françaises furent soumises à un pilonnage d'une rare intensité. Un million d'obus s'abattirent sur quelques kilomètres carrés. Pourtant, lorsque la première vague d'assaut s'élança, elle se heurta à une résistance inattendue des troupes du colonel Driant au bois des Caures. Le lendemain, l'offensive reprit et la première ligne de défense fut partout submergée. Le 24, la situation devint critique. Toutes les lignes avaient cédé et le commandement envisageait d'abandonner Verdun ainsi que tous les forts sur la rive gauche de la Meuse. Pourtant Joffre s'y opposa, sans doute sous la pression du président du Conseil Aristide Briand, pour qui la chute de Verdun aurait un effet désastreux sur le moral de la nation.
Pétain fut alors nommé à la tête de la IIe

4 Sur ces questions, voir Jean Doise et Maurice Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire : politique étrangère de la France (1871-2015)*, Points-Histoire, 2015.

5 Voir Jean-Yves Le Naour, *1916, l'enfer*, Perrin, 2014, p. 59 et sq.

6 Voir la synthèse sur les combats, riche en témoignages, proposée par Malcolm Brown, *Verdun 1916,* Perrin, 2006.



Verdun bombardé. Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

armée qui tenait le secteur et le général de Castelnau, adjoint de Joffre, partit dans la nuit du 24 au 25 organiser la défense. Pétain arriva sur place le lendemain. Entretemps, le fort de Douaumont était tombé entre les mains des Allemands sans coup férir. Symboliquement, le coup était rude pour les Français. Mais sur le terrain l'essentiel se passait ailleurs. Falkenhayn, désireux d'économiser ses troupes, ne profita pas de son avantage pour lancer une grande offensive contre la ville de Verdun. De plus, il avait concentré tous ses efforts sur la rive droite de la Meuse, laissant à Pétain la possibilité de réorganiser ses défenses depuis la rive gauche. Fin février, l'offensive allemande connut un premier arrêt.

La guerre de siège venait de commencer.

Elle allait pour partie se dérouler désormais sur la rive droite, où Falkenhayn lança une nouvelle offensive le 6 mars. Les Français reculèrent d'abord mais s'accrochèrent à des points stratégiques : le Mort-Homme, la côte 304. Désormais, la bataille de Verdun était une bataille de positions, durant laquelle il était essentiel de tenir. Et, dans cette perspective, plus le temps passait, plus la situation était favorable aux Français.

TENIR OU VAINCRE ?

En effet, puisqu'il s'agissait désormais pour Falkenhayn de *saigner l'armée française*, il devait poursuivre son offensive ; mais celle-ci était de plus en plus coûteuse en hommes, ce qui était à l'opposé du but poursuivi. Inversement, Pétain avait adopté une stratégie défensive particulièrement efficace. L'accent avait d'abord été mis sur le ravitaillement. La *Voie sacrée*, ainsi nommée par l'écrivain nationaliste Maurice Barrès, était la seule route, depuis Bar-le-Duc, permettant de gagner le secteur de Verdun. Jour et nuit, roulant au pas, pare-chocs contre pare-chocs, une noria de camions transportait quotidiennement 2 000 tonnes de matériel et 10 000 hommes. Afin d'éviter l'épuisement des unités, Pétain avait en effet organisé un roulement des régiments. 70 des 95 divisions d'infanterie que comptait alors l'armée, ont combattu à Verdun, ce qui n'a pas peu contribué à la célébrité et à la popularité du futur maréchal de France, bientôt auréolé du titre de *vainqueur de Verdun*[7]. Son ordre du jour du 10 avril, au lendemain d'une offensive allemande, se concluant par ces mots restés célèbres, *courage, on les aura !*, témoigne de son état d'esprit : tenir le terrain, épuiser l'adversaire. Mais sa stratégie défensive ne plaisait pas à Joffre car ne permettant pas de remporter la décision. Pire encore, elle nécessitait énormément de moyens au moment même

7 Sur l'importance tenue par Verdun dans la construction du mythe Pétain voir Didier Fischer, *Le Mythe Pétain*, Flammarion, 2002 et Pierre Servent, *Le Mythe Pétain. Verdun ou les tranchées de la mémoire*, Payot, 1992.

où se préparait l'offensive de la Somme qui devait conduire à la percée décisive. Aussi Joffre fut-il davantage séduit par deux généraux sous les ordres de Pétain, Nivelle et Mangin, deux anciens de la Coloniale, dont la méthode dite de *la défense agressive* consistait à contrattaquer immédiatement afin de profiter de la désorganisation de l'adversaire. Le 25 avril, Pétain reçut le commandement du Groupe d'Armées du Centre. C'était une promotion, mais qui l'éloignait du terrain des opérations de Verdun qui, désormais, incombait à Nivelle.

S'ouvrit alors une nouvelle phase dans la bataille. Nivelle entendait bien apporter à Joffre les succès dont il avait tant besoin alors que sa conduite de la guerre était de plus en plus critiquée, notamment au sein du gouvernement. Profitant d'une violente explosion dans un dépôt de munitions qui avait désorganisé le fort de Douaumont, Nivelle ordonna d'attaquer. Le 22 mai, Mangin réussit à s'emparer de la superstructure du fort, mais pas de la totalité des souterrains. Le 24, la contre-offensive allemande repoussa les assaillants français. L'opération aura coûté des milliers d'hommes pour un gain absolument nul. Pire encore, tandis que Nivelle et Mangin s'épuisaient devant Douaumont, les Allemands avaient réussi à grignoter les positions françaises sur la rive gauche de la Meuse, s'emparant du Mort-Homme et de la cote 304. Puis ils tentèrent un ultime assaut en direction de la ville de Verdun.

Le 7 juin le fort de Vaux fut pris, malgré la défense héroïque des hommes du commandant Raynal qui avaient résisté pendant cinq jours dans ses souterrains. Lorsque les deux cents derniers défenseurs, épuisés, à court de nourriture et de munitions se rendirent, les Allemands leur présentèrent les honneurs, fait extrêmement rare durant la guerre.

Le 23, l'attaque du fort de Souville, à moins de quatre kilomètres de Verdun, constitua un moment crucial. Précédée par un bombardement chimique à l'aide d'obus au gaz phosgène, l'offensive fut initialement un succès. Alors que Pétain envisageait un repli sur la rive gauche de la Meuse, Nivelle, soutenu par Joffre, résista. La situation resta critique quelques jours jusqu'à ce que le déclenchement de l'offensive de la Somme, le 1er juillet, soulage enfin les défenseurs de Verdun.

ULTIMES COMBATS

La bataille ne cessa pas pour autant. Côté français, il s'agissait de reconquérir le terrain perdu et tout particulièrement les forts de Vaux et Douaumont. Pour cela Nivelle expérimenta de nouvelles méthodes : tir de barrage roulant d'artillerie en avant de la progression de l'infanterie, recours à d'énormes obusiers de 400 mm afin de détruire les fortifications allemandes. Le bombardement préliminaire fut tellement efficace que, le 24 octobre, lorsque les troupes se lancèrent à l'assaut, elles ne trouvèrent face à elles qu'une poignée de défenseurs : l'état-major allemand avait ordonné d'évacuer une position devenue intenable. Quelques jours plus tard, le fort de Vaux fut repris, lui aussi sans combats. Enfin, début décembre, une ultime offensive de Nivelle et Mangin repoussa les lignes allemandes de plus de trois kilomètres au-delà de Douaumont.

La bataille de Verdun n'aura apporté aucun avantage décisif à chacun des deux camps. Au contraire, elle aura montré l'impasse dans laquelle se trouvait la stratégie militaire. Ni la percée, ni la saignée n'avaient permis à l'Allemagne de l'emporter. À l'inverse, elle avait épuisé une partie de son armée dans des combats dont elle ne retirait aucun avantage. Côté français, Verdun était une victoire, chèrement payée certes, mais qui avait montré la ténacité des troupes. La bataille avait aussi contribué à l'ascension de deux généraux, Pétain et Nivelle, appelés à jouer un rôle majeur en 1917.

Philippe Grandcoing

Général Robert Nivelle
né à Tulle d'une famille franco-britannique

Patrick Renaudie

L'auteur: Patrick Renaudie, féru de généalogie, est le délégué du Cghml pour la Corrèze. On lui doit la généalogie des Limousins *fusillés pour l'exemple,* publiée dans *Mémoires de guerre des Limousins*, et assez naturellement il s'est intéressé à ce général Nivelle né à Tulle. Il a découvert un homme complexe dont les certitudes ont eu des conséquences tragiques.



Robert Georges Nivelle, commandant en chef des armées le 25 décembre 1916.

Robert Georges Nivelle est né à Tulle le 15 octobre 1859 à 23 heures, au domicile de ses parents, rue Barrière. Son père Marie Jacques Auguste Nivelle a 38 ans et est capitaine au 4e de ligne. Sa mère Théodora Louisa Sparrow, est une jeune anglaise de 28 ans.
Le jeune capitaine Auguste Nivelle se présente le 16 octobre à midi à la mairie de Tulle accompagné de deux officiers du 4e de ligne, un lieutenant et un capitaine, pour déclarer la naissance de son fils.
Robert Georges Nivelle est ainsi né corrézien d'ascendance anglaise par sa mère et poitevine par son père. Les Nivelle sont originaires de la région de Niort dans les Deux-Sèvres, ce sont donc les hasards des mutations de son père officier qui le font corrézien.

Robert Nivelle est bilinguisme et bon élève. Il intègre l'école Polytechnique (promotion 1876) dont il sort diplômé dans le corps des artilleurs en 1878. Nivelle commence sa carrière militaire outre-mer. Il rejoint le corps expéditionnaire français envoyé en Chine lors de la révolte des Boxers (été 1900), et sert ensuite en Afrique où il est particulièrement apprécié pour ses qualités relationnelles.
Devenu colonel au début de la Première Guerre mondiale, il se fait à nouveau remarquer par sa conduite exemplaire en Alsace et, en septembre 1914, lors de la bataille de l'Ourcq. Il lance en effet son infanterie contre les lignes du 4e corps de la Ire armée du général Von Kluck, autour de Meaux, sauvant ainsi la capitale de la menace allemande. Il est alors promu général de brigade en même

temps que Philippe Pétain, en octobre 1914. Devenu général de division l'année suivante, Robert Nivelle reçoit le commandement de la IIe armée française au mois de mai 1916, alors qu'il sert sur le front de Verdun à la tête du 3e corps de ladite armée depuis février.

L'ENFANCE D'UN CHEF

Nivelle né d'un père militaire et d'une mère anglaise, sera le seul général français a bien pratiquer la langue de Shakespeare et cela comptera dans le soutien que lui accorderont les Anglais. Il semblerait que les deux futurs généraux en chef – Nivelle et Pétain – aient habité la même ville, Saint-Quentin, à l'adolescence et qu'ils aient étudié dans deux collèges qui organisaient des bagarres l'un contre l'autre.

Sujet travailleur, sérieux et intelligent, il se destine à la carrière des armes comme son père, par la grande porte puisque ce sera Polytechnique (alors que Pétain est saint-cyrien, « que saint-cyrien ! »). Polytechnique, réputée plus théorique que Saint-Cyr, forme des officiers du génie comme Joffre ou des artilleurs comme Nivelle et Foch. Les armes dites *savantes*.

Jeune officier, Nivelle veut épouser la sœur du capitaine Rossel – le seul officier à avoir soutenu la Commune – qui a fini jugé et fusillé pour cette raison (le capitaine Rossel a refusé de solliciter sa grâce auprès d'Adolphe Thiers). À l'époque, les officiers devaient obtenir l'autorisation du ministre de la Guerre pour se marier. Et il ne s'agissait pas d'une simple formalité, il y avait enquête sur la moralité et la fortune de la jeune fille

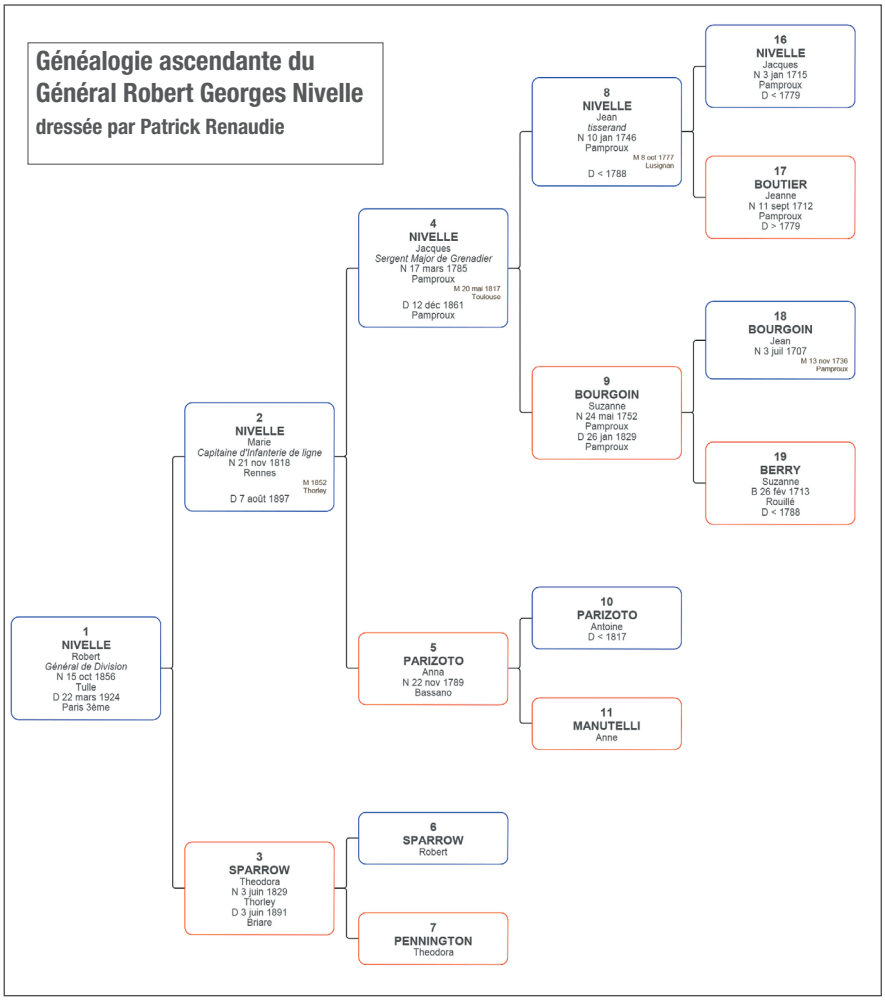



Le fort de Vaux reprit par Nivelle. Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

et de sa famille. On fait comprendre à Nivelle que ce mariage est inopportun. Il renonce. Mais il a bel et bien fait cette demande compromettante. Rigueur morale.

Hormis cet accident de parcours, Nivelle poursuit une carrière normale, de garnison grise en garnison grise. Il n'est pas mal noté, certes, car il est sérieux et fiable, mais il ne doit pas l'être très bien non plus puisque la guerre le surprend au grade de colonel (alors qu'il a cinquante-sept ans) et que c'est normalement son dernier grade. Il n'aura pas accroché d'étoiles sur son képi ni vu de près un état-major. Carrière plutôt obscure pour un polytechnicien. Pétain aussi est colonel et s'apprête à une retraite obscure en conclusion d'une carrière non moins obscure. Nivelle n'est pas sorti du lot et manque de relief.

Mais comme Napoléon, Nivelle est un très bon artilleur, il possède à fond son art, ce qui est loin d'être le cas de tous les généraux. Il obtient des succès. Dès les premiers combats, Joffre a constaté que les généraux français n'étaient pas tous à la hauteur de leur tâche, que certains faisaient preuve d'une extrême incompétence en situation. Il a décidé d'agir vite, il limoge ceux qui échouent et promeut ceux qui réussissent. Nivelle et Pétain bénéficient de ces promotions rapides.

Au début 1916, ils ont l'un et l'autre quatre étoiles, ils ont donc franchi trois grades en deux ans. Joffre les a remarqués et compte sur eux.

En février 1916, Joffre confie la défense de Verdun à Pétain. Un choix qui se révèle judicieux puisque Pétain a l'esprit défensif et qu'il s'agit de défendre. Puis en juin, peut-être parce qu'il pense qu'il faut passer à une phase plus offensive, Joffre confie le secteur à Nivelle. Et Nivelle fait merveille, il reprend les forts de Vaux et de Douaumont. Nivelle est le vainqueur de Verdun, Nivelle est l'étoile montante de l'armée.

On attribue aujourd'hui à Pétain la victoire de Verdun. Mais ce n'est pas ce que l'on disait à l'époque. La médaille n'a été attribuée à Pétain qu'après qu'on a déchu Nivelle de son titre en 1917. En 1916, le vainqueur de Verdun, c'était bel et bien Nivelle.

Avec ses victoires de Vaux et de Douaumont au cours desquelles il s'est montré habile artilleur, Nivelle est au sommet du prestige et de la gloire. Juste au moment où s'ouvre la succession de Joffre.

Il avait été convenu que Gallieni serait le successeur de Joffre au commandement suprême. Mais Gallieni était mort le 27 mai 1916, le choix du successeur de Joffre est donc ouvert.

PORTRAIT D'UN CHEF TAILLÉ POUR DE GRANDS DÉSASTRES

Il n'est pas à la portée du premier venu de provoquer de grands désastres une fois parvenu au sommet. Pour être le joueur de flûte de Hamelin et noyer les enfants, encore faut-il être habile flûtiste. C'est le cas de Nivelle. Habile à faire croire qu'il a des talents de stratège et de chef alors qu'il n'en a pas.

Nivelle est un homme de belle taille et de belle prestance, il a un physique assuré, un regard bleu dont il use pour forcer ses interlocuteurs dans les yeux. Il se tient très droit. Par sa présence, il en impose, comme on dit. Nivelle parle bien, ses idées sont claires, il est très sûr de lui. Et que dit-il à l'automne 1916 justement ? Qu'il possède la méthode miracle pour percer le front, qu'il suffit de reproduire à plus grande échelle ce qui a si bien réussi à Vaux et Douaumont. Que lui l'artilleur, il sait comment utiliser l'artillerie mieux que ne le font les généraux d'infanterie qui ont conçu les attaques jusque maintenant. L'artilleur tire la couverture à lui. Nivelle fait plusieurs conférences à l'automne 1916 dans lesquelles il chante cette mélopée tragique mais douce aux oreilles des politiques qui cherchent une issue rapide à la guerre.

Se pourrait-il que ce général victorieux ait la solution pour nous sortir de cette guerre qui devait durer trois mois et qui s'enlise dans sa quatrième année ?
Enfin Nivelle a le sens de la politique. Contrairement à Joffre qui ne sortait de son silence et de sa solitude que pour se montrer bourru ou hautain, Nivelle parle avec les hommes politiques. Il les fréquente, il les rassure, il les flatte. Dans une époque de doute, il assène des certitudes.

Au moment de choisir le successeur de Joffre, le débat tourne autour du choix entre Pétain et Nivelle, les deux vainqueurs de Verdun. D'autres candidats comme Foch, Castelnau ou Franchet d'Esperey ne manquent pas de mérite mais ils ont pu être discrédités par des échecs (Foch) ou paraître trop catholiques (Castelnau).

Pétain ne manque pas de mérite lui on plus. Mais contrairement à Nivelle, il est plutôt pessimiste, il ne promet pas une victoire rapide et surtout, il ne croit pas, il n'a jamais cru à la doctrine de l'offensive à outrance. Depuis 1911, il n'a cessé d'affirmer que cette stratégie est absurde parce que le feu tue. Joffre ne lui en a pas tenu rigueur puisqu'il l'a promu. Mais il pourrait tout de même paraître un peu étrange de faire appliquer une stratégie par quelqu'un qui n'y croit pas.
Nivelle est donc nommé le 25 décembre 1916, commandant en chef des armées avec le soutien actif du président de la République Raymond Poincaré. L'année 1917 se révélera tragique.

Patrick Renaudie

Témoignage de l'instituteur de Saint-Pantaléon

31 août 1916 : Deux ans après



Nous retrouvons ici les notes[1] prises par Joseph-Félix Vallat pendant la Première Guerre mondiale afin de témoigner des événements. Le ministre de l'Instruction publique[2], dès le mois d'août 1914, avait invité les instituteurs à rédiger des témoignages sur les événements liés à la guerre. Rares sont les documents parvenus jusqu'à nous.

Le rédacteur, Joseph-Félix Vallat, a été nommé dans la commune en 1900. Il est né le 1er octobre 1868 à Forgès[3], il avait été nommé précédemment à Saint-Chamant[4] puis à Argentat[5]. Au recensement 1911, la commune de Saint-Pantaléon comptait 293 maisons, 333 ménages pour une population totale de 1424 habitants.

Pascal Soula

Une année nouvelle vient de s'écouler. Au front elle a été marquée par l'offensive de Champagne et d'Artois en septembre 1915, par l'assaut furieux et impuissant de l'armée du Kronprintz contre Verdun et par le début de l'offensive franco-anglaise de la Somme.

À l'intérieur, les jeunes conscrits de la classe 1917 ont été incorporés au début de l'année 1916 et au moment où nous écrivons ces lignes partent les récupérés des classes 1915-1916 et 1917.

À différentes dates ont été appelés aussi un certain nombre d'auxiliaires des classes anciennes.

Voici la situation au 31 août 1916.

Total des mobilisés : 249 à défalquer :

Réformés peu après leur arrivée au corps : 2

Réformés N° 1 ou réformés temporaire : 5

Rentrés dans leur foyer classes 1887 et 88 : 4 Total : 20

Mis en sursis chez eux ou dans les emplois qu'ils occupaient avant la guerre : 6

Rentrés dans leur foyer comme pères de 6 enfants : 3. À la disposition de l'autorité militaire. Sur ce nombre, 9 travaillent dans les usines ou les poudreries, 20 sont décédés, 7 sont disparus, 8 sont prisonniers de guerre et combien sont dans les ambulances, les hôpitaux ou les dépôts de convalescents.

Joseph-Félix Vallat

1 Lors de travaux effectués à la fin des années 70 à la mairie, un déménagement des archives communales de Saint-Pantaléon de Larche, a permis de retrouver les notes prises par l'instituteur-secrétaire de mairie de l'époque sur un cahier d'écolier. Les deux premières parties de ce texte concernant les années 1914 et 1915 ont été publiées dans les N°10 et 12 de *D'Onte ses, Mémoires de guerre des Limousins.*

2 Il s'agit d'Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, du 3 août 1914 au 29 octobre 1915.

3 Forgès, canton d'Argentat

4 Saint-Chamant, canton d'Argentat

5 Argentat, chef-lieu de canton

DEUXIÈME CHAPITRE

La guerre du ciel

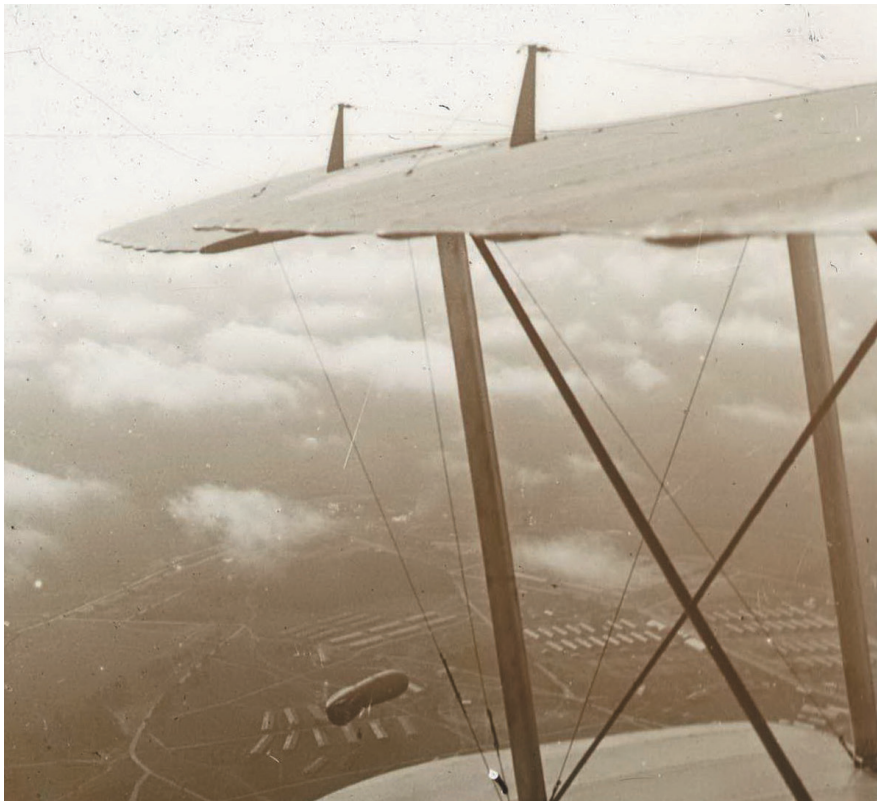

Biplan français survolant une «saucisse» dirigeable gonflable utilisé par les Allemands.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

L'année 1916 fut une année charnière dans l'histoire de l'aviation militaire dans le sens où celle-ci s'imposa comme une arme essentielle dans la préparation et l'exécution des offensives terrestres. La bataille de Verdun fut la première bataille qui commença par une lutte pour la supériorité aérienne. Cette importance du facteur aérien fut intégrée par les alliés et appliquée lors de la bataille de la Somme. Depuis, le combat pour acquérir la maîtrise de l'air est devenu le gage indispensable de la victoire dans les batailles terrestres[1].

1 *1916 ou l'année de rupture en matière d'utilisation de l'arme aérienne*
Louis Chagnon Revue historique des armées. N°242-2006.

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

TÉMOIGNAGE

« Deux morceaux de toile de l'avion boche abattu »

Ernest Mazaud mobilisé de 1916 à 1918

Alain Pérel

Ernest Mazaud, mon grand-oncle, est né le 15 février 1897 à Pérols-sur-Vézère (canton de Bugeat, Corrèze). Il est le fils aîné de Michel Mazaud et d'Antoinette Nauche.

Ces derniers sont employés à la Compagnie de chemin de fer Paris-Orléans. D'abord en poste à Pérols, ils sont mutés à la gare de Saint-Julien-le-Vendômois, en basse Corrèze. Les deux frères d'Ernest y sont nés, Marcel en 1900, et Marius, mon grand-père, en 1902.

Ernest est appelé sous les drapeaux en juillet 1916. Il est versé dans l'artillerie et fait ses classes à Lyon et au champ de tir de Chambaran, dans l'Isère. Il arrive au front début septembre après affectation au 84e Régiment d'Artillerie Lourde (12e Groupe, 24e Batterie).

Inexplicablement, sur un peu plus de deux ans de guerre, presque aucune lettre de 1917 ne fait partie de l'ensemble précieusement gardé par ses parents : celui-ci comprend 10 lettres pour 1916, 2 lettres d'octobre et novembre pour 1917, et plus de 50 pour 1918. Ces courriers sont adressés à ses parents ou dans quelques cas à ses deux jeunes frères pensionnaires.

Ses périodes de permission se répartissent entre Saint-Julien-le-Vendômois et Lyon, où s'étaient installés ses grands-oncles Nauche comme entrepreneurs en bâtiment. Il est d'ailleurs fiancé à sa cousine, Léo Nauche, qu'il épousera après la fin de la guerre.

Il a successivement œuvré sur la Somme en 1916, puis à Verdun en 1917. Il retourne fin 1917 à Vincennes pour suivre les cours du peloton d'aspirants, puis est versé au 283e Régiment d'Artillerie Lourde (4e groupe, 27e batterie) en mars 1918, cette fois en tant qu'officier. Il est nommé sous-lieutenant le 15 juillet 1918. À son mariage avec Léo, le 26 novembre 1919 à Lyon, il est sous-lieutenant au 84e régiment d'artillerie lourde à Strasbourg.

En 1921, il a été rendu à la vie civile et travaille à Lyon. Il reprendra plus tard l'entreprise de bâtiment de son grand-oncle et beau-père.

Il est remobilisé en 1940 mais n'est pas fait prisonnier. Il aura la douleur, en 1944, de perdre ses deux fils, Michel et Lucien, résistants, fusillés par les Allemands comme francs-tireurs.

Il s'installe en retraite à Faux-la-Montagne (Creuse) d'où la mère de Léo était originaire et où était située la propriété familiale de sa belle famille. Il décède le 20 juin 1980, quelques mois avant Léo.

Je présente ici trois lettres de fin 1916, qui décrivent ses premiers sentiments à la découverte du front. Elles évoquent aussi un combat aérien juste au-dessus de lui. Il récupère à titre de trophée deux morceaux de toile de l'avion allemand abattu.

Une lettre de fin 1917 : Ernest est alors en formation d'aspirant à Vincennes. Dans cette lettre, il exprime (c'est rare) un certain désarroi sur la tournure de la guerre, suite au désastre italien à Caporetto contre les Austro-Hongrois, et à l'arrêt des hostilités par la Russie après la

Révolution d'Octobre.
Plusieurs lettres, d'avril à octobre 1918, seront publiées en 2018 dans les *Mémoires de guerre des limousins*, elles éclairent parfaitement les opérations : dans un premier temps, début avril, les Allemands lancent un formidable coup de boutoir, notamment sur l'Oise : le but est de percer le front allié, en profitant des ressources supplémentaires qui leur sont apportées sur le front occidental par la fin de la guerre contre la Russie, avant que l'engagement des États-Unis n'ait donné aux Alliés un avantage déterminant. L'attaque est très péniblement contenue, et la contre-offensive décisive n'intervient qu'en juillet. L'unité d'Ernest intervient dans le secteur de Noyon, en protection de Compiègne, l'objectif des Allemands préalable à la percée finale escomptée vers Paris.
Les courriers peuvent être facilement mis en rapport, d'une part avec l'histoire du front, d'autre part avec le compte rendu du Journal des Marches et des Opérations du 283e Régiment d'Artillerie Lourde.
Les deux lettres des 9 et 11 novembre 1918, qui décrivent de façon émouvante les perspectives de cessation des hostilités puis la fin officielle de la guerre.
D'une façon générale, les lettres affichent une confiance totale en la supériorité alliée, tant en valeur militaire qu'en moyens, sur le *Boche* (le terme *Allemand* n'est employé qu'une fois, le 8 novembre 1918, pour évoquer les parlementaires Allemands en vue de l'Armistice). Rares sont les moments d'inquiétude ou de doute.
On devine toutefois, lorsque la menace allemande se fait très précise au printemps 1918, que le front français recule car les lettres d'Ernest deviennent très laconiques quant à l'orientation géographique des déplacements… à l'inverse, les courriers lors de la contre-offensive de l'été sont plus explicites sur l'itinéraire de sa Batterie…

Ces lettres témoignent, en termes parfois très violents, de sa haine pour le *Boche*. Toutefois, en novembre 1916, une lettre de la mère de Léo, conservée aussi dans la famille, affirme qu'Ernest a pansé le pilote *Boche abattu*… mais lui-même n'en parle pas …
Ernest est sûr de lui et de ce qu'il fait. Ses récits des combats prennent volontiers un ton emphatique. La construction des lettres est soignée. L'orthographe utilisée (intégralement respectée dans la retranscription) est parfaite. L'écriture elle-même est bien calligraphiée.
Finalement, ses lettres de guerre sont tout à fait conformes au souvenir que je garde de l'oncle Ernest…

Alain Pérel

Lettre à ses parents *Le 19 octobre 1916*

Chers parents,
J'ai reçu avant-hier 17 votre charmante lettre avec le mandat en même temps que mon colis en bon état. Je vous en remercie. C'est tout ce dont j'ai besoin pour le moment. Quant aux effets dont vous me parlez je n'en n'ai pas besoin. La santé est excellente et je souhaite que ma missive vous trouve de même. Il fait un temps horrible ici. La pluie qui tombe fait du pays et des chemins piétinés une mer de boue. J'ai déjà fait deux jours de service comme téléphoniste. C'est pas mal intéressant. Quand la ligne est coupée il s'agit d'aller la réparer et souvent il pleut… des marmites et pas des petites… Le plus ennuyeux dans ce métier c'est le mauvais temps car il faut en faire des kilomètres. Heureusement que je me suis porté comme bon nageur. Hier j'ai vu des cadavres de Boches. C'est dégoutant : il n'en reste plus que les os et les équipements. Vous savez ils ont les crânes salement carrés !…
Tout près de nous un grand ravin de 1 km de long en est couvert. Il s'en est fait un massacre il parait là.
Ci-joint croquis avec les proportions. (le croquis n'a pas été conservé) *La croix indique ma position. Vous voyez à peu près le théâtre de mes exploits. Ce n'est pas précisément le bon coin car ça y pète. Enfin, j'ai bonne confiance et bon espoir. Je termine en vous embrassant de tout mon cœur.*
Signé : MAZAUD

Lettre à ses parents *Le 14 11 1916*

Chers parents,
Je viens de recevoir votre mot me disant que vous n'avez rien reçu de moi depuis dix jours. J'en suis très étonné. En effet depuis une dizaine de jours 2 lettres sont en route pour vous et je ne sais comment m'expliquer que le 11 vous n'en ayez eu aucune.
Vous les aurez certainement reçues quand vous aurez ma lettre si on ne les a pas supprimées. Je le crains un peu car dans la 1ère où je vous envoyais un bout de toile de l'avion boche descendu à mes pieds vers Bouchavesnes par l'adjudant de Bonnefoy (c'est celui signalé au communiqué du 13) je vous parlais aussi de ce qui était arrivé à la gare où est Barillaud et M. Bodin. Peut être l'a-t-on supprimée pour cela. Je n'ai pas eu d'autres détails sur cette affaire et n'ai encore pu m'y rendre. Avant-hier j'ai chargé un ami de passage à C. de se renseigner sur place et de me l'écrire je n'ai pas encore eu sa lettre.
Je suis en excellente santé et vous souhaite tous de même.
Il faut aussi vous faire une raison. Le danger est grand ici mais tout de même en faisant un peu attention et en étant prudent on n'est pas démoli du jour au lendemain surtout avec la bonne cagna que j'ai à présent. On entend toujours venir les obus au moins une
seconde avant qu'ils tombent ; Aussitôt on s'aplatit et le tour est joué. Dans nos parages les Boches tirent un peu au hasard et pas trop ! On reste des fois un jour ou deux sans voir une marmite. C'est qu'ils savent qu'ils n'ont pas autant de canons que nous et que s'ils nous embêtaient trop comme leurs batteries sont repérées on les aurait vite fait taire.
Il n'y a pas grand-chose de nouveau ici. Le temps est assez beau et doux et on n'est pas trop mal ces temps ci. Je mange comme quatre et me porte très bien. Je suis en train de faire un joli petit travail ici. Vous m'en direz des nouvelles …
J'espère que vous ne mangerez pas tous les marrons et que vous m'en laisserez pour ma permission. D'ailleurs j'en réquisitionne ½ sac pour mes 7 jours. Ordre militaire et supérieur. Faut obéir.
Je termine en vous embrassant tous de tout mon cœur.
Votre artiflot

Signé : MAZAUD

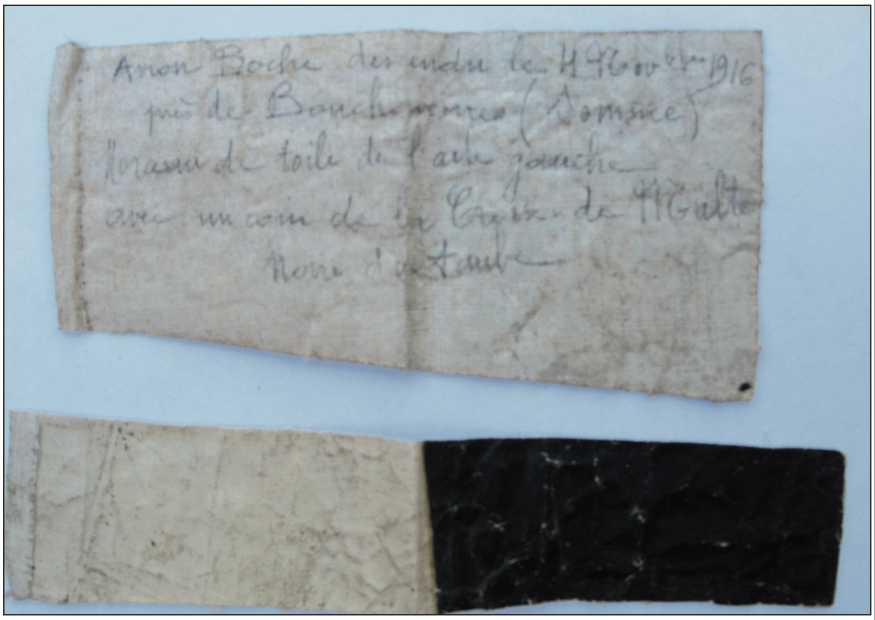

Toile de l'*avion Boche* tombé aux pieds de l'oncle Ernest.

Lettre à ses frères *Le 15 Nov 1916*

Mes chers Marcel et Marius,
Je profite d'un moment de loisir pour vous donner de mes nouvelles. Je suis en excellente santé et vous souhaite tous deux de même. Je me porte excessivement bien et quand vous me reverrez vous me direz certainement que j'ai engraissé.
J'ai reçu vos charmantes lettres qui me font bien plaisir et me renseignent un peu sur ce qui se passe là bas car la maman ne dit grand-chose là-dessus.
Ici c'est toujours la même vie. J'ai construit depuis une quinzaine de jours une cagna à 4 mètres sous terre, quelque chose de costaud. Là dedans, je suis tranquille et je suis presque assuré contre les marmites. Ca bombarde presque sans arrêt et les opérations continuent toujours. D'ailleurs le temps les favorise : il n'a pas plu depuis 10 jours. Je viens d'apprendre un petit tuyau fort important : il parait que les anglais vont nous remplacer dans notre secteur dans les dix jours qui vont suivre, avant le 26 et en ce cas je ne sais pas trop où nous irions. On aura peut être un coin plus tranquille. On dit aussi que nous aurons d'autres canons (des 270 parait-il).
J'ai annoncé à St Julien ce qui est arrivé dans la gare où travaillent Barillaud et M. Bodin. Des quantités de munitions qui étaient là ont sauté faisant une quarantaine de morts. Je n'ai eu aucune nouvelle d'eux et j'irai sans doute les voir dans 3 jours. J'ai bien peur qu'il leur soit arrivé malheur car ils étaient des plus exposés.
Je vous envoie un bout de toile d'un avion boche descendu abattu le 4 Novembre à 50 mètres de moi, un jour que j'étais allé vers Bouchavesnes à l'observatoire. C'est celui dont on a parlé au communiqué du 13.
Je vous raconterai de vive voix ce combat fantastique qui se passa à 100 mètres au dessus de moi et où le taube fut dégringolé.
Mon tour d'aller en permission s'approche assez rapidement et je serai à St Julien plus tôt qu'on ne pense.
Je suis en train de faire un petit travail magnifique dans lequel je me suis révélé un artiste. Vous m'en direz des nouvelles (Ich binn ingénieur ! …) Je l'ai réussi du 1er coup et les autres en sont épatés ! ...
Les Boches ne nous marmitent pas trop car ils savent que s'ils nous embêtaient trop nous leur aurions vite cloué le bec …
Quand je viendrai je vous apporterai des souvenirs. Il y a bien des casques boches mais ce n'est plus les mêmes qu'avant. Ils sont vilains comme tout et ressemblent à des pots de chambre. Demain je vais vers Bouchavesnes et je tâcherai de ramasser quelque chose pour vous.
Je termine en vous embrassant de tout mon cœur.
Votre frangin qui vous aime bien.
Signé : MAZAUD

Nota : la famille conserve toujours le résultat du petit travail d'ingénieur : des douilles d'obus décorées.

Lettre à ses parents *9.11. 1917*

Chers Parents,
Quelques mots pour vous dire que je suis en excellente santé et vous désire de même. Dimanche après demain, je vais à Paris, la journée voir l'oncle. Vous pourrez m'envoyer mon gilet de laine et 2 paires de bas de laine car il commence à ne pas faire chaud par là. Vous pourrez m'envoyer aussi un peu d'argent quoique j'aie encore une trentaine de francs.
Ces temps ci je suis désolé : la guerre tourne de plus en plus mal. Ces malheureux Italiens se font rosser et perdent le plus beau de leur pays. Il faut qu'on aille les étayer car ils seraient foutus. D'autre part la Russie achève sa trahison et va nous plaquer. Il y a vraiment de quoi réfléchir et je ne sais plus ce que ça va devenir.
Toujours beaucoup de travail.
Rien de bien nouveau.
Mille baisers à tous.
Ernest.

Témoignage



Les aviateurs du 2e Groupe d'aviation de Bron.1916
Georges Mauriat est au troisième rang à droite.

Georges Mauriat
engagé volontaire aviation 1897-1946 mitrailleur

Georges Albert Mauriat est né le 12 octobre 1897 au logement de la gare de Forgevieille sur la commune de Saint-Germain-Beaupré dans le département de la Creuse.

Il est le troisième enfant de Jean Mauriat, chef de train principal à la compagnie du chemin de fer Paris-Orléans, 28 ans, né le 9 mai 1869 à Ambazac (87) et de Marie-Marcelline Châtelus, 24 ans, née le 31 décembre 1872 à Saint-Sulpice-Laurière (87). Du couple, marié à Ambazac, naissent quatre enfants Alice, Marie-Louise, Georges et Edmond Adrien.

De la Creuse à Paris, Georges suit les postes d'affectation de son père. Après des études secondaires à l'école supérieure Lavoisier, il prépare son entrée à l'Ecole des Arts et Métiers à Paris.

Le 11 avril 1916, deux jours après l'échec de l'offensive allemande sur Verdun, Georges devance l'appel et s'engage au service actif. Il quitte le logement familial du boulevard de l'Hôpital à Paris, et part en qualité de mécanicien au 2e Groupe d'aviation à Lyon-Bron dans le Rhône. il a 18 ans et 10 mois.

Il fait ses classes à Chartres et devient mécanicien puis mitrailleur. Le 5 septembre 1916, Georges est à l'école d'aviation de Chartres, première étape avant son affectation à Lyon. Il est noté 17/20 lors du passage de son examen théorique. Il est fier de son statut d'aviateur, mais il guette les mandats envoyés par son père.

Cher Papa

Je viens de recevoir ta lettre contenant un billet de 5 francs et m'informant que tu m'as envoyé un mandat de 25 francs que j'ai été réclamé au vaguemestre, lequel m'a déclaré ne pas l'avoir reçu. Il était temps que ça arrive et j'avais déjà le cafard, enfin c'est passé…

Mon aéroplane est bousillé et nous avons reçu un neuf. Nous allons y mettre un moteur et je vais l'essayer dans 3 ou 4 jours avec le pilote, un sergent de la classe 16, très bon pilote. Nous irons faire un bon tour sur les villes avoisinantes ce sera intéressant pourvu qu'il fasse beau parce que, avec ce vent, les coucous sont secoués.

Je vais t'envoyer un de ces jours ma photo en aviateur tu verras que c'est chouette…

Ton fils qui t'embrasse. Georges

Le 1er mai 1917, Georges est affecté à l'escadrille F8, sur avions Farman biplan, qui est rattachée à la 45e compagnie d'aérostiers. Cette escadrille sera équipée d'avions Dorand puis de Salmson, elle utilise comme insigne une croix de Lorraine rouge sur fond bleu.

Françoise Bonnemain†
Site les *Aviateurs creusois*


5
Collection "Patrie"
GEORGES G.-TOUDOUZE
30 c.
Le récit complet illustré.
UNE CAMPAGNE EN HYDRAVION
Publié sous le patronage de la Ligue Maritime Française
L. Haffner
F. ROUFF, Editeur, 14S, rue de Vaugirard, PARIS-

François Denhaut une campagne en hydravion militaire

Frédéric Gravier

D'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur : Frédéric Gravier, 50 ans, travaille dans les métiers de la banque depuis plus de 20 ans.
Passionné d'histoire locale et d'archéologie, il est très attaché à la Creuse et au Limousin, pays de ses origines. Il contribue à plusieurs associations culturelles et historiques sur la Creuse. Il a publié plusieurs ouvrages et fascicules sur la Creuse ainsi que des articles dans des revues d'associations culturelles seules ou en collaboration avec d'autres auteurs.
Son dernier ouvrage est consacré à la ville d'Aubusson au début du XXe siècle aux éditions Geste

Résumé : Maçon, inventeur de procédés innovants de ciment armé, pionnier de l'aviation, inventeur de l'hydravion à coque, François Denhaut arrive à la guerre tout auréolé de ses succès et de sa notoriété. Après un bref passage sous l'uniforme, il est détaché à la construction d'hydravions. Il retrouve Jérôme Donnet pour fonder la société Donnet-Denhaut. Au début des hostilités les armées françaises ne possèdent que peu d'hydravions. Mais, la guerre sous-marine se développant, le ministère de la Marine, commande la fabrication d'hydravions à coque, jugés les plus fiables et performants, à la F.B.A. et à la firme Donnet-Denhaut. La cessation des hostilités met sur le marché civil un grand nombre d'appareils militaires qui, une fois désarmés, assurent le lancement des premières lignes commerciales. Denhaut et Donnet se séparent en 1919.

UN ENFANT DE CHAMPAGNAT

François Victor Denhaut est né à Champagnat dans la Creuse, le 4 octobre 1877. Il est le fils d'un entrepreneur en maçonnerie et ciment armé. Les premières années se passent à Champagnat, dans la maison de la famille maternelle. Son père est parti à *la campagne* sur les chantiers et ne revient que l'hiver auprès des siens. François Denhaut prend le métier de son père jusqu'en 1909, année où il se lance définitivement dans l'aviation. Il signe un premier contrat d'association avec Frédéric Danton, riche industriel et homme



François Denhaut avionneur, chef pilote, en 1912

politique de la Creuse.
Ensemble, ils déposent plusieurs brevets dont celui d'un aéroplane qui vole à Port-Aviation (commune de Viry-Châtillon), mais ce dernier brevet l'est au seul nom de Danton. Denhaut devient alors chef pilote pour Pierre Levasseur et développe à ses heures creuses un prototype d'hydro-aéroplane à coque conçu comme un *canot volant*. Jérôme Donnet qui vient de lancer une école d'aviation lui prête un moteur pour son premier essai, mais c'est un échec. Un troisième homme vient compléter le financement du projet, Henri Lévêque. Après modification de l'appareil, c'est un succès. Le 13 avril 1912, l'hydravion à coque est inventé. Donnet et Lévêque crée la société Donnet-Lévêque qui prend en son nom les brevets des inventions de Denhaut. Peu après Denhaut est remercié et engage une procédure judiciaire contre Jérôme Donnet.

L'AVANT-GUERRE

Poursuivant sa carrière aéronautique malgré ses déboires financiers, François Denhaut est engagé en septembre 1913 aux *établissements des Aéroplanes Goupy* comme *ingénieur - directeur technique* avec un contrat pour y réaliser un hydro. Ambroise Goupy souhaite mettre au point un hydravion et a besoin des compétences et de l'expérience de François Denhaut.
Les deux hommes se sont connus lors de la grande aventure de Port-Aviation, où alors que Denhaut invente l'hydravion à coque, Goupy s'essaye à perfectionner ses avions. La société GOUPY quitte Port-Aviation le 1er juin 1913 et vient s'installer boulevard du Point du Jour à Issy-les-Moulineaux.
Le premier appareil que Denhaut étudie est un *glisseur* entièrement en acier. Ce mode de construction est très innovant, même si la fabrication d'un aéroplane en acier a déjà été testée. Mais le projet ne se concrétise pas.

Il étudie également un hydro-aéroplane, dont les essais de mise au point, se terminent quelques jours avant la déclaration de guerre. Le prototype est une évolution d'un appareil déjà réalisé quand il travaillait aux établissements BOREL entre fin 1912 et début 1913.
Les essais de mise au point de l'appareil sont menés par un pilote d'expérience Stéfano Amerigo (ex-chef-pilote de Robert Esnault-Pelterie à Toussus-le-Noble) à Triel-sur-Seine du 15 juillet au 2 août. L'appareil doit être présenté à la commission de la Marine le 2 août. La guerre interrompt la présentation.

Cet appareil propose des solutions tout à fait originales. Pour ses premiers essais à Triel-sur-Seine en juillet 1914, il se révèle excellent dans sa tenue sur l'eau et en l'air par rapport aux hydravions existants grâce à sa coque munie de dispositifs spéciaux pour la haute mer.

Au mois d'août 1914, après la déclaration de guerre, les essais sont arrêtés et l'appareil est ramené de Triel à Paris par voie fluviale, le moment étant trop critique pour le faire par la voie des airs, et on le transporte à Issy-les-Moulineaux.

Ambroise Goupy s'engage, ses ateliers s'arrêtent.

Denhaut a souhaité reprendre les essais pendant la guerre, malheureusement cette expérience est arrêtée par un incident, l'appareil entreposé à la maison Bonnet est détruit lors de l'incendie des hangars.

L'INCORPORATION

Appartenant à la classe 97, service auxiliaire, François Denhaut ne doit être appelé que près d'un an après la déclaration de guerre, en juin 1915. Porté par l'élan patriotique qui anime la nation en ce début de conflit, il décide de devancer l'appel et se présente à l'incorporation.

Il dispose d'un ordre du général Bernard qui, persuadé que la guerre sera de courte durée, décide tout d'abord de fermer les écoles d'aviation, de refuser toutes nouvelles commandes d'avions et d'envoyer les mécaniciens d'aéronautique dans les

régiments d'infanterie. Le général Hirschauer qui lui succède le 11 octobre 1914, fera annuler ces instructions.

Le général Bernard est directeur de l'Aéronautique militaire depuis le 2 août 1914, et il ordonne à François Denhaut, après bien entendu qu'il aura rejoint son corps, de partir à Dijon avec le titre de pilote aviateur et des considérations d'officier. Persuadé, comme beaucoup, que la guerre ne durerait pas plus de 3 mois, il part avec cet ordre pour chercher à s'engager. Le pilote Amerigo qui était son coéquipier chez GOUPY, en qualité d'étranger, l'accompagne, mais l'armée ne veut ni de l'un ni de l'autre !

Fort déconfit par cette mésaventure, il va trouver le capitaine Faucompré, qui est une vieille connaissance de Port-Aviation. Faucompré assure la direction de l'aviation au ministère de la Guerre. Mais, là également il est reçu comme *un chien dans un jeu de quilles*. La guerre débutant occupe tous les instants et les militaires n'ont que faire des préférences d'un engagé fut-il un ami.

Il s'en va donc directement rejoindre le 8 août 1914, la 2e réserve d'aviation de Dijon, toujours avec les considérations d'officier du général Bernard et le titre de pilote aviateur. À son arrivée, on l'adresse à un adjudant qui lui dit : *Ah ! Vous êtes pilote aviateur, vous avez des considérations d'officier !*, il lui prend son papier et le déchire devant lui. Il le classe mécanicien sous les ordres d'un caporal. François Denhaut en est surpris mais, philosophe, se dit qu'il est venu pour faire son devoir et que s'ils n'ont pas besoin de pilote, il tâcherait de rendre des services de son mieux comme mécanicien sous les ordres du lieutenant Collard.

Quelques temps après, sur la réclamation de certains camarades aviateurs auprès du commandant, il est nommé chef de hangar, et le surlendemain chef d'équipe, quelques jours plus tard, chef de piste pour les appareils Maurice Farman.

Il demande toujours à pouvoir piloter et à partir, mais jamais ce ne lui est accordé. Tous ses camarades partent dans les écoles et lui reste à Dijon. Finalement, la 2e Réserve d'aviation est dissoute et retirée de Dijon et Denhaut est versé à la compagnie pour faire la manœuvre du fusil avec les bleus !

À ce moment, le colonel Bouttiaux (ancien délégué du ministre de la Guerre et membre de l'inspection permanente de l'aéronautique) vint à passer une revue. François Denhaut demanda à lui être présenté pour lui faire part de son désir de servir dans l'aviation. François Denhaut raconte lui-même cet épisode :

« Je demandai évidemment à lui être présenté pour pouvoir faire ma petite réclamation. Au port d'armes d'une façon impeccable, je me permis de lui dire :

- *Mon Colonel, je suis Denhaut, vous m'avez connu dans telle circonstance, je suis pilote breveté etc…*

Alors le brave colonel s'écria :

- *Mais qu'est-ce que vous f.... là !*

- *Mon Colonel, répondis-je, c'est moi qui vous le demande*

- *Y en a-t-il d'autres dans votre cas ?*

- *2 autres mon Colonel*, et je les lui présentais.

Le colonel Bouttiaux donna alors l'ordre de m'envoyer sans délai au centre d'Avord. Après les rangs rompus, je vais trouver le lieutenant Voisin qui commandait la compagnie des bleus et lui dis :

- *Mon Lieutenant, vous avez entendu ce qu'a dit le Colonel, je vais vous remettre mes armes et bagages, et prendre le train immédiatement.*

- *Oh !*, me répondit-il, *tout de suite, en matière militaire, cela veut dire dans 15 jours. D'abord, vous aurez à passer un examen d'aviation.*

Je me permis de lui demander qui me le ferait passer.

C'est moi, dit-il.

Bien, je le passerai.

L'examen fut passé naturellement avec tous les avantages du côté du constructeur, et il ne me fut permis qu'au bout de 15 jours à 3 semaines, de rejoindre le poste qui m'avait été désigné,

et auquel j'aurais dû me rendre d'une façon immédiate».

Arrivé au camp d'Avord près de Bourges, qui est une école d'application où les élèves pilotes volent essentiellement sur des appareils Voisin ou Maurice Farman, aucun appareil n'est disponible pour Denhaut. Il est envoyé à Pau le 20 décembre 1914 comme élève pilote avec les chefs pilotes Colliex (pilote d'hydro au meeting de Monaco en 1912 auquel participait également Denhaut) et le lieutenant Daucourt où il passe un mois environ. L'école dont il fait partie et qui vole sur des biplans est transportée à Avord le 7 janvier 1915. Il est rappelé à Avord parce que les biplans sont séparés des monoplans. Là, il effectue quelques vols avec les chefs pilotes suivants : de Francq, Labouret, Colliex, lieutenant Laurent, lieutenant Bielovucic.

Le retour à Dijon se fait le 8 février 1915.
Denhaut raconte la suite de sa carrière militaire comme suit :

«Je fus alors nommé instructeur technique des élèves pilotes à Dijon, et il m'arriva un petit malheur dont il vaut mieux ne pas parler. Devant ce nouveau succès, je me décidai à abandonner la partie et à rentrer dans le civil. Ma classe n'étant pas encore appelée, j'allai trouver le Commandant en lui disant : *Je vous prie de bien vouloir transmettre cette demande par voie hiérarchique de façon à ce que je sois renvoyé dans mes foyers. J'étais venu ici espérant y trouver des galons et rendre service à mon pays, je crois que je n'ai fait ni l'un ni l'autre ; je demande à rentrer.* Ma demande fut transmise, et je dois rendre justice à mes chefs supérieurs d'avoir compris ma situation en me rendant ma liberté, pour me permettre de faire tout de même mon devoir, de la façon dont nous aurons l'occasion de parler par la suite».

Le 20 mars il est démobilisé, sa classe n'ayant pas été encore appelée. *Affecté spécial*, il est renvoyé à l'arrière.
Il est convoqué et affecté au 81e régiment d'artillerie le 15 novembre 1915, il n'a pas rejoint son régiment car le même jour il est détaché à l'usine DONNET, il est ensuite affecté au 23e régiment d'infanterie coloniale le 1er juillet 1917 mais est maintenu détaché.

Sous l'impulsion du ministère de la Guerre, il renoue avec Jérôme Donnet. Le 26 juin 1915 c'est la signature du contrat avec Jérôme Donnet et la fin des poursuites de Denhaut contre Donnet. François Denhaut est nommé le 1er juillet directeur technique des établissements Donnet.

LA GUERRE MARITIME

LES FORCES MARITIMES EN PRÉSENCE

Créée officiellement par un décret du 20 mars 1912, l'aviation maritime est encore à ses premiers balbutiements. Personne ne la prend très au sérieux et les esprits les plus innovants, s'ils accordent quelques valeurs à l'aéroplane pour les missions d'éclairage et d'observation, ne lui en reconnaissent aucune dans l'offensive. Le déroulement de la campagne lui permet de faire ses preuves et de prendre un essor considérable.

À la veille de la guerre, la France, à la tête de la 5e marine mondiale, possède hormis 8 cuirassés modernes, une flotte d'un âge assez avancé et d'une conception généralement obsolète. Face à elle, la jeune marine allemande, est dotée d'un matériel technique élevé, d'une artillerie excellente.
À cette époque, la neutralité affichée par l'Italie et l'alliance conclue avec la Grande-Bretagne, allaient nous *tirer une épine du pied*, car à elle seule, la marine française n'aurait pu soutenir la guerre sur mer.
L'Allemagne, de son côté, mobilise sa marine le 31 juillet, et sa flotte est prête dans les différents ports du pays. L'Autriche-Hongrie, a toute sa marine concentrée en mer Adriatique.

Au début de la guerre, l'aviation maritime continue de recevoir quelques hydravions déjà commandés. Il s'agit d'une dizaine

de Nieuport et de Voisin. Deux escadrilles à l'équipement disparate sont hâtivement créées et mises en place à Bonifacio en août et à Nice d'août à novembre, afin de surveiller l'attitude des forces italiennes dont la neutralité est vacillante, mais rien ne se passe et d'ailleurs l'Italie n'entre dans la guerre qu'en avril 1915 aux cotés de la France.

DÉCLENCHEMENT DES HOSTILITÉS

Afin de pouvoir acheminer les troupes d'Afrique du Nord vers la Métropole, des navires de commerce sont réquisitionnés. Pour protéger ces convois, l'armée navale appareille de Toulon, vers l'Algérie. Dans la nuit du 3 au 4 août, deux croiseurs allemands bombardent les villes de Bône et Philippeville. À la suite de ces actions, les hydravions Nieuport de Nice sont alors chargés d'essayer de repérer ces deux croiseurs. Ce seront de vaines recherches, ils se sont enfuis à Istanbul.
La présence à Istanbul de ces deux croiseurs, conduit les Alliés à bloquer l'entrée des Dardanelles, au moyen d'une force navale britannique renforcée par deux croiseurs français. La garde sera montée jusqu'en janvier 1915.

PREMIÈRES OPÉRATIONS DE L'AVIATION MARITIME

À l'été 1914, les armées françaises ne possèdent que 14 hydravions basés en France métropolitaine. Cette pénurie s'explique par l'indifférence des stratèges et, surtout, par la mainmise de l'aéronautique militaire qui a le monopole de la construction des moteurs, réservés en totalité aux appareils terrestres.

Le 29 juillet 1914, l'état-major général donne l'ordre de constituer, avec les moyens existants, 2 escadrilles destinées à surveiller les éventuels mouvements de la Flotte italienne basées à Nice et à Bonifacio. L'installation des hydravions à Bonifacio, s'avérant difficile, l'escadrille est ramenée à Saint-Raphaël.

En août 1914, lors de survols de la flotte autrichienne, quelques accrochages se produisent avec des Donnet-Lévêque autrichiens qu'ils avaient acheté à la France !

Fin octobre 1914, faute d'avoir trouvé une utilité à ses hydro, la marine propose à l'armée de détacher un tiers de son personnel navigant au sein des escadrilles de l'aéronautique militaire. L'aviation maritime semble en voie de disparition. En effet le recrutement du personnel est arrêté, et une grande partie de son personnel volant est cédée, sur demande du ministre de la Guerre, à l'aéronautique militaire afin de la renforcer.
Mais cette volonté n'échappe pas à la marine britannique qui obtient de la France la mise à disposition d'une escadrille de Nieuport et s'en sert pour observer les mouvements ennemis le long des côtes.

Le 5 décembre, les vols de guerre commencent et de nombreuses reconnaissances sont effectuées. Grâce à l'aviation maritime française, toutes les tentatives turques d'attaque par surprise échouent et permettent de faire échec à leur avancée sur le canal de Suez.

Lorsqu'il apparaît à l'Allemagne que la guerre risque de durer plus longtemps que prévu et que le blocus est appelé à jouer un rôle primordial dans les opérations terrestres, son état-major décide d'employer l'arme sous-marine (avec les fameux U-Boot de la marine allemande). L'amiral Lacaze du ministère de la Marine, réagit et commande la fabrication d'hydravions à coque, jugés plus fiables et plus performants que les hydravions à flotteurs, à la F.B.A. et bientôt à la firme Donnet-Denhaut qui sera créée.
Au cours cette guerre, l'aviation maritime française commande, à divers avionneurs nationaux et étrangers, près de 4000 aéronefs des différents constructeurs. À la signature de l'Armistice, presque 3000 d'entre eux ont été livrés. L'immense majorité de ces appareils est bien sûr constituée d' hydravions et, parmi ces machines, celles

de la société Donnet-Denhaut, qui peut sans contestation possible, être considérée comme le premier fournisseur de notre marine. Ce sont en effet un peu plus de 1 000 hydravions de différents modèles qui sont construits par cette firme au profit de notre aviation maritime. De 1916 à 1918, les Donnet-Denhaut servent dans pratiquement tous les centres, en métropole bien sûr, mais également en Italie, en Grèce, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, au Portugal et même le lointain Sénégal voit évoluer les petits hydravions dus à François Denhaut. Les premiers appareils entrent en service en 1916, les derniers ne sont désarmés qu'en 1925 soit presque une décennie plus tard.

LA PRODUCTION DES ÉTABLISSEMENTS DONNET-DENHAUT

Jérôme Donnet pressentant le marché formidable que va procurer la guerre, a l'intention de fabriquer des appareils d'aviation de toutes sortes, notamment des hydro-aéroplanes pour lesquels il a l'expérience des Donnet-Lévêque, et de vendre lesdits appareils et tous accessoires. Ayant besoin d'un technicien de qualité, il s'adresse de nouveau à François Denhaut et l'embauche comme directeur technique à compter du 1er juillet 1915 pour la durée de la guerre. Il loue une usine garnie de son matériel et de son outillage installée 13, boulevard de Levallois prolongé (sur l'île de la Jatte) à Neuilly. Le siège social est situé 57, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine.

Les deux hommes qui sont en procès depuis la création de la société Donnet-Lévêque, mettent fin à leur querelle juridique pour repartir sur de nouvelles bases. Échaudé après ses déboires avec Jérôme Donnet, François Denhaut demande à ce que soit accolé sous le nom de Donnet, sur chaque appareil la mention « Type Denhaut » ainsi que sur toutes les publicités de la compagnie (selon le contrat du 26 juin 1915 entre les deux hommes).

L'usine des *deux D*, sous l'impulsion et la direction technique de Denhaut va produire tout au long de la guerre dix prototypes et plus de mille hydravions de série. Tous les types d'appareils de cette société sont conçus par François Denhaut. D'une manière générale, ces appareils ont tous le même aspect extérieur : hydravion à coque à voilure biplan, stabilisé à la mer par des ballonnets fixés sur l'intrados des ailes inférieures. Les coques ne comportent pas de quilles, mais ont au contraire un profil concave. Le moteur est monté dans une cabane entre les deux voilures et entraîne une hélice propulsive. Seule exception bien sûr, le bimoteur, les moteurs sont installés l'un derrière l'autre, celui situé à l'avant entraînant une hélice tractive.

Année 1915

Le premier appareil mis au point par les deux hommes est un appareil biplace à moteur le Rhône RH9c de 80 chevaux. Il effectue ses premiers vols fin 1915, mais il n'est pas sélectionné pour la production. Un seul prototype est construit.

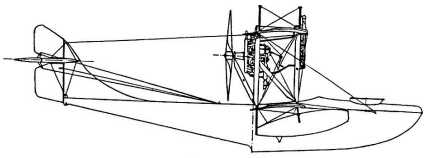

Donnet-Denhaut Canton-Unné 160 HP produit à 36 ex.

Le second appareil est un hydravion biplace de reconnaissance. Il reflète la volonté de la marine d'avoir des appareils anti sous-marin. Il a une envergure de 14,20 m, une longueur de 10,80 m; Il est équipé d'un moteur 160hp Canton-Unné R9 (36 exemplaires construits) ou d'un 150 Hp Hispano Suiza 8 Aa (195 appareils construits avec motorisation HS, quelques-uns ont été équipés de 160 HP Lorraine).
Malgré une mise au point laborieuse, le ministère de la Marine commande 400 de ces hydravions pour la lutte anti-sous-marine et la surveillance côtière. Le premier vol a lieu en avril 1916. Il sera produit d'avril 1916 à août 1916.

L'appareil se présente comme un biplan à

coque à moteur propulsif, ce dernier étant classiquement positionné dans une cabane entre les deux voilures. L'équipage de deux hommes était installé dans l'avant de la coque et disposait de trois postes.

Le centre de Dunkerque est en 1916 le premier utilisateur de cette machine, suivi de ceux de Bizerte et Salonique. Le modèle est retiré du service opérationnel au milieu de l'année 1917. Quelques exemplaires continuèrent cependant d'être utilisés par l'école de pilotage de Fréjus-Saint-Raphaël jusqu'au 1er trimestre 1918.

Sous la menace des sous-marins allemands, il est décidé de créer un centre d'aviation maritime dans le Pas-de-Calais. Ce dernier verra tout d'abord le jour en décembre à Boulogne, puis sera transféré début 1915 à Dunkerque. Ce centre est double : sur le terrain de Saint-Pol sont stationnés des avions terrestres de bombardement Biplan Voisin, tandis qu'à l'intérieur du port sont basés des hydravions de surveillance de type FBA (Franco-British Aviation, société qui a racheté la société Donnet-Lévêque dont les brevets conçus par François Denhaut et qui s'en est inspiré pour ses appareils).

Le 10 février 1915 marque la date du premier bombardement par un hydravion (sur la base sous-marine d'Ostende). Armé de bombettes d'une dizaine de kilos, l'appareil, et pour cause, n'occasionne pas de gros dégâts. Il faut noter toutefois que ces hydravions de patrouille côtière sont armés de bombes qui leur interdisent pratiquement une action offensive énergique. Ils se contentent de signaler l'ennemi aux patrouilleurs, à l'aide d'une TSF balbutiante et plus sûrement avec des messages lestés et jetés par-dessus bord. Ils s'éloignent rarement à plus de 100 km de Dunkerque et effectuent généralement des parcours triangulaires en mer du Nord. Dans cette zone souvent couverte de brume, chalutiers, sous-marins, torpilleurs et autres petits bâtiments essaient de naviguer entre champs de mines et barrages.

Au fil du temps l'unité s'étoffera de nouveaux appareils. Aux FBA utilisés de 1915 à 1917, viennent s'ajouter à partir de 1916 des Donnet-Denhaut ainsi que des Sopwith, puis à compter de 1917 des Hanriot HD2 et des Tellier.

Durant toute la durée de la guerre, ces hydravions de reconnaissance vont repérer



François Denhaut devant un DD 160ch Canton-Unné à l'île de la Jatte (Seine) 1915.

ou attaquer plus d'une quarantaine de sous-marins ennemis.
La guerre avec l'Autriche-Hongrie éclate le 24 mai et les bâtiments commencent les mouvements prévus lors de la convention.
L'aviation maritime française est alors très employée dans la défense des côtes et y subit quelques pertes sensibles. Ses unités sont basées à Venise fin mai 1915 (hydravions FBA) et à Brindisi (Nieuport et Caudron 150).

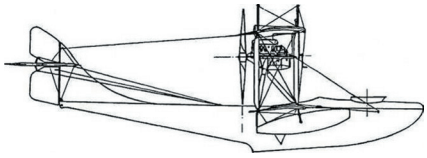

Donnet-Denhaut Hispano-Suiza 140/150 HP, 195 ex.

Le second modèle fourni à la marine française par la société est le Donnet-Denhaut à moteur Hispano-Suiza 140/150ch. Il ne diffère du précédent que par une envergure un peu plus importante et des dispositions appropriées à l'installation de la nouvelle motorisation. Ce type est commandé à 195 exemplaires. Les premières livraisons ont lieu à partir du mois d'octobre 1916. Il demeure en service opérationnel jusqu'à la signature de l'Armistice et certains exemplaires continuent d'être utilisés par l'école de pilotage de Berre jusqu'au début des années 20.

Année 1916

Les sous-marins allemands continuent leurs ravages. Le front terrestre s'embourbe dans la guerre de tranchées.
La lutte anti sous-marine devient le sujet de préoccupation. Outre les mesures navales, le haut état-major se tourne vers l'aviation et l'aérostation maritime. Le programme prévoit la constitution d'un cordon de protection sur le littoral. À cet effet il est décidé de créer des centres d'aviation maritime à Boulogne (décembre), Le Havre (avril), La Rochelle-La Pallice (Juin), Saint-Mandrier (août).

Chacun d'entre eux est doté de 8 hydravions de reconnaissance. Les hydravions achetés en 1915 continuent leurs patrouilles. Au cours de cette année commencent à entrer en service des Donnet-Denhaut, à moteur en étoile de 160 chevaux (livrés à partir de mars) et à compter d'octobre avec un moteur en ligne de 150 chevaux. Ces hydravions ont une sécurité de vol ainsi qu'un rayon d'action très augmenté par rapport aux FBA de 110 chevaux. De plus, deux bombes de 52 kg peuvent être emportées à bord avec les deux hommes d'équipage.

Le Donnet-Denhaut à moteur Canton-Unné de 160 HP est produit en avril 1916 et août 1916.

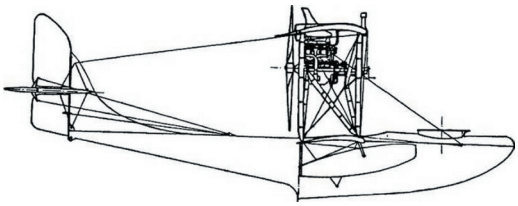

Donnet-Denhaut Lorraine 160 HP Premier vol en août 1916. 130 exemplaires construits.

Tout le personnel destiné aux nouvelles escadrilles est formé au centre d'aviation maritime de Fréjus. En 1916, près de 600 hommes participent à l'installation et au ravitaillement des centres existants (Dunkerque, Boulogne, Le Havre, La Pallice, Argostoli, Corfou, Salonique, Bizerte et Venise).

Le 8 septembre 1916, la commission d'Études Pratiques d'Aéronautique (C.E.P.A.) est créée. Celle-ci a pour but de procéder aux études expérimentales de matériels aériens et d'assurer l'instruction du personnel spécialisé de l'aviation maritime (pilotes, observateurs, mécaniciens…).

En raison du début de la prolifération des centres d'hydravions, celui de Fréjus entame les leçons de pilotage sur hydravions, afin de faire obtenir aux pilotes de la marine fraîchement émoulus des cours basiques d'aviateurs terrestres, la capacité suffisante pour piloter ces machines marines. Ces cours qui durent environ 2 mois, permettent à l'aviation maritime de disposer en fin d'année 1916 d'une centaine et en mai 1917, de plus de 300 pilotes.



Donnet-Denhaut 160ch Canton-Unné du CAM de Salonique en 1916 avec pilotes et mécanos.

François Denhaut va participer à ces différents mouvements en se rendant régulièrement sur tous les centres d'hydravion afin d'assurer le suivi technique de ses appareils.

Année 1917

À partir de 1917 l'aéronautique maritime va se développer considérablement dans le cadre de la lutte anti sous-marine. Les sous-marins allemands constituent en effet pour la France et ses alliés une très grave menace. De très nombreux centres d'hydravions sont alors installés le long des côtes de France et d'Afrique du Nord, en Grèce et même au Portugal. Les Allemands qui en février 1917 possèdent 111 submersibles, se lancent à corps perdu dans la guerre sous-marine. Tout est bon (paquebots, cargos, bateaux de pêche, transport de troupes…). Les pertes françaises durant les 4 premiers mois de l'année sont de 2 millions de tonnes.

Une direction de la guerre sous-marine (DGSM) est créée en juin 1917, afin de coordonner tous les moyens navals et aériens pour lutter contre ce fléau. Organisée en 6 sections, l'une d'elle est la section aéronautique de l'état-major général.
Elle crée des lieux d'implantation, dont de nouveaux Centres d'aviation maritime (CAM). Les CAM existants en 1917/1918 sont pour les principaux en métropole : Dunkerque ; Cherbourg ; Camaret ; Lorient ; La Pallice ; Bayonne ; Saint-Mandrier ; Fréjus ; Ajaccio.

À partir du début du 2e trimestre de l'année 1917, les centres d'aviation maritime commencent à recevoir une version améliorée du type précédent et dont la propulsion est assurée par un moteur Lorraine (AM) de 160ch. Si la coque est pratiquement identique aux autres modèles, la voilure en revanche est différente. Sa surface est passée à 45,77m² et sa structure a été modifiée. Il est utilisé jusqu'en décembre 1918. Commandés à 130 exemplaires, le nombre total de machines de ce type mis en service dans la marine se situe entre 120 et 125 probablement. Au moins deux appareils de ce type sont utilisés par la marine américaine à son centre école de Lacanau-le-Moutchic.

La perte du Lusitania, transatlantique britannique coulé en mai 1915, la découverte d'un accord secret germano-



Donnet-Denhaut 200ch HS sur le slip à l'île de la Jatte 1916

mexicain (en vue de l'attaque des États-Unis), les déclarations de l'Allemagne sur les zones maritimes, qu'elle veut interdire à la navigation (préludes de la guerre sous-marine) concourent à l'entrée en guerre des Américains à nos côtés le 6 avril 1917. Les États-Unis envoient des bâtiments légers au fur et à mesure de leur armement, pour compter en Europe une centaine de leurs unités à la fin de 1917. Ces unités participent alors au blocus. Des hydravions américains sont également convoyés en France. Ces derniers arment alors divers centres sur la côte Atlantique.

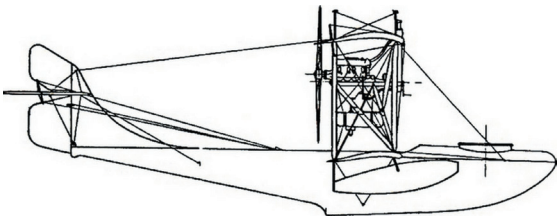

Donnet-Denhaut Hispano-Suiza 200 HP RR premier vol en mai 1917. 65 exemplaires construits.

Dans le Pas-de-Calais, jusqu'au mois de juillet 1917, la suprématie aérienne revient sans conteste aux appareils armés par les Allemands. La marine suspend alors les vols des FBA, considérés comme des proies trop faciles, en attendant la livraison d'appareils plus modernes.

Pour pallier cette faiblesse, une version modifiée du Donnet-Denhaut HS 200ch est étudiée un peu en catastrophe, au début de l'année 1917. Dès le mois de mai, une première machine de ce type est soumise à des essais opérationnels à Dunkerque et en juin 1917 au Centre de Brest-Camaret. Il s'agit d'une cellule en tout point comparable à celle du 150ch, mais avec un moteur Hispano-Suiza de 200ch. À l'issue de ces essais, une commande de 65 exemplaires de ces machines est passée le 28 juillet suivant. Les premiers appareils de série sont livrés à partir du mois d'octobre 1917 et répartis à raison de deux ou trois exemplaires par centre où, du fait de leur vitesse un peu plus élevée, ils sont en général maintenus en alerte, prêts à décoller lorsqu'un sous-marin ennemi est repéré au large.
En août apparaît une autre version de la marque. Il s'agit cette fois d'appareils de bombardement en bi ou en triplaces. Près de 400 de ces appareils vont alors être distribués dans la majeure partie des CAM, et même dans ceux de l'US Navy. L'armement de ces appareils est renforcé.

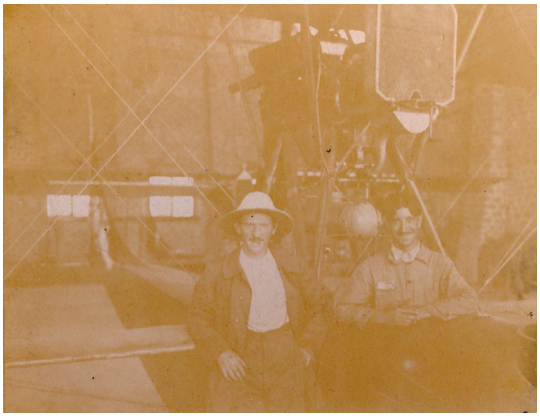

Donnet-Denhaut 200hp HIS la jatte 1917

Les hydravions français en Manche et mer du Nord, deviennent tellement gênants pour les Allemands que ces derniers effectuent un bombardement sur les installations à Dunkerque. Cette escadrille, est complètement anéantie dans la nuit du 1er au 2 octobre 1917.

Néanmoins, les temps ont changé. Grâce aux nouveaux appareils entrés en service dans les nombreux centres et postes de combat répartis le long des côtes, les sous-marins allemands sont repoussés dans leurs zones d'intervention à plus de 50 milles au large, réduisant à plus de la moitié le nombre de torpillages et d'attaques de navires.

Avec les appareils Donnet-Denhaut, les lieutenants de vaisseau Lefranc et Moutrelay réalisent dès 1917 la reconnaissance du fleuve Sénégal, soit 2 015 km en 18h 17 mn.

De tous les types d'appareils mis en service par l'aviation maritime pendant la Première Guerre mondiale, c'est certainement le Donnet-Denhaut 200ch (bombardement) qui a la plus grande diffusion. Le nombre total de machines de ce type commandées avoisine

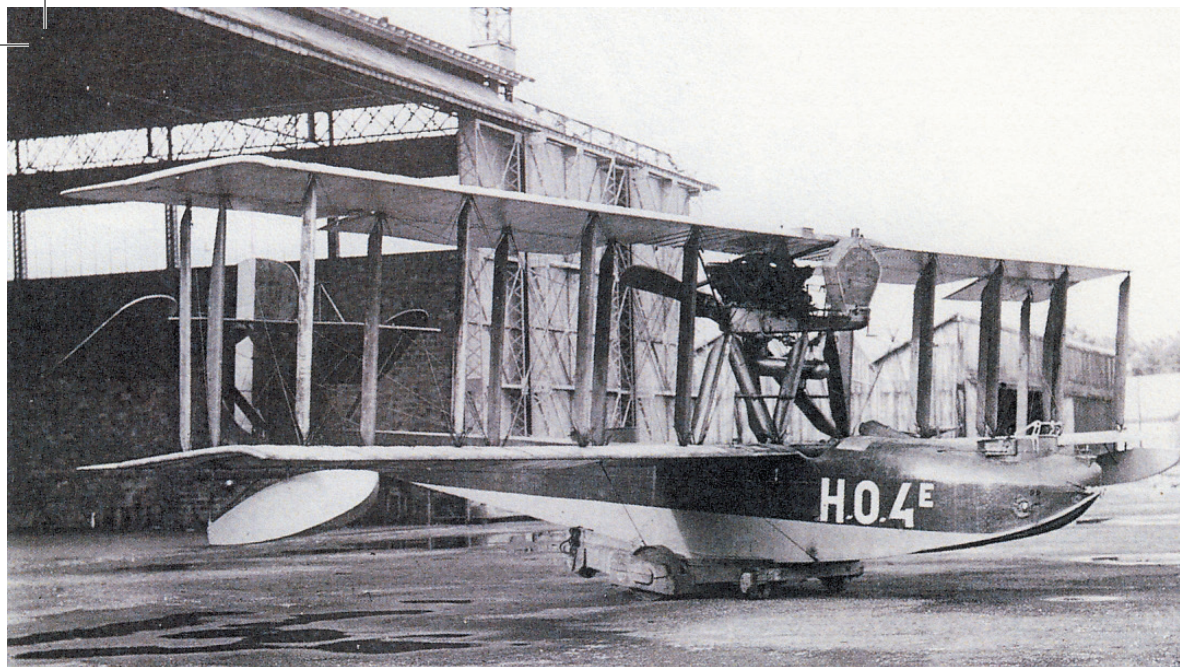

Hydravion triplace de patrouille Donnet-Denhaut 275 HP Hispano-Suiza 30 ex construits, utilisés comme appareil d'entraînement de l'école du personnel volant d'Hourtin.

les 400 exemplaires auxquels il convient d'ajouter 35 supplémentaires utilisés dans les centres de l'US Navy.

Le Donnet-Denhaut Hispano-Suiza 8B de 200 HP ou Lorraine-Dietrich-160 HP est un hydravion triplace de reconnaissance côtière. Premier vol en mai 1917.

En 1917, quatre de ces hydravions sont achetés par le Portugal avec deux Tellier, afin de participer à l'escadron expéditionnaire en Afrique. Cependant, comme ils sont livrés seulement en 1918, ils ne prennent pas part à cette expédition et sont intégrés dans le centre de l'aviation maritime de Lisbonne.
La nouvelle machine dispose d'un équipage de trois (unpilote et deux canonniers). Une radio est également installée à bord. La première machine vole en mai 1917.

En réponse à une spécification marine pour un hydravion plus puissant, Donnet-Denhaut répond avec un hydravion de combat dédié, équipé d'un moteur Canton-Unné Z9 ou Hispano-Suiza 275ch triplace. L'envergure de l'aile inférieure est augmentée. Bien que commandés pendant la guerre, aucun de ces biplans triplace de patrouille n'est livré avant la fin des hostilités. 30 exemplaires sont construits.
Le Donnet-Denhaut Lorraine 230ch est commandé en juillet 1917. Il s'agit d'un appareil similaire à celui du 200ch Hispano-Suiza, sur lequel a été installé un moteur Lorraine de 230ch entraînant une hélice quadri pale. Livré à la C.E.P.A. de Saint-Raphaël à la fin de l'année, il demeure en service jusqu'au mois de décembre de l'année suivante et est finalement condamné pour usure générale. Cette machine, seul modèle de son type, ne fait l'objet d'aucune commande en série. Ses caractéristiques ne sont pas connues, il semble qu'elles sont très comparables à celles du 200ch biplace de bombardement.



Hangar de L'île de la Jatte sur la Seine, en 1917.

Année 1918

En mars de cette année, l'armée américaine en France, compte 300 000 hommes. Avant que ce nombre n'augmente, l'armée allemande renforcée des 700 000 hommes qui ne combattent plus contre la Russie, pousse un coup de boutoir afin de bousculer les armées alliées.

Le général Foch, qui est nommé commandant en chef à la tête de ces armées, réussit à contenir cette poussée (les renforts allemands ont été compensés par près d'un million d'Américains en juillet), et sa stratégie domine celle de Ludendorf. L'armée allemande est repoussée sur ses frontières.

Le 1er janvier 1918, la marine émet une fiche technique sur quatre catégories d'appareils destinés à l'aviation maritime afin d'en augmenter la puissance et le rayon d'action. Parmi ces catégories se trouve celle réservée à des hydravions multi moteurs, de haute mer. C'est le DD BM (bimoteur) 400 HP (Hispano-Suiza 200 HP x 2) de François Denhaut qui obtient le marché le plus important avec trente appareils, mais ils ne seront pas terminés avant la fin de la guerre.

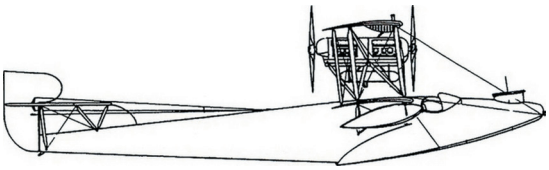

Hydravion triplace de reconnaissance Donnet-Denhaut Bimoteur Hispano-Suiza 8Fb de 300 HP 30 exemplaires construits.

En Macédoine, le général Franchet d'Esperey déclenche le 15 septembre, une attaque générale visant à la rupture du front bulgare. La bataille du Dobro Polje contraint la Bulgarie à déposer les armes le 29 du même mois. Franchet d'Esperey franchit le Danube, libère la Serbie et la Roumanie et menace alors l'Autriche et l'Allemagne.

En Turquie, le 30 octobre, le pays sur le point d'être envahi par l'avance alliée sur Constantinople, signe l'armistice de Moudros.

Au début de 1918, les établissements

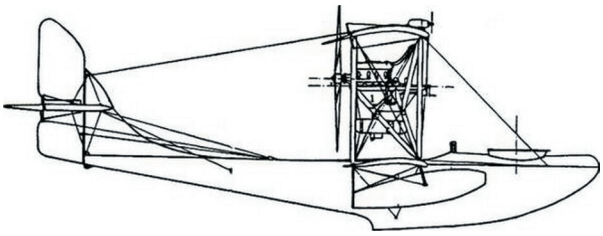

DONNET-DENHAUT 200 HP Hispano Suiza version bombardement utilisé de juillet 1917 à décembre 1918. Il existera en version biplace ou triplace et en version de reconnaissance rapide.

Donnet-Denhaut proposent à la marine un hydravion de haute mer. Il s'agit d'un grand biplan à coque propulsé par deux Hispano-Suiza de 200ch, identique au type dit *de bombardement*. Il ne diffère que par la présence d'un poste supplémentaire de tir installé sur la partie médiane du fuselage, immédiatement derrière l'hélice et offrant ainsi une défense contre les attaques menées de l'arrière. L'armement lui-même a été notablement augmenté puisque les deux postes de tir sont équipés d'un jumelage de mitrailleuse Lewis.

Le prototype effectue son premier vol le 24 avril 1918. Le 8 mai suivant, une commande de trente exemplaires est notifiée au constructeur. Les premières machines de série commencent à être livrées dans les derniers mois de la guerre. Après la cessation des hostilités, le modèle disparait très rapidement des inventaires de matériels et, à la fin de 1919, la marine n'en a plus que sept exemplaires en compte, mais aucun d'assemblé. Il semble qu'en fait le type n'est réellement mis en service que par le seul CAM de Toulon et encore, à très peu d'exemplaires. Une version équipée de deux moteurs Hispano-Suiza de 275/300ch fait ses essais au C.E.P.A. (Centre d'Expérimentations Pratiques de l'Aéronautique navale crée en 1916) à la fin de 1918.

Le Donnet-Denhaut Hispano-Suiza 275 ch, proposé en 1918, offre un dessin radicalement différent de celui des précédentes productions des établissements Donnet-Denhaut. Il se présente comme un grand biplan à coque aux voilures d'égales envergures et reliées entre

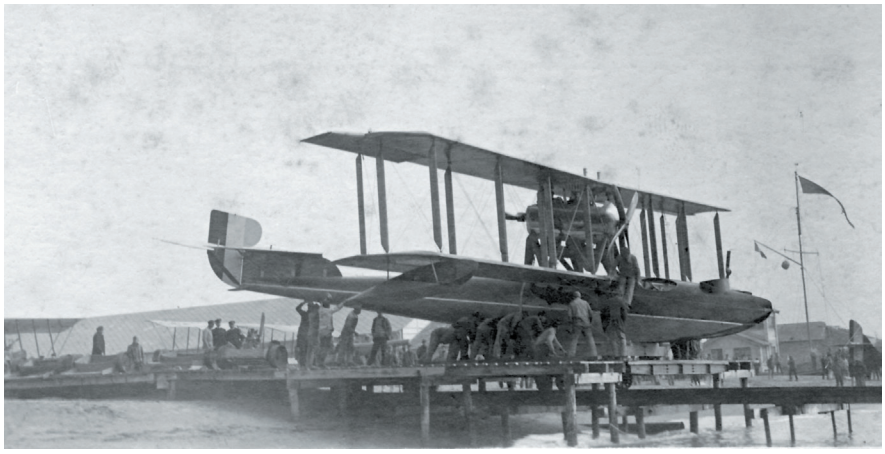

En service à l'étranger Donnet-Denhaut BM 200hp HS x 2 Fréjus - Saint Raphaël 1918.

elles par huit paires de mâts. Il est destiné à l'escorte d'appareils de patrouille et est lourdement armé de deux affûts doubles de mitrailleuses situés, l'un dans la pointe avant de la coque, et l'autre à mi-fuselage derrière la voilure.

Le prototype fut livré en novembre 1918, mais on ne connaît pas avec assez de précision la date de son premier vol pour savoir s'il a eu lieu avant ou après la signature de l'Armistice. Les 30 exemplaires commandés le 30 octobre 1918 ne sont livrés qu'en 1919 et sont, pour la plupart, utilisés par l'école des mitrailleurs bombardiers (future école du personnel volant) d'Hourtin jusqu'en 1924 au moins. Quelques machines sont également en service à l'école de pilotage de Berre et certaines autres enfin seront cédées à des compagnies civiles.

Le blocus instauré à l'encontre de l'Allemagne, porte ses fruits. Commençant à manquer de denrées essentielles, la population allemande souffre énormément. De graves mutineries ont lieu à Kiel et à Whilhemshapen, au sein des équipages de sous-marins. Le 5 novembre, le soulèvement de la marine impériale amène le haut commandement à la capitulation et à la signature de l'armistice du 11 novembre.

En Adriatique, la victoire italienne de Vittorio Veneto, le 24 octobre, contraint l'Autriche à signer l'armistice de Padoue le 3 novembre.

Seules deux nations autres que la France utilisent des hydravions Donnet-Denhaut au sein de leurs forces armées. Mais ce ne sont que des machines livrées sur les contrats français et non pas de commandes directes.

États-Unis

Le premier pays par ordre de date et du nombre d'appareils utilisés est les Etats-Unis. En 1917, après l'entrée en guerre de cette nation, des accords de coopération sont conclus entre les états-majors des marines française et américaine. Ces accords prévoient, entre autres, l'entraînement et l'équipement d'unités d'aviation de l'US Navy en attendant qu'elles puissent devenir autonomes tant sur le plan de la formation du personnel que sur celui du matériel. Dans le cadre de ces accords, la marine française livre à son homologue américaine une soixantaine d'appareils et parmi eux bien sûr, des Donnet-Denhaut (25 D.D. HS 200ch triplace, 32 D.D. HS 200 HP biplace (Bbt) et 2 D.D. 160ch Lorraine).

En novembre 1918, tous les appareils *survivants* sont rendus à la marine française à l'exception de deux exemplaires qui sont envoyés aux États-Unis, probablement à des fins d'expérimentation.

Portugal

Une quinzaine de Donnet-Denhaut Hispano-Suiza 200ch bombardement, sont utilisés par l'aviation maritime portugaise. Les appareils

livrés constituent l'armement du CAM d'Aveiro et sont remis à la marine portugaise en novembre 1918 à la dissolution de ce centre. De fait, ils ne sont mis en service par les marins portugais qu'après la cessation des hostilités et ne participent en aucune manière aux opérations. Ils continuent en revanche à servir au sein de la Força de Armada jusqu'au milieu des années 20.

LA FIN DE L'AVENTURE

En guise de conclusion

À la fin de la guerre, l'aéronautique maritime aligne près de 700 hydravions des types FBA, Donnet-Denhaut, Tellier, Georges Lévy, Hanriot, sans compter plusieurs centaines d'autres en réserve. Au total, l'aviation maritime aura reçu près de 3000 appareils de 1910 à 1918, dont la durée de vie est d'environ six mois. Ils sont répartis dans 36 centres comportant des postes de combat annexes. Le personnel volant de l'aviation maritime comprend 650 pilotes et 700 observateurs d'hydravions et d'avions.

D'une manière générale, la mission principale dévolue à l'aviation maritime française pendant la Première Guerre mondiale, est la défense anti sous-marins. Les nombreux centres créés à partir de 1915 sur le littoral métropolitain mais également en Afrique, en Italie, en Grèce et au Portugal n'ont pas, pour la plupart, à affronter l'ennemi en combats aériens. Les hydravions qui équipent ces unités ne sont donc pratiquement pas armés en défense. Seules exceptions, les CAM de Dunkerque et de Venise dont la proximité avec des lignes ou bases ennemies ont conduit leurs équipages a s'armer.

Les commandes passées par la marine aux établissements Donnet-Denhaut entre 1915 et 1919 ne concernent qu'un peu plus de 1000 machines, tous types confondus. D'autre part, tous les appareils utilisés par l'US Navy et la marine portugaise proviennent, sans exception, des commandes passées par l'aviation maritime française. Si l'on compte les appareils de conception Denhaut (notamment FBA), ce sont la moitié des appareils en service au cours de la guerre qui ont été inspirés par l'avionneur creusois.

Nouveaux départs

À la fin de 1918, Jérôme Donnet et François Denhaut ne souhaitent plus travailler ensemble. Le solde de tout compte a lieu le 5 mai 1919 et Donnet verse à Denhaut une forte somme d'argent pour clore leur aventure. Les deux hommes resteront bons amis et les familles se fréquenteront, notamment à Cabourg, où la famille Donnet pssède une résidence d'été.

L'armistice signé, l'aviation maritime, tout comme les autres composantes des armées, voit son budget se réduire. En décembre 1919, il ne reste plus que quelques dizaines de Donnet-Denhaut effectivement en service. Un grand nombre d'appareils militaires se retrouvent sur le marché civil une fois désarmé et assurent le lancement des premières lignes commerciales. Les aéronefs sont pour une grande partie d'entre eux ferraillés ou revendus à des compagnies privées.

L'État n'ayant pas confirmé les commandes sur lesquelles comptait Jérôme Donnet, ce dernier cherche à se développer. En avril 1919, il fonde une compagnie de transport aérien en Tunisie, la *Compagnie Maritime Aérienne,* exploitant les hydravions militaires de la société Donnet et principalement le modèle Donnet-Denhaut Hispano-Suiza 275ch triplace, sur toutes les voies possibles à travers la Méditerranée. La première liaison aérienne entre Marseille et Alger est réalisée le 26 janvier 1919 par cet appareil, à partir de Miramas pour Alger, suivant la côte de la Corse où il fait halte à Ajaccio pour effectuer le plein d'essence et suivant les côtes de la Sardaigne, en 11 heures de vol.

Le successeur de François Denhaut, Maurice Percheron, étudie un seul appareil, le Donnet-Percheron, il est construit et essayé à Lorient. François Denhaut est embauché comme directeur technique du département hydravions de la Société anonyme des automobiles Bellanger qui produit des Breguet 14.

En 1921, Jérôme Donnet doit cesser son activité. La marine nationale a commandé un trop grand nombre d'appareils. Ces commandes sont honorées tardivement, jusqu'en 1923 et la marine dispose de nombreux hydravions neufs qui sont inemployés, voire encore en caisse. Jérôme Donnet va très vite se réorienter vers la construction automobile en rachetant les usines automobiles Zedel.

François Denhaut quant à lui poursuivra ses aventures aéronautiques avec la construction d'un planeur, d'un hydroglisseur et d'hydravions très innovants chez plusieurs constructeurs et ce jusqu'à sa retraite qu'il prendra en 1940 à Bellegarde-en-Marche pour s'éteindre le 12 avril 1952, 40 ans après la découverte qui l'a mené à la postérité.

Frédéric Gravier

Bibliographie

Dossier François Denhaut du Musée de l'Air et de l'Espace

Fiche matricule de François Denhaut aux Archives Départementales de la Creuse

Archives de la famille Denhaut

Military Aircraft, Origins to 1918: An Illustrated History of Their Impact.
Justin D. Murphy
2005 éd. ABC CLIO

La Belle Époque des pionniers de Port-Aviation
Francis Bedei et Jean Molveau
2009 éd. AMATEIS

Le Fana de l'Aviation
N° 207 article de **Jean Lirou**

L'aviation maritime française pendant la Grande Guerre
Lucien Morareau et Robert Feuilloy
1999 éd. ARDHAN

Les aéronefs de l'aviation maritime
Lucien Morareau
2008 éd. ARDHAN

Sites internet
http://www.netmarine.net/aero/bases/stmandrier/histoire/histoire01.htm

http://centenaire.org/fr/autour-de-la-grande-guerre/aviation/laeronautique-maritime-dans-la-grande-guerre

http://centenaire.org/fr/autour-de-la-grande-guerre/aviation/laeronautique-maritime-dans-la-grande-guerre

http://www.postedeschoufs.com/aeronavale/1870_1918/bapteme_feu/bapteme_feu.htm

Remerciements
Lucien Morareau pour sa relecture.

TROISIÈME CHAPITRE

Les permissionnaires retrouvent les femmes de l'arrière



Illustration issue du carnet de Louis Masmonteil artilleur du 23e RA, Extraits publiés en page 44 et 45 de ce numéro de *D'Onte ses Mémoires de guerre des Limousins 1916*.

Les permissions : de la faveur octroyée au droit acquis

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing est spécialiste d'histoire sociale et culturelle. Ses travaux ont principalement porté sur la société limousine des XIXe et XXe siècles.

Résumé : La question des permissions a été un enjeu important durant la Grande Guerre. Initialement conçues comme une forme de récompense, elles sont devenues un droit, conforme à l'idéal républicain du soldat-citoyen. Dans une guerre totale, de plus de quatre années, il était également important que civils et militaires puissent se retrouver de temps en temps. Mais ces retrouvailles furent souvent lourdes d'ambiguïtés.



Carte postale La permission avec inscription manuscrite Verdun 10 juin 1916. Cp. anc.. Alain Thomas St.Junien

Lorsque la guerre se déclenche en août 1914, le commandement en chef français n'a rien prévu quant à l'octroi d'éventuelles permissions. Dans la perspective d'une guerre courte – tous les états-majors ont tablé sur quelques mois d'opérations – il n'est pas question d'éloigner les soldats des régiments. L'armée doit disposer le plus rapidement possible du maximum d'hommes pour affronter l'adversaire dans une bataille décisive. Mais, lorsque le front se stabilise à la fin de l'automne, suite à l'échec de la *course à la mer*, il faut se rendre à l'évidence : la guerre va se prolonger au moins jusqu'au printemps suivant. Côté français, Joffre croit encore que la percée est possible. Mais, une fois l'échec des offensives d'Artois et de Champagne consommé, la perspective d'une troisième année de combats se profile. La question des effectifs est alors cruciale et ce d'autant plus que les premiers mois du conflit ont été particulièrement meurtriers. L'utilisation rationnelle des mobilisés, les contraintes économiques d'une guerre totale, mais aussi la nécessité du consentement des populations, civiles comme militaires, placent les permissions au cœur du débat.

UNE PROGRESSIVE MISE EN PLACE

Depuis que le service militaire a été rendu obligatoire en juillet 1889, l'armée a mis en place un système de permissions pour les conscrits dans le cadre du règlement du 1er mars 1890. Initialement limitées à quinze jours, elles sont fixées à quarante jours par an lors du vote de la loi des trois ans, en 1913. Il s'agit alors de faire accepter

la prolongation d'une année du service militaire, de ne pas totalement couper le conscrit de la vie civile alors que les critiques se multiplient notamment à gauche vis-à-vis de l'institution militaire, mais aussi de rendre à l'agriculture les bras dont elle a besoin lors des travaux des champs, à une époque où la France est encore majoritairement rurale[1]. C'est ce manque de main d'œuvre qui explique que dès l'été 1914 des *permissions agricoles* soient accordées à des soldats que l'armée n'utilise pas en première ligne. Des paysans mobilisés dans la territoriale ont ainsi pu être libérés pour les récoltes et les vendanges, entre août et octobre. En janvier 1915, de nouveaux congés sont octroyés pour les semailles.

Parallèlement à cela, le Grand Quartier Général met en place des permissions de quarante-huit heures le week-end pour des soldats appartenant à des unités cantonnées à l'arrière. L'idée est notamment qu'ils puissent consacrer ce temps à la gestion de leurs affaires, disposition qui intéressait particulièrement commerçants et artisans. Enfin, en décembre 1914, le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, généralise la pratique du congé de convalescence d'une semaine pour les blessés. Initiée dès octobre 1914, la mesure visait avant tout à désengorger les unités sanitaires. Soumis au départ à la bonne volonté des officiers, l'octroi de ce congé devient alors une forme de récompense ou du moins de compensation pour ceux qui ont versé leur sang pour la patrie[2].

À la fin de l'année 1914, les autorités militaires ne se montrent toutefois guère favorables à la généralisation du système des permissions. Les officiers craignent que le retour, même bref, à la vie civile n'affaiblisse leur autorité et sape le moral des combattants. Pourtant, les militaires doivent s'incliner, sous la pression des événements et de l'opinion publique. En effet, à l'hiver 1914-1915, l'armée connaît une vague de désertions importante. Il ne s'agit guère de soldats cherchant à se soustraire définitivement à leurs obligations militaires mais d'individus qui s'octroient quelques jours de *repos* loin de leur unité. Généralement, ils réapparaissent au bout de quelques jours. Parallèlement, le pouvoir politique, sensible à la question des embusqués et soucieux de mieux gérer la main d'œuvre nécessaire à l'industrie de guerre, vote en juin 1915 la loi Dalbiez, créant à la fois le système des affectations spéciales pour les ouvriers qualifiés et envoyant dans les unités combattantes nombre de mobilisés *planqués* à l'arrière[3]. C'est à l'occasion des débats autour de cette loi que le lieutenant-colonel Driant, par ailleurs député, soulève la question des permissions devant la commission des armées.

Joffre, sans doute pour ne pas se voir imposer par le pouvoir civil une mesure qu'il sait inévitable, prend alors les devants. Le 30 juin 1915, il annonce la mise en place d'un système de permissions. Sa circulaire précise que 3 à 4% des effectifs peuvent partir en permission, pour huit jours au maximum, à condition que le bénéficiaire ait déjà passé six mois dans la zone des armées. Les chefs de corps ont toute latitude pour les attribuer, le texte expliquant qu'*il sera donné satisfaction en priorité aux demandes qui paraîtront les plus intéressantes, soit parce que leurs auteurs sont depuis plus longtemps au front, ou se sont distingués par des faits d'armes, soit parce que les motifs invoqués sont plus sérieux*[4].

La permission n'est donc pas encore un droit reconnu au soldat, elle reste un système de récompense, souvent discrétionnaire. Ce faisant, le nouveau système suscite bien des critiques et génère un sentiment d'injustice, accentué par le régime de faveur dont jouissent alors les officiers. Les journaux des tranchées s'en font l'écho, mais aussi des parlementaires qui reçoivent un abondant courrier sur ce thème. Pour tenter d'apaiser

1 Voir Odile Roynette, *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Belin, 2000.

2 Sur tous les aspects concernant le cadre législatif et réglementaire des permissions, voir Emmanuelle Cronier, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Belin, 2013, particulièrement le premier chapitre.

3 Charles Ridel, *Les Embusqués*, Armand Colin, 2007.

4 Cité par Emmanuelle Cronier, op. cit., p. 20.

la troupe, Joffre est amené à apporter des précisions à sa première circulaire : il enjoint d'instaurer un roulement en fonction de l'ancienneté au front, de donner au moins six jours de congé, hors délais de route, etc. Le général Gallieni, ministre de la Guerre, autorise quant à lui les soldats à transmettre leurs réclamations à ses services.

Malgré tout, le système reste très imparfait. Il faut normalement six mois pour que tout l'effectif d'une compagnie bénéficie d'une permission. De surcroît, il ne s'agit que d'un délai théorique. Toute offensive suspend l'octroi de congés. Ainsi, les déclenchements des batailles de Verdun puis de la Somme en 1916 ralentissent-ils le rythme des départs. Entre juillet 1915 et décembre 1916, chaque combattant n'a en moyenne bénéficié que de deux permissions, cette moyenne masquant de grandes disparités[5].

LES PERMISSIONS : UN DROIT RECONNU

À l'automne 1916, il est clair que le système a besoin d'être réformé. La bataille de Verdun a achevé de convaincre dirigeants politiques et militaires que la guerre ne pourra être gagnée que grâce à une gestion optimale des hommes et du matériel. Le consentement des civils et des soldats au prolongement des sacrifices est une impérieuse nécessité, au moment même où se dessine un timide mouvement en faveur d'une paix blanche. Les permissions, qui permettent au combattant de se reposer, de renouer avec la vie civile et de retrouver ses proches, constituent une des pièces maîtresses du dispositif. La logique de la guerre longue l'a donc emporté.

Le 1er octobre 1916, un nouveau règlement reconnaît que la permission est un droit, ce qui s'inscrit dans la logique républicaine du soldat-citoyen. Il instaure également un régime plus généreux et plus équitable : chaque soldat bénéficie de trois permissions de sept jours par an, le pourcentage de permissionnaires par unité passant à 9%, proportion qui peut même monter à 25% lorsque la troupe est cantonnée à l'arrière. Tout est ainsi fait pour que l'engorgement constaté précédemment soit rapidement résorbé pour les unités au repos. Les permissions pour raison familiale (décès, mariage, naissance) sont plus nombreuses et, désormais, le régime des officiers est aligné sur celui de la troupe. À cette date, le combattant français bénéficie en théorie du dispositif le plus généreux de tous les belligérants. Mais il s'agit là d'un régime réservé aux seuls citoyens français. Les troupes coloniales de l'AOF (les fameux *tirailleurs sénégalais*, mais qui en fait viennent de toute l'Afrique occidentale) n'en bénéficient pas avant février 1917, Malgaches et Indochinois devant même attendre septembre 1917 pour leurs premières permissions[6].

Toutefois, ce nouveau système est mis à mal par la préparation de l'offensive du Chemin des Dames. Le 2 mars 1917, pour les unités – nombreuses – qui doivent prendre part à la bataille, on ne compte plus que 2% de permissionnaires. Durant plus de deux mois une grande partie des combattants est donc privée de permissions. C'est là un des motifs de la vague de mutineries du printemps. Selon Emmanuelle Cronier, les régiments les plus touchés par les mutineries sont ceux où les permissions ont été le plus chichement octroyées dans les semaines qui ont précédé la crise. André Loez, dans son étude sur les mutineries, confirme également le rôle important joué par cette revendication, même si elle est loin d'être déterminante selon lui[7].

Pétain, nommé commandant en chef en juin, donne rapidement satisfaction à la troupe sur ce point[8]. Le taux de permission est alors relevé à 13% et comme beaucoup d'unités sont alors au repos, on atteint au 1er juillet 1917 un nombre record de permissionnaires. En octobre, un nouveau règlement officialise

5 Emmanuelle Cronier, op. cit., p. 23.

6 Ils ont alors le choix entre une seule permission de vingt-cinq jours pour repartir outre-mer ou plusieurs permissions à prendre sur le territoire métropolitain.

7 André Loez, 1*4-18. Les refus de la guerre, Une histoire des mutins*, Folio histoire, Gallimard 2010.

8 Rappelons que ce n'est pas Pétain qui a décidé de mettre un terme aux offensives. La décision s'était imposée d'elle-même peu de temps auparavant étant donné la situation catastrophique de l'armée.



Le désir de femme hante la pensée du poilu... CP ancienne. Coll. Ph.G.

ce taux de 13% et fixe à dix jours la durée d'une permission. Cela signifie qu'il y a en permanence quelque 300 000 soldats en permission, chiffre qui est considéré par l'état-major comme le seuil au-delà duquel l'effort de guerre serait mis en péril.

LA PERMISSION AU QUOTIDIEN

Il est difficile de connaître le vécu des permissionnaires. La plupart des sources disponibles sont issues du contrôle exercé par les autorités. En effet, la présence de nombreux soldats échappant à l'autorité militaire n'est pas sans inquiéter. Paris fait notamment l'objet d'une surveillance particulière. La capitale est à la fois un lieu de transit essentiel, fruit du plan en étoile du réseau ferroviaire français, mais aussi une ville où se concentrent plaisirs et distractions. Or l'état-major s'inquiète très vite de la concentration de permissionnaires à Paris. Joue d'une part la crainte du péril vénérien, la prostitution y ayant connu un développement spectaculaire durant la guerre[9]. D'autre part, les autorités s'inquiètent des conséquences sur le moral des civils du spectacle de milliers de permissionnaires, mal vêtus, sales, mal rasés, s'agglutinant autour des gares, dormant à même le sol, parfois en état d'ébriété. Enfin, Paris est perçu comme un dangereux foyer d'agitation politique. Dès octobre 1916, Joffre, afin de masquer la grande misère de beaucoup de soldats et d'éviter les contacts délétères entre civils et militaires, limite le séjour parisien des permissionnaires. Pétain, suite aux mutineries, renforcera le dispositif.

Si une partie de ces considérations relève davantage du fantasme que de la réalité, force est de constater que la capitale est le théâtre de nombreux incidents mettant en cause des permissionnaires. Ceux-ci supportent mal la présence de nombreux embusqués dans les bureaux des ministères, voient dans les soldats et officiers alliés des *concurrents* sur le plan sexuel et s'en prennent souvent aux agents de l'autorité dont la légitimité semble contestable à leurs yeux : sergents de ville, employés des chemins de fer, etc[10].

Les autorités militaires incitent donc les soldats à regagner leurs foyers le temps d'une permission. Pour ceux qui sont isolés, qu'il s'agisse des coloniaux ou des poilus originaires des régions occupées, des structures d'hébergement sont organisées.

Être permissionnaire, c'est tout d'abord faire l'expérience des trains spéciaux, gratuits, mais très lents et fort inconfortables. En moyenne, 45 000 soldats empruntent tous les jours ces trains de permissionnaires. Le réseau est donc au bord de l'asphyxie et le matériel s'use rapidement, entraînant retards et accidents[11]. Dans les gares, rien n'est

9 Voir Jean-Yves Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre*, Aubier, 2002. Cette prostitution inquiète d'autant plus qu'il s'agit souvent de prostituées occasionnelles échappant donc aux contrôles sanitaires existant alors pour les « filles en carte ».

10 On trouvera de nombreux exemple de ces frictions entre permissionnaires et détenteurs d'une autorité civile dans Emmanuelle Cronier, op. cit.

11 La catastrophe de Saint-Michel-de-Maurienne, le 12 décembre 1917, dans laquelle 675 permissionnaires revenant du front italien trouvèrent la mort, constitue à ce jour l'accident ferroviaire le plus meurtrier en France. Voir à ce sujet l'article de Jean-Jacques Mauriat dans *D'onte ses* n°3 mars 2011 *41 Limousins morts dans le train des permissionnaires de l'armée d'Italie en décembre 1917.*



Le rêve du poilu avant la permission. CP ancienne. Ph.G.

initialement prévu pour les accueillir. Les soldats dorment sur des bancs ou à même le sol et achètent fort cher alcool et nourriture. Aussi n'est-il pas rare que des incidents éclatent. Lors de la crise consécutive à l'échec de l'offensive du Chemin des Dames, des centaines de wagons sont ainsi vandalisés par des permissionnaires exaspérés[12]. Peu à peu l'armée prend en main les choses, installant des baraquements, proposant des distractions ou les services de coiffeurs. Afin d'éviter les désordres, la vente d'alcool est réglementée et à partir de l'été 1917 des militaires d'active viennent épauler les territoriaux dans les gares.

Revenu chez lui, le permissionnaire est censé renouer avec la vie civile, avec une forme de normalité. Dans l'esprit des autorités, la permission est une forme de parenthèse, de repos octroyé, qui doit permettre de renouer les liens entre civils et militaires, de redonner un sens au sacrifice des uns et des autres en rappelant que l'on ne se bat pas seulement pour la patrie mais aussi pour les siens. On en attend aussi une reprise de la natalité, mise à mal par la séparation durable des couples. Si les permissions eurent effectivement ces fonctions, elles ont aussi facilité les circulations entre le front et l'arrière. Le permissionnaire est un *commis voyageur*, selon Emmanuelle Cronier. Il apporte avec lui trophées et objets issus de l'artisanat des tranchées, donne des nouvelles de ses camarades et, peut-être aussi, fait part de son expérience de guerre.

Toutefois, la confrontation entre le monde des tranchées et la vie à l'arrière peut aussi s'accompagner d'un sentiment d'incompréhension réciproque. Le temps de la permission ne serait-il pas aussi, dans ce cas, un temps de silence ? Honoré-Jean Champcommunal, soldat natif de Saint-Sylvestre qui a scrupuleusement noté toutes ses impressions durant la Grande Guerre, n'évoque jamais ses permissions. Son récit s'arrête lorsqu'il descend à la gare de Limoges et d'Ambazac pour reprendre lorsqu'il monte à nouveau dans le train des permissionnaires[13]. Cette ellipse dans le récit est à l'image de ce que furent les permissions : une parenthèse lourde de non-dits.

Philippe Grandcoing

12 Voir sur ce point André Loez, op. cit.

13 *Honoré-Jean Champcommunal, Carnets de campagne 1915-1920*, Culture & Patrimoine en Limousin, 2014

Le cahier de chansons de Louis Masmonteil

Extraits choisis par Bernard Combastel

Dédicace

À la mémoire de mon cousin Pierre Masmonteil qui m'a confié le cahier de chansons que son père avait écrit et illustré alors qu'il était sous les drapeaux afin que je puisse publier un document mémoriel, et qui, malheureusement, est décédé avant la fin de ce travail le15 mai 2016.

Le cahier de Louis Masmonteil est intéressant à plus d'un titre : il nous renseigne sur son parcours militaire, puis sur ses hospitalisations et enfin, au travers de chansons et de dessins humoristiques, sur quelques thèmes auxquels étaient sensibles les jeunes soldats.

Louis Masmonteil

Il est né le 24 juillet 1896 à Rilhac-Treignac en Corrèze, fils de François, forgeron, et de Jeanne Parneix. Il devient charron-forgeron aux côtés de son père.

Conscrit de la classe 1916 (matricule 1198), il est incorporé le 11 avril 1915 au 23e Régiment d'Artillerie comme 2e Canonnier stagiaire, passé au 117e d'Artillerie lourde le 7 mai 1716, passé au 23e d'Artillerie le 18 juillet 1916 et parti au front au 1er régiment d'Artillerie coloniale le 26 août 1916, comme il l'écrit dans son cahier.

Atteint d'*adénites cervicales bilatérales* il est évacué le 5 avril 1917 sur l'ambulance de Pierrefond Oise, sur l'hôpital de Royaumond le 15 avril 1917, sur l'hôpital de Dol de Bretagne (Ile-et-Vilaine) le 18 mai 1917, sur l'hôpital du Val André (Côtes-du-Nord) le 22 juin 1917, sur le centre de réforme de Saint-Brieuc le 1er octobre 1917 et réformé temporaire le 12 octobre 1917.

Une pension de 240 F lui est accordée le 30 juin 1922 avec jouissance au 12 octobre 1921.

Il épouse en 1927 Marthe Amélie Barbazanges dont il aura un fils unique, Pierre, né en 1934.

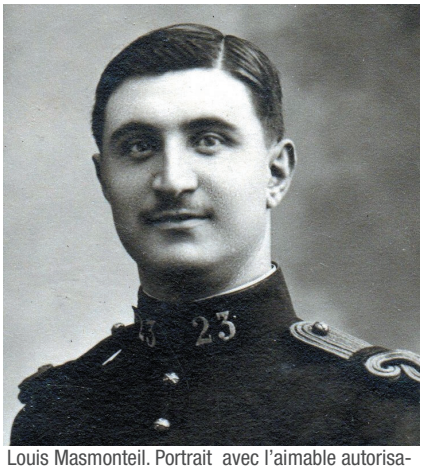

Louis Masmonteil. Portrait avec l'aimable autorisation de la famille.

Avec la seconde guerre mondiale il est rappelé à l'activité et affecté à la manufacture d'armes de Tulle le 4 septembre 1939 puis au dépôt d'Artillerie N°313 le 1er avril 1940. Louis décède en 1967.

LE CAHIER

La première page, qui mentionne les régiments auxquels il a été affecté durant sa formation militaire, nous indique aussi le moment de son départ pour le front avec le 1er Régiment d'Artillerie Coloniale. C'est cette même page qui a permis, en complément du registre matricule, de retracer son parcours résumé précédemment. Les 33 pages suivantes contiennent des chansons et des illustrations humoristiques (voir les pages 5 et 38 de ce numéro).

Le cri du Poilu

1er Couplet

V'là plus d'une année
Que dans les tranchées
Nos petits soldats
Loin de tout le monde sont là-bas
Tant que dans la bataille



Ils bravent la mitraille
Ils ne pensent plus à rien
Qu'à tirer sur ces sales Prussiens
Mais quand ils sont au repos
Et qu'ils n'ont plus de flingot
Couchés sur le dos

Refrain
A nos poilus qui sont au front
Qu'est-ce qu'il leur faut comme distraction
Une femme, une femme !
Qu'est-ce qui leur ferait gentiment
Passer un sacré bon moment ?
Une femme, une femme !
Au lieu de la sale gueule des Allemands
Ils aimeraient bien mieux certainement
Une femme, une femme !
Cré bon sang!
Qu'est-ce qu'y donneraient pas
Pour tenir un moment dans leurs bras
Une femme, une femme !

2e Couplet
Quand, en ribambelle,
Ils bouffent la gamelle
C'est vite avalé
En deux temps ça n'a pas traîné
Ensuite sur la paille
Allongés ils bâillent
Se faisant nom de nom
Presque tous la même réflexion
Et dans ce moment-là
À quoi pensent-ils tout bas ?
Ne cherchez pas !

Refrain
A nos poilus qui sont sur le front
Qu'est-ce qu'il leur faut comme distraction ?
Une femme, une femme !
Quand ils ont bouffé le rata
Qu'est-ce qu'ils demandent comme second plat
Une femme, une femme !
Sapristi, pour calmer leurs nerfs
S'il leur arrivait comme dessert
Une femme, une femme !
Qu'elle soit grande ou petite ma foi
Ça fait rien, pourvu que ce soit
Une femme, une femme !

3e Couplet
Quand, dans la tranchée,
Ils passent la journée
Par les petits créneaux
Ils envoient aux Boches des pruneaux
Puis ils se reposent
Pensent à des tas de choses
Qui leur font cré nom !
Passer dans tout le corps des frissons
Avant de s'endormir
Ils ont dans un soupir
Le même désir.

Refrain
A nos poilus qui sont sur le front
Qu'est-ce qu'il leur faut comme distraction
Une femme, une femme !
Il y a tant d'amoureux là-bas
Qui pourraient faire plaisir à
Une femme, une femme !
À ce moment c'est l'essentiel
Il faudrait qu'il leur tombe du ciel
Une femme, une femme !
Et comme prière du soir Ils disent:
Bon Dieu! fais-nous donc voir
Une femme, une femme !

CHANSON À ÉCOUTER SUR YOUTUBE

Une recherche sur Internet nous permet de savoir que cette chanson est une marche écrite par Vincent Scotto en 1915 et orchestrée par Maurice Gracey.
On peut écouter sur *Youtube* un enregistrement de son interprétation par Nine Pinson :
https://www.youtube.com/watch?v=ZBXmlgXN_04



Affiche de l'emprunt de 1918. *Elles servent la France.* Hommage au travail des paysannes.

À Saint-Junien : aprés la mobilisation des hommes, les femmes mobilisées

Annette Bigaud

D'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur: Annette Bigaud née à Saint-Junien de parents gantier et gantière, est professeure agrégée d'histoire aujourd'hui retraitée. Elle collabore avec l'association culturelle de sa ville natale, *Les Vieilles Pierres.* Elle a participé à la rédaction des dossiers du *Chercheur d'or* concernant le 15e RAC et Saint-Junien pendant la Première Guerre mondiale.

Résumé: Août 1914 à Saint-Junien, comme dans toute la France, les femmes remplacent les hommes, aux champs, dans les ateliers et les usines, à l'école et dans les hôpitaux. Pendant quatre ans, elles vont faire tourner la machine de guerre, tout en assurant la vie quotidienne de leur famille, la pérennité de leur foyer, le soutien moral et matériel aux soldats du front, au prix de durs sacrifices et d'un épuisement aggravés par les peurs, les pénuries de denrées, les deuils.
Novembre 1918 les remplaçantes doivent céder la place aux rescapés des tranchées, pour retrouver le rôle traditionnel de femme au foyer et gardienne de la race qui leur est assigné. Peu de reconnaissance et beaucoup d'ingratitude: la guerre a-t-elle été émancipatrice pour les femmes ?

Ville industrielle de 11 500 habitants, Saint-Junien à l'ouest de Limoges, vit au début du xxe siècle, de ses mégisseries et de ses ganteries, de ses papeteries (fabrication du papier de paille et de sacs en papier) et d'activités annexes : lavage de laine, teinturerie... Elles emploient une main d'œuvre féminine nombreuse : sachetières, couturières de gants à la main ou piqueuses à la machine à l'atelier. Elles cumulent alors leur activité professionnelle, dont les revenus sont souvent considérés comme un salaire d'appoint, avec leurs obligations domestiques de femmes au foyer. Elles sont aussi couturières de robe, lingères, corsetières, chapelières, domestiques dans les maisons bourgeoises, cuisinières ou *bonnes à tout faire* comme on dit alors. Dans le commerce, elles travaillent dans la boutique aux côtés de leur époux.

Le dévelopement de l'enseignement public, des écoles primaires et supérieures, des cours complémentaires, l'attribution de bourses d'études ont permis aux jeunes filles de la petite et moyenne bourgeoisie urbaine et rurale d'accéder aux emplois de la fonction publique. L'école primaire supérieure étant réservée aux garçons, c'est le cours complémentaire qui les prépare au concours d'entrée à l'école normale d'institutrices, passage obligé pour exercer dans l'enseignement. Le secteur privé en expansion recrute des secrétaires sténo-dactylos, disciplines enseignées à Saint-Junien dans un cours privé.

Les épouses et filles de notables, riches industriels et membres des professions libérales qui dirigent l'activité économique de la cité et la vie municipale, ne travaillent

pas sauf à de nobles activités. Mme Teilliet, mère du peintre Jean Teilliet, plus connue comme musicienne et professeur de piano que comme le chef d'entreprise qu'elle fût dans les années 1860, jouit d'un grand prestige. Melle Germaine Villoutreix, dont la famille possède le journal local, *L'Abeille de Saint-Junien* propose elle aussi des leçons de piano... et d'anglais. Ces dames et ces demoiselles ont reçu une éducation soignée, pour apprendre à être de bonnes maîtresses de maison, de bonnes épouses, de bonnes mères et de bonnes chrétiennes. Pour le salut de leur âme, sans doute, elles sont exclues de la plupart des débats proposés par le Cercle d'études catholiques. Celui du 4 juillet par exemple : Est-il possible d'être, de bonne foi, un libre-penseur? Elles sont admises à celui du 24 juillet : A quoi est utile le Cercle d'études catholiques?.

Elles s'investissent dans les oeuvres caritatives. Mme Merle, née de Font-Réaulx, épouse de Auguste Merle, notaire et maire de la ville, est présidente du bureau de bienfaisance dont Mme Palant est trésorière. Mme Bramaud du Boucheron, née Pénicaud, originaire de Limoges et épouse d'un industriel associé à MM. Ménigault et Lhédet, fabricants de carton ondulé, visite les foyers ouvriers modestes. C'est sur son insistance que la petite Catherine Coiraud, née le 16 mars 1914, sera baptisée, elle lui donnera le prénom d'Anna, qui restera son prénom usuel.

À la veille de la guerre, les femmes sont cantonnées dans leur rôle traditionnel, la mère et la ménagère et pour celles qui travaillent, dans des activités typiquement féminines : le textile, la domesticité, l'enseignement, la santé.

Les revendications des organisations féministes, dont celles prônant le droit de vote, souvent pacifistes, ont-elles eu un écho à Saint-Junien ? En tous les cas, celles-ci s'engagent résolument dans l'Union Sacrée, invitant les femmes, d'abord et avant tout, à faire leur devoir : servir.

AB

DEBOUT FEMMES FRANÇAISES!

Le 7 août 1914, le président du Conseil et président d'honneur de la Ligue française du droit des femmes, René Viviani, lance, en des termes virils, cet appel aux paysannes, ouvrières agricoles, épouses de métayers ou d'exploitants agricoles dans de petites propriétés. Persuadé que la guerre sera courte, il juge que le pays a besoin d'elles: *Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ de travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes engrangées, les champs ensemencés !... Debout ! À l'action ! à l'oeuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.*

Mission accomplie : le bétail réquisitionné pour le besoin des armées a été acheminé à Saint-Junien du 20 août au 23 septembre, en différents points de la ville, les récoltes engrangées, grâce au travail des femmes, des enfants, des vieillards, des bénévoles non mobilisés, des sans-emplois. Les institutrices en vacances se sont proposées pour soulager les mères de certaines tâches, comme la garde des enfants ou du bétail. À la fin de l'année, une grande partie des champs est labourée et ensemencée.

L'urgence est aussi de procurer des moyens d'existence aux femmes restées sans ressources après la perte du salaire du chef de famille mobilisé, ou la perte de leur emploi du fait du ralentissement voire de l'arrêt des activités industrielles. Dès le 5 août, l'État a ordonné un moratoire sur les baux et les loyers et accordé aux foyers plus démunis une allocation de 1,25 francs par jour et de 0,50 francs pour chaque enfant de moins de 16 ans.

À la fin de l'année 1914, le front se stabilise de la mer du Nord aux Vosges. La guerre sera plus longue que prévue et apparaît, après les mutineries de 1917, comme ne devant jamais finir. Guerre de tranchées, guerre de matériel, guerre industrielle qui mobilise toute les ressources matérielles et humaines de la nation. Meurtrière pour les

LA MUNICIPALITE DE SAINT-JUNIEN ORGANISE LA VIE A L'ARRIÈRE

La municipalité de Saint-Junien organise des cantines populaires dont le financement est assuré par les dons en nature et en argent provenant des particuliers, des entreprises, des agriculteurs. L'une d'entre elles est installée grâce au bénévolat, à l'école de filles du boulevard Gambetta, et fonctionne entre leurs cours des institutrices. Lorsque les cantines cesseront leur activité au mois de mars 1915, 776 familles en auront bénéficié. Elles auront servi 61 000 portions.

Il faut accueillir les réfugiés traumatisés, des femmes, des enfants et des personnes âgées venant de Belgique et des départements envahis, les blessés qui affluent surtout après la bataille de la Marne. Saint-Junien est le siège d'une formation sanitaire qui dispose de 175 lits installés dans les locaux de l'hôpital et des salles réquisitionnées dans les locaux de l'école primaire supérieure. L'hôpital est géré par les soeurs de l'ordre hospitalier de Saint-Alexis, assistées par les infirmières bénévoles de la Croix-Rouge. À la gare de la ville, l'arrivée des premiers blessés suscite un tel élan de sympathie et de ferveur patriotique que le médecin-chef de l'hôpital s'en inquiète, craint pour la santé des malades, bousculés par la foule qui leur inflige des souffrances supplémentaires, gavés jusqu'à l'excès de friandises, de cigarettes, de boissons diverses qui provoquent dysenteries et accès de fièvre. Le chef de gare est débordé. L'un et l'autre en appellent au maire et au commissaire de police. Le préfet de Limoges intervient sans ménagement car il craint avant tout les révélations que pourraient faire les soldats sur la réalité de ce qui se passe au front. Il ordonne : *Défense à qui que ce soit d'entrer dans les hôpitaux ou ambulances à l'exception des services de santé... Il y a trop de femmes dans les hôpitaux et dans les ambulances...*
Le commissaire de police va instituer un service d'ordre et l'accès aux quais sera désormais interdit à tous ceux et celles qui n'ont rien à y faire.

hommes au front, elle est aussi éprouvante à l'arrière par les sacrifices et les angoisses qu'elle suscite.

QUEL RÔLE POUR LES FEMMES?

Aux femmes restées seules, la loi du 3 juillet 1915 permet d'exercer l'autorité parentale et d'agir sans autorisation maritale, à condition que la justice ait constaté l'urgence de l'affaire et l'impossibilité, pour le conjoint, de remplir sa mission. Une avancée juridique, certes, mais sous contrôle.

Dans la petite exploitation agricole, à la boutique, à l'atelier, elles remplacent le mari et les fils absents. À la campagne, le travail est dur, la main d'œuvre rare. Beaucoup d'épouses de métayers ne peuvent y suffire : atteler les bêtes, manier la charrue exigent une force physique qu'elles ne peuvent déployer. Beaucoup abandonnent la terre, la solitude et vont vivre avec les enfants chez leurs parents. Plus de loyer à payer mais elles y perdent leur indépendance.
Les femmes remplacent les hommes *à titre provisoire* (car tout le monde pense que la guerre sera courte) dans de nombreux secteurs de la fonction publique, de l'administration municipale ou du privé comme secrétaires, employées de bureau. À la mairie de Saint-Junien, le secrétariat est assuré par Melle Gagne et des personnes de bonne volonté.

Témoignage

De Saint-Mathieu : Accident aux champs. *Marie Jacquet cutivatrice à Tamagnon, actionnait courageusement une moissonneuse dans un champ, lorsque soudain les boeufs, pris de frayeur, renversèrent la vaillante cultivatrice qui fût blessée à la tête et à la cuisse gauche par une roue.*
L'Abeille, 12 août 1914.

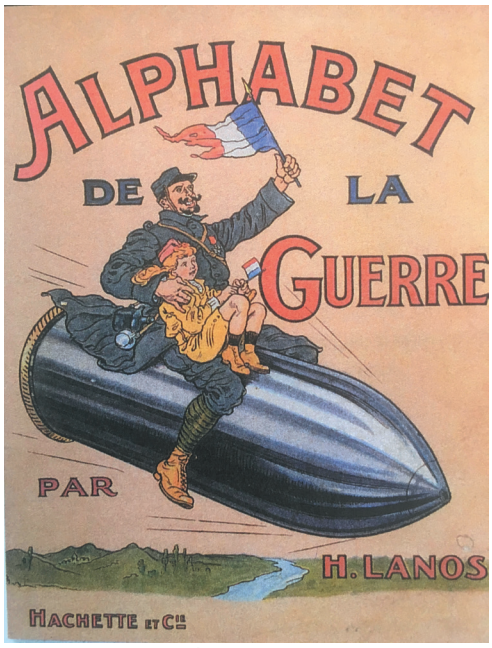

L'alphabet de la guerre, éditions Hachette, 1914-1918. L'enfant vainqueur est relais de l'effort de guerre.

L'école et l'hôpital sont les deux domaines où la présence des femmes se renforce.

Les institutrices, titulaires ou intérimaires, remplacent les instituteurs dans les écoles de garçons. Des professeures sont nommées à l'école primaire supérieure de garçons.

À la rentrée scolaire de 1916, Melle Bénézech licenciée es sciences, (mathématiques générales, SPCN, minéralogie), est chargée de l'enseignement des sciences en remplacement de Melle Prin, nommée professeure à l'école primaire supérieure de filles de Quimperlé. Leur présence et leur enseignement ne compromettent ni la discipline dans les classes ni la réussite scolaire des élèves.

En dehors de leur service et pendant les vacances, les institutrices s'impliquent lors des journées de recueil des dons, voire dans les travaux agricoles, gardent les enfants, donnent des leçons gratuites aux plus faibles Elles abandonnent 1/30e de leur salaire pour les œuvres de bienfaisance.

À l'hôpital, aux côtés des religieuses, les infirmières bénévoles sont, le plus souvent, des jeunes filles de la bonne bourgeoisie, formées et diplômées par la Croix-Rouge. Elles portent l'uniforme réglementaire à l'intérieur, une blouse blanche avec insigne, tablier en pointe boutonné sur la blouse, voile blanc brodé de la petite croix ; en ville, un voile bleu bordé de blanc et une longue cape de drap bleu foncé avec à gauche, une croix rouge et au-dessus, un groupe de lettres indiquant à quelle organisation appartient l'infirmière.

Le bel uniforme ne fait pas toujours l'infirmière, beaucoup démissionnent car le travail est ingrat, les tâches mal définies à la fois domestiques et thérapeutiques : soins et surveillance des blessés et des opérés, des malades (typhoïde, maladies vénériennes, tuberculose, grippe espagnole), stérilisation, préparation des pansements et des opérations. Elles vont découvrir ce à quoi leur éducation ne les avait pas préparées : les corps nus et le sexe des hommes, le sang, les déjections, le vomi, la souffrance, la mort...

Elles vont soigner des hommes du peuple et des hommes de couleur. Elles doivent être en bonne santé, propres, dévouées et obéissantes, calmes et de moralité irréprochable. Rassurer et réconforter les blessés qui retrouvent en elles toutes les attentions de la mère, de l'épouse, de la sœur : elles sont les Anges Blancs popularisés par les cartes postales et les magazines. Elles ont contribué à changer l'image de l'hôpital et de la femme. L'exercice de la profession n'est pas sans risques, les maladies contagieuses ne les épargnent pas. Marguerite Merle, la fille unique du maire, en est la victime et doit se tenir éloignée un temps de l'hôpital.

Dans sa séance du 31 août 1917, le conseil municipal, reconnaissant, approuve l'attribution d'un insigne pour récompenser les infirmières des hôpitaux militaires et des formations sanitaires : en or pour celles qui ont 3 ans de service, en argent pour 2 ans de service, en bronze pour 1 an de service.

À la sollicitude des infirmières s'ajoute celle des visiteuses qui assistent aux pansements, font le courrier des blessés, expédient des colis pour les soldats du front ou les



La jeunesse des infirmières au service des blessés.
Archives municipales de Saint-Junien.

prisonniers... Ensemble, elles organisent des journées récréatives comme celle du mardi 17 août 1915 : organisée pour les blessés de l'hôpital par Mme Palant et Melles Merle et Desselas en présence de tout le personnel. Elle débute par un discours de Monsieur le Maire, suivie d'une vibrante *Marseillaise*, chantée par l'assistance, accompagnée au piano par Marguerite Merle. Les artistes locaux se produisent ensuite dans les œuvres du répertoire ou des récits patriotiques.
Des idylles se nouent parfois entre visiteuses et malades, condamnées par l'opinion publique et par l'armée quand elles impliquent des coloniaux de couleur...

En dehors de l'hôpital, visiteuses, infirmières, institutrices animent de nombreuses œuvres philanthropiques et, avec les enfants des écoles très impliqués dans la défense de la patrie, participent aux quêtes destinées à leur procurer des fonds. Ces fonds sont aussi alimentés par des subventions, des souscriptions et des galas de charité. Leur destination et leur usage ayant donné lieu à des abus scandaleux, la loi du 30 mai 1916 place les œuvres charitables de guerre sous le contrôle d'une commission qui émet l'autorisation d'*utilité publique* et vérifie périodiquement les comptes. Une vingtaine de journées charitables sont organisées pendant la guerre : en 1915, *la Journée du 75*, la *Journée du Soldat, des Orphelins, du Poilu* et les journées locales comme la *Journée du Limousin*... Mais la générosité diminue avec la lassitude et les difficultés de la vie quotidienne. En 1917, *le mois des Tuberculeux* n'a eu qu'une maigre récolte.

Ces dames sont aussi des marraines de guerre. Qui aura répondu à la demande, le 7 octobre 1916 de ce *militaire sérieux sans famille*, Louis Ranson, 5e Escadron du Train, Meknès, Maroc ? Ou à ces sept jeunes pilotes de la 4e Cie du 1er groupe d'aviateurs de Longvic (Côtes d'Or) qui souhaitent de *réelles* marraines de guerre ?
Institutrices, infirmières ou épouses des employés communaux mobilisés ne connaissent pas, cependant, les difficultés matérielles dans lesquelles se débattent les femmes de la classe ouvrière.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE REPREND LENTEMENT.

Malgré le départ de leurs ouvriers et de leurs cadres, les industries travaillant pour la défense nationale peuvent fonctionner avec une main d'œuvre restreinte : ceux qui restent, trop jeunes ou trop âgés pour aller aux tranchées et les affectés spéciaux. La

ganterie, industrie de luxe, tourne au ralenti mais garde une clientèle étrangère ou aisée. Le chômage des femmes, en privant de ressources les foyers modestes, devient préoccupant. Sur injonction du préfet, la municipalité décide l'implantation d'un ouvroir, travaillant pour l'intendance de la 12e région militaire. Installé au mois de mars 1916 dans la salle du conseil municipal, l'ouvroir occupe, en mai, plus de 300 ouvrières sous la direction... d'un homme, M. Gaillard. En septembre 1916, le bilan est satisfaisant : dépenses 34 196,91 francs, recettes 34 241,18 francs, salaires versés 33 581 francs. Les ouvrières ont confectionné 3 372 paires de draps, 500 vestes en toile, 17 720 couvre-casques, 20 024 gamelles, 30 000 caleçons, des vestes et des pantalons en toile, des sacs de distribution, des enveloppes de paillasse, des paires de molletières, des bonnets de police etc... Pour ces bons résultats, M. Gaillard recevra une gratification de 500 francs. En 1917, 500 ouvrières sont inscrites, touchant un salaire de 10 à 80 francs par mois, jusqu'à 180 francs pour les plus habiles et 500 francs pour M. Gaillard.

Pas de munitionnettes à Saint-Junien pour faire tourner la machine de guerre mais à l'automne 1915, paraissent les premières circulaires ministérielles invitant les industriels à embaucher les femmes partout où c'est possible. En 1916, le général Galliéni fait appel aux femmes susceptibles d'occuper des emplois militaires, secrétaires et dactylos, cuisinières. Avis aux dames : le 15e R.A.C. replié de Douai (Nord) et installé dans les bâtiments du dépôt de remonte de Saint-Junien, recrute.

Mme Marguerite Bigaud, veuve avec un enfant de 8 ans, sera embauchée comme rédactrice-comptable.

Au mois de novembre 1917, l'usine de porcelaine Michelaud, au Pont-à-la-Planche est remise en service : une bonne nouvelle pour l'emploi. Travaillant pour la défense nationale, 120 ouvriers et ouvrières sont employés au façonnage de porcelaine pour la guerre : isolateurs, bougies pour moteurs, etc...



Le tricot est considéré comme un devoir national. Dans les ouvroirs, dans les familles, les femmes confectionnent des chandails, des chaussettes, des mitaines, des bonnets... La laine est fournie par l'État et distribuée sur inscription des tricoteuses.
Coll. A. Bigaud.

LA VIE QUOTIDIENNE

Les classes populaires subissent de plein fouet les difficultés du ravitaillement et la vie chère, aggravée par une crise de la petite monnaie, et l'insuffisance des transports. Tout cela pèse sur les femmes, chargées de nourrir, vêtir, chauffer les familles. On manque de tout, charbon, pétrole, bois, électricité, papier, blé, produits alimentaires de première nécessité, sucre, farine, viande, café, œufs... Les pénuries s'aggravent en 1916 et 1917 alors qu'un froid rigoureux sévit ces hivers-là. Les causes en sont multiples : baisse de la production agricole, rupture des circuits commerciaux traditionnels, guerre sous-marine à outrance. S'y ajoutent les pénuries artificielles du fait des spéculateurs, intermédiaires, commerçants et paysans, profiteurs de guerre peu scrupuleux qui accaparent les denrées pour les revendre au plus haut prix. Malgré les réquisitions, bien payées au demeurant, la campagne s'en sort mieux que la ville où les entreprises sont menacées de fermeture, et la population de chômage.

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Fidèle au dogme de la libre entreprise, l'État tarde à prendre des mesures de contrôle des prix. En 1915, un prix maximum est fixé pour la viande et le pain, l'affichage est obligatoire, les contrôles sont renforcés sur les foires et les marchés où des frictions opposent paysannes et ménagères. Pour les besoins domestiques, une carte de charbon est instaurée au début de 1917; en mars, un carnet de sucre : 700g de sucre par mois et par personne, 500g en août ; en août aussi, la carte de pain.

La ration de pain est établie en fonction des besoins hebdomadaires de la famille, selon l'âge des consommateurs. Viennent *les jours sans,* les pâtisseries fermées le mardi et le mercredi de chaque semaine, les boucheries fermées le lundi et le mardi. Les boulangers ne peuvent mettre en vente que du pain fabriqué la veille. Les repas dans les cafés et les restaurants se limitent à deux plats par personne. En août 1918, Clémenceau impose le rationnement généralisé : la carte d'alimentation devient obligatoire. La population est divisée en enfants (E), jeunes (J), travailleurs (T), adultes (A), vieillards (V). Seul le tabac n'est pas rationné. Le pain est vendu au poids et par fractions de une ou de plusieurs centaines de grammes : la ration varie de 500g à 100g pour les enfants de moins de 3 ans.

Économiser : c'est une exigence pour les pouvoirs publics... heure d'été, coupures de gaz et d'eau potable, réduction de l'éclairage public et des vitrines des magasins, suppression des séances de cinéma du dimanche soir et de la messe de minuit de Noël 1916. Pour les ménagères des menus de circonstance. Remplacer la bouillie dans le potage par de l'avoine décortiquée. Utiliser des ersatz comme la saccharine pour faire des confitures et quand c'est possible, organiser un petit élevage domestique de lapins et de volailles, cultiver un carré de jardin et... s'adonner à la maraude et la cueillette dans les champs ou les prés de la campagne environnante.

Autre mot d'ordre: produire plus devient un devoir patriotique. Jardins ouvriers et surtout, jardins scolaires doivent permettre d'assurer une partie de l'approvisionnement local en produits maraîchers. Ils ne donneront pas les résultats escomptés et seront vite abandonnés.

LA GROGNE

Pénuries, réquisitions, paperasserie contraignante alors que de nombreuses femmes ne savent ni lire ni écrire et parlent mieux le patois que le français, hausse des prix, phénomène jusqu'alors inconnu... la grogne gagne les saint-juniaudes. Les propriétaires se plaignent du moratoire sur les loyers et les baux qui amputent leur pouvoir d'achat. Les clientes accusent les boulangers de ne pas donner le poids du pain qu'elles achètent. L'attribution de l'allocation pour les familles des mobilisés fait l'objet de récriminations et suscite des mécontentements vis-à-vis du maire qui se défend de tout favoritisme. Cette allocation a fait l'objet d'un grand malentendu. Elle n'était pas un droit pour les familles des mobilisés, mais un secours d'urgence pour celles dont le principal soutien était au front. Accordée par la commission cantonale avec beaucoup de largesse, il s'en est suivi un grand nombre d'abus. Les bénéficiaires n'étaient pas toujours les plus démunis.

Mais c'est contre la vie chère que les sachetières se mettent en grève en juillet 1915, réclamant une hausse de salaire de 20%. Avec l'arbitrage du maire, elles obtiendront 15%. Les gantiers obtiendront eux aussi satisfaction. Le 7 octobre, 200 à 220 gantières appartenant à 15 maisons se mettent, à leur tour, en grève. Le mouvement est mené par les épouses des anciens du groupe libertaire Germinal, actives au sein de la section féminine du Syndicat des cuirs et peaux. Les femmes peuvent se mobiliser plus facilement que les hommes, que l'on peut envoyer ou renvoyer au front. La plupart d'entre elles travaillent à domicile, et les salaires sont inférieurs de 40% à ceux des hommes. Ce salaire d'appoint s'avère nettement insuffisant quand l'époux est mobilisé et que le chômage menace

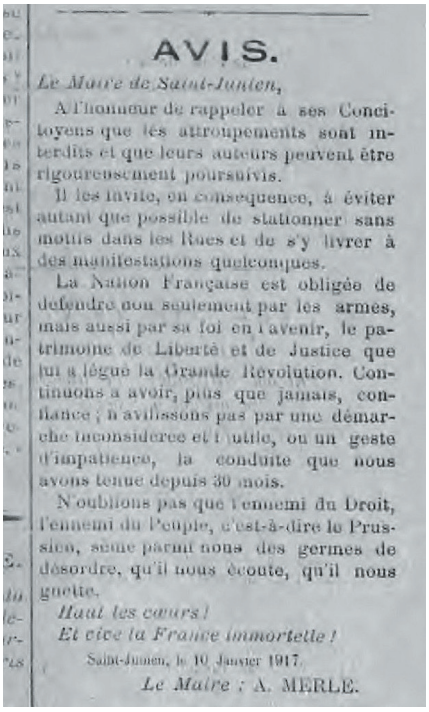

AVIS.

Le Maire de Saint-Junien,

A l'honneur de rappeler à ses Concitoyens que les attroupements sont interdits et que leurs auteurs peuvent être rigoureusement poursuivis.

Il les invite, en conséquence, à éviter autant que possible de stationner sans motifs dans les Rues et de s'y livrer à des manifestations quelconques.

La Nation Française est obligée de défendre non seulement par les armes, mais aussi par sa foi en l'avenir, le patrimoine de Liberté et de Justice que lui a légué la Grande Révolution. Continuons à avoir, plus que jamais, confiance ; n'avilissons pas par une démarche inconsidérée et inutile, ou un geste d'impatience, la conduite que nous avons tenue depuis 30 mois.

N'oublions pas que l'ennemi du Droit, l'ennemi du Peuple, c'est-à-dire le Prussien, sème parmi nous des germes de désordre, qu'il nous écoute, qu'il nous guette.

Haut les cœurs !

Et vive la France immortelle !

Saint-Junien, le 10 Janvier 1917.

Le Maire : A. MERLE.

Avis du maire de Saint-Junien publié dans *L'Abeille* du 17 janvier 1917, AM de Saint-Junien.

quand vient la morte-saison. À travail égal, salaire égal ! c'est l'une des revendications récurrentes. La grève dure 9 jours et se termine par un nouveau contrat de travail : le tarif de piqure est unifié dans les 15 maisons ; le salaire des piqueuses passe à 3 francs 90, celui des couturières et des noircisseuses à 2 francs 75 pour 8 heures de travail. Au même moment, les sachetières gagnent 1 franc 40 à 1 franc 60 par jour. Sont-elles de bonnes Françaises ? Peut-on faire grève et revendiquer alors que le pays est en guerre ? Est-ce la rupture de l'Union Sacrée ? Ces premiers mouvements sociaux n'ont pas eu d'effet d'entraînement sur les autres corporations : les revendications sont restées salariales, leur satisfaction apportant la preuve qu'il y a, malgré la guerre, de substantiels profits et que l'arbitrage syndical patrons-ouvriers peut s'avérer efficace.

Le mécontentement persiste devant les difficultés de la vie quotidienne et la lassitude d'une guerre qui paraît interminable. En 1916, les ouvriers gantiers réclament des augmentations de salaire et, devant le refus des patrons, se mettent en grève le 8 août ; grève dure, menée par le Syndicat des cuirs et peaux où se retrouvent les anciens meneurs du groupe Germinal à l'origine des mouvements de 1904 et de 1905 dans la cité gantière. La grève va durer jusqu'au mois d'octobre, les jusqu'au-boutistes n'hésitant pas à afficher leurs opinions pacifistes en brandissant le *Populaire du Centre* et *L'Étincelle*, le *journal de la Fédération des métaux*. Le mouvement n'entraînera pas les autres corporations. Les dirigeants du Syndicat envisage alors des sanctions contre les non-grévistes, voire leur radiation en tant que membres de *L'union syndicale ouvrière*.

L'agitation reprend à Saint-Junien, le 6 janvier 1917. *Ce jour-là*[1], *400 femmes débauchées par un noyau d'une cinquantaine d'entre elles, se rendent en cortège devant la mairie. Elles sont une centaine à réclamer l'augmentation des allocations militaires...*

La majorité refuse de signer cette pétition et la manifestation dégénère en manifestation... pacifiste, ainsi que le rapporte le commissaire de police : *Durant un quart d'heure, la manifestation a été assez violente et le vestibule de la mairie où je me trouvais seul était sur le point d'être envahi... Les femmes du deuxième groupe, les plus exaltées, tenaient des propos des plus violents et parmi les vociférations, je distinguais les cris de « À-bas la guerre ! Vive la paix ! Qu'on fasse la paix !...» Ce n'est qu'à l'arrivée des troupes que l'ordre a pu être rétabli.*

Pour ramener le calme, le maire rappelle que *les attroupements sont interdits et que leurs auteurs peuvent être rigoureusement poursuivis*. Il les invite en conséquence *...à éviter de stationner sans motifs dans les rues et de s'y livrer à des manifestations quelconques*. La Nation en armes réclame le maintien de l'Union sacrée, *N'oublions pas que l'ennemi du Droit, l'ennemi du Peuple, c'est-à-dire le Prussien, sème parmi nous les germes de désordre, qu'il nous écoute, qu'il nous guette. Haut les cœurs ! Et vive la France immortelle.*

Quelques mois plus tard, c'est toute la

1 Christian Dupuy, op.cité p.181. Archives municipales de Saint-Junien.

France qui sera secouée par de vastes mouvements de grève, tandis que des mutineries éclatent sur le front de l'Aisne et des refus d'obéissance dans de nombreux régiments d'infanterie.

LES GARDIENNES DU FOYER

Même si elles participent à l'effort de guerre, les femmes restent cantonnées dans leur rôle traditionnel de mères aimantes, épouses fidèles, infirmières compatissantes. Les féministes les encouragent à ne pas démoraliser les soldats en permission et à être des *semeuses de courage*. Chacun, chacune est dans son rôle : l'homme combat et défend la patrie ; la femme doit tenir, assurer la vie économique de l'arrière, la marche des affaires, l'entretien de la demeure et l'éducation des enfants.

La mobilisation s'est accompagnée d'une chute des mariages et des naissances.

En 1915, le gouvernement autorise le mariage par procuration : le garçon mobilisé peut se faire représenter par un fondé de procuration spéciale. Mais les couples préfèrent attendre, pour se marier, les permissions qui seront mises en place au printemps 1915, avec le respect du rituel et du caractère solennel de la cérémonie. La reprise des mariages intervient à la fin de 1916 et 1917, avec une durée réduite parfois à moins d'une semaine entre la date de la publication des bans et celle de la cérémonie. Nombreux sont les artilleurs du 15e R.A.C. qui épousent des *payses* réfugiées à Saint-Junien ou des Saint-Juniaudes.

En l'absence de parents décédés ou restés en zone occupée par les Allemands, les artilleurs du 15e RAC, doivent solliciter l'autorisation du procureur de la République. Compte-tenu des circonstances, les mariages se font dans une discrétion toute relative comme celui de Melle Merle avec M. Camille Ernest Robert de Masson de Saint-Félix, avocat et homme de lettres, demeurant à Treignac, mobilisé au 101e R.A.L. et titulaire de la Croix de guerre. Les fiançailles ont été annoncées le 9 mars 1918, les bans publiés le 27 avril. Le 17 août 1918 le mariage a lieu dans la plus stricte intimité,



La mère entretient pieusement le souvenir du père absent. Carte postale *La prière du soir*.
Archives municipales de Saint-Junien.

mais une foule nombreuse se presse sur le parcours du cortège, de la maison familiale du boulevard Victor Hugo à la mairie, puis de la mairie à l'église, et dans l'église.

Le maire et père de la mariée a cédé son écharpe à son adjoint. À l'église, un mariage chrétien dans toute sa solennité, grand-messe chantée et dans une envolée telle qu'on n'en fait plus aujourd'hui, le curé-doyen en appelle dans un parallèle audacieux à Dieu, à la France, à Saint-Louis, à la reine Marguerite, son épouse... Retenons cet hommage rendu à la jeune épousée : *Il suffit de vous avoir vue au chevet de nos chers blessés, dans votre uniforme de la Croix-Rouge, pour apprécier vos soins assidus, pour deviner votre zèle, admirer votre délicatesse. N'avez-vous pas vous aussi payé votre tribut, en contractant une épidémie qui vous obligea à un repos forcé et vous tînt éloignée de votre champ d'action.*

C'est à l'Hôtel Laudouze qu'aura lieu le repas de noces dont on ignore le menu. Devenue Mme de Saint-Félix, Marguerite poursuit ses

activités caritatives. Les 7 et 14 septembre, elle participe à deux concerts donnés au profit de la Croix-Rouge, de l'Union fraternelle de blessés de la Grande Guerre et des œuvres de bienfaisance de la ville avec, entre autres, son amie et témoin à son mariage, Melle Meunier, premier prix de harpe du Conservatoire de Paris.

En Belgique, les jeunes filles ont décidé de se marier en noir tant que durera l'occupation allemande.

Il est un devoir auquel la femme doit se soumettre : garantir l'avenir de la famille et de la race.
Depuis la fin du XIXe siècle, la baisse du nombre des naissances inquiétait les pouvoirs publics et les milieux catholiques à cause du risque de dépopulation de la France face à la vitalité démographique de l'Allemagne. Sous l'influence de médecins-puériculteurs, de leurs recherches sur la santé des mères et des nourrissons, la première loi sur la maternité est adoptée en 1909, accordant un congé de huit semaines à la femme enceinte, à sa demande et sans rémunération. Pas toujours assurées de retrouver leur emploi, beaucoup de femmes renonceront à cette possibilité, pénalisante sur le plan financier, peu adaptée aux ouvrières à domicile. Ces dernières travaillent jusqu'à la limite de leurs forces et reprennent leur activité juste après l'accouchement au détriment de leur santé et de celle du bébé.
Qu'en est-il des femmes non-salariées et privées de ressources ?
En 1910, les institutrices et les dames de la poste obtiennent deux mois de congés payés, à prendre avant ou après les couches. Le 17 juin 1913, la loi accorde aux femmes munies d'un certificat médical, le droit à un congé post-natal non rémunéré mais assorti d'une indemnité. Le congé prénatal est facultatif, le congé post-natal de quatre semaines pour les femmes salariées qui travaillent hors de chez elles est obligatoire. Il faut attendre 1917 pour qu'en bénéficie toute femme sans ressources et les ouvrières à domicile.

À Saint-Junien, l'aide accordée par l'État est complétée par une assistance municipale, après examen des dossiers. Environ une vingtaine de demandes sont entérinées par chaque conseil municipal. Les non-salariées reçoivent un secours essentiellement municipal et une aide provenant de la *société d'assistance aux mères* et de l'*aide maternelle*. Elles sont admises gratuitement à la maternité de l'hôpital qui a mauvaise réputation, c'est le refuge des miséreuses et des filles-mères. Son image s'améliore grâce aux infirmières et aux soins donnés aux blessés, mais les femmes préfèrent encore accoucher à domicile, à l'aide du docteur, de la sage-femme ou d'une matrone.

La formation des sages-femmes est renforcée et elles doivent être titulaires d'un certificat d'aptitude pour exercer leur profession. En 1917, leur salaire est de 14 francs par mois. L'*aide maternelle* distribue lait et vêtements aux enfants du premier âge. Malgré ces mesures, la mortalité infantile reste élevée à la naissance ou pendant la première année du bébé.
L'aide de la municipalité aux familles ne se limite pas au premier âge de la vie. Pour les enfants plus âgés, elle propose les fournitures scolaires gratuites, émet des avis favorables pour les demandes de bourse ou de sursis militaire pour les étudiants. Elle maintient l'aide aux vieillards et aux infirmes, augmente les salaires des épouses des mobilisés municipaux, les subventions aux nombreuses œuvres d'assistance.
Toutes les demandes ne sont pas couronnées de succès : Madame B... n'a pas obtenu le soutien qu'elle demandait pour permettre à sa fille d'apprendre le piano et à son fils de suivre des cours d'anglais... Les institutrices remplaçantes vont bénéficier, à titre gracieux et provisoire, de l'indemnité de logement que ne touchent plus les collègues au front qu'elles remplacent.

Mais quelles sont ces belles familles françaises[2] que la presse locale cite en exemple ?

2 Témoignages lus dans *l'Abeille de Saint-Junien*, *Les belles familles françaises.*



Carte postale : *Je l'offre à la France.* Archives municipales de Saint-Junien. Collection Jean-Claude Aréna.

Celle de madame Veuve Fargeot de La Coquille qui, à 44 ans, a douze enfants de 27 ans à 18 mois, six garçons, trois gendres sont sous les drapeaux. À Louhans, les époux Bernard ont dix-neuf enfants de deux lits : seize fils et gendres sont mobilisés, un est prisonnier, deux autres vont partir... De même, à Gorre, M. Redon a quinze enfants, sept garçons, huit filles ; l'aîné est né le 3 mars 1890, le dernier le 26 février 1916. Trois sont mobilisés. *Toute cette famille est en excellente santé*.

Soulignons l'héroïsme des quatre soeurs Vatel : Marie, Hélène, Camille et Madeleine ont ravitaillé, au péril de leur vie sept soldats français cernés par l'ennemi à Fère-en-Champenois : *quatre sœurs, fleurs modestes de la belle race paysanne française*.
Elles seront décorées lors d'une revue et tout le régiment défilera devant elles.

Pour sauvegarder la race, il est essentiel de mener une politique en faveur de la famille. C'est ce à quoi s'emploient les associations natalistes et famillialistes qui se sont constituées avant la guerre : l'*Alliance nationale pour l'accroissement de la population française,* la *Ligue des fonctionnaires pères de familles nombreuses*, et surtout la très influente *Ligue populaire des pères et des mères de familles nombreuses*, complétée par les cercles d'études, très présents et très actifs à Saint-Junien. Les associations mènent des actions de propagande et de pression sur les élus, exigeant la justice fiscale en faveur des familles nombreuses, des allocations et l'amélioration des conditions de logement. L'adoption de la loi de 1913 en faveur des familles nécessiteuses, même si elle est loin de répondre à leurs demandes, va permettre l'essor du mouvement familial.

Pendant la guerre, d'autres mouvements vont se constituer, portant un projet global, moral et éducatif, social et souvent religieux. En 1916, *La Ligue pour la vie* veut *réveiller les consciences, le sentiment du devoir de transmission de la vie*, avec ce slogan : *Repeupler, c'est moraliser*. *La plus grande famille* veut faire reconnaître les droits de la famille et son rôle dans la prospérité de la nation. Avec *L'Alliance nationale* et la *Ligue des fonctionnaires*, elles vont former un *Comité central des ligues de familles nombreuses*. Le comité demande des allocations et une justice fiscale étendues aux familles nombreuses et pas seulement aux plus pauvres, le vote familial en nombre de voix élargi en fonction du nombre d'enfants pour les pères de famille, l'instauration d'une journée des mères, comme il en existe une aux États-Unis et en Angleterre. En 1917, les Américains en France célèbrent le *Mother's day*, placé sous le signe de l'œillet blanc.

Le mouvement entreprend une véritable croisade morale mettant en cause ceux qu'il juge responsables de la dénatalité : les célibataires et les fils uniques, la pornographie, le cinéma, les pratiques anticonceptionnelles. Contre l'avortement, il demande une pénalisation renforcée, la levée du secret médical, la surveillance des maisons d'accouchement, en appelle à la délation y compris de la part de celles qui ont eu recours aux *faiseuses d'ange*.
Les organisations ouvrières sont méfiantes car ces propositions relèvent de la morale la plus traditionnelle, demandant aux pauvres d'être prolifiques, bons chrétiens, bons travailleurs, *méritants*, *dignes d'intérêt*. Elles rencontrent un écho favorable dans l'opinion, alarmée par la baisse de la natalité et le vieillissement de la population. Les médecins, les écrivains, les artistes, les enseignants, le clergé incitent à la procréation car le bilan humain de la guerre est catastrophique. Aux morts aux combats s'ajoutent ceux liés aux épidémies, typhoïde, tuberculose, grippe espagnole... La femme se doit de revenir à son rôle traditionnel : enfanter tandis que les hommes meurent sur le champ de bataille...

LES VEUVES DE GUERRE

Le deuil est annoncé dès que le mort est identifié. C'est au maire qu'il appartient de prévenir la famille. Mme Bramaud du Boucheron a le triste privilège de recevoir la première visite de M. Merle : son époux

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

a été tué à La Besace lors du repli de son régiment le 28 août 1914. Nous sommes le 19 septembre 1914. L'angoisse étreint la ville, qui accuse le maire de ne pas communiquer les informations qu'il est supposé connaître concernant les morts au combat. Il s'en indigne, met ses administrés en garde *au sujet de listes qui n'existe que dans l'imagination de personnes mal intentionnées ou mal renseignées. Il communique toutes les nouvelles aux familles dès qu'il les connaît lui-même*. Dès lors, c'est l'attente des lettres venues du front ou la crainte de la visite du maire. Celui-ci remplira plus de 500 fois son triste devoir, qui en fera un véritable oiseau de malheur.

Le soldat ou l'officier blessé, cela signifie, pour lui, l'hospitalisation et la convalescence loin du front s'il s'agit de la *fine blessure*. Sa famille peut lui rendre visite.
Louis Codet, blessé lors de la bataille de l'Yser en novembre 1914, est évacué sur l'hôpital du Havre. Il y mourra, dandy repenti, muni des sacrements de l'Église, avec à ses côtés, sa femme et sa belle-sœur : *Ne me pleurez pas, je meurs pour la France*. Edouard Delavie, blessé dans le même secteur, sortira de l'hôpital de Plancoët pour une longue convalescence au dépôt de son régiment à Mende, en Lozère.
Disparu... c'est ne rien savoir des conditions de son décès, du lieu de son inhumation, ou l'espoir fou qu'il est vivant, peut-être prisonnier en Allemagne, loin de la zone des combats. Si le cas est avéré, sa famille peut communiquer avec lui par l'intermédiaire de la Croix-Rouge à Genève, envoyer lettres et colis même contrôlés, et recevoir des nouvelles. Il y a des Saints-Juniauds au camp de Friedrischfield. Il peut s'évader ou être libéré dans le cadre d'échanges de prisonniers. Parfois, le miracle a lieu : le caporal Lestrade du 307e R.I., porté décédé le 14 octobre 1914, et deux militaires du 7e de ligne, portés disparus depuis le 17 août 1914, sont prisonniers de guerre, l'un à Minden, les autres à Geissen.

Paul Veyrat du 147e R.I., blessé aux Eparges, disparu depuis juin 1915, interné au camp de Darmstark, a réussi sa deuxième tentative

Témoignage : Une famille brisée.

Août 1914, Marie C. et son époux Jean sont métayers dans une petite ferme au lieu-dit La Bretagne à Saint-Junien. Mobilisé le 6 août 1914 au 338e RI, Jean est porté disparu le 28 août lors des combats de Rocquigny- La Transloy (Pas-de-Calais).
Avec ses deux enfants âgés de 4 et 2 ans, Marie, qui ne sait ni lire ni écrire, quitte la métairie qu'elle ne peut faire valoir seule et retourne vivre chez ses parents, métayers dans une ferme au Bourdieu sur la route de Bellac.
En 1917, elle est embauchée prioritairement à la fabrique de procelaine Michelaud qui travaille pour la défense nationale. Elle retrouve son indépendance en venant habiter dans le village même de La Fabrique. Elle garde l'espoir que Jean est vivant jusqu'à ce qu'elle reçoive la confirmation officielle du décès de son mari et la transcription du décès sur le registre de l'état-civil de Saint-Junien le 8 décembre 1920.
Elle s'installe en ville avec les deux enfants entrés dans la vie active après qu'ils ont obtenu leur certificat d'études. Elle excerce le métier de gantière à domicile. Veuve à 24 ans, elle ne se remariera pas et portera le deuil de son époux toute sa vie. Elle décède en 1980 et repose au cimetière de Saint-Junien.

Témoignage recueilli par Annette Bigaud auprès de sa petite-fille qui a accompli en hommage aux morts du 338e RI et à ce grand-père qu'elle n'a pas connu, le pélerinage au Transloy. Le combat du 338e RI de Magnac-Laval, le 28 août 1914, se solde par un bilan effroyable ; le Journal des marches et opérations du régiment indique la perte de 40 officiers et 1 139 soldats, dont près de 700 sont inhumés dans une fosse commune au Transloy. Plusieurs centaines de soldats limousins ont été fait prisonniers.



Témoignage

Françoise Lépine, une jeune veuve et Marie, sa petite orpheline : photo 1916.

Août 1914, papetier dans la fabrique de sacs en papier Sansaud à Saint-Junien, Édouard Lépine, semble promis à un bel avenir dans son entreprise. Mobilisé au 338e RI. de Magnac-Laval, il est porté disparu le 28 août 1914 lors des combats de Rocquigny. Veuve à 19 ans, seule et sans ressources, Françoise se réfugie chez ses parents dans leur ferme de Croyer avec sa fillette âgée de 16 mois. Elle s'occupe à des travaux de ménage et de couture pour la famille et le voisinage. L'avis officiel du décés de son mari lui parvient en 1920, transcrit le 3 juillet à l'état civil de la mairie d'Exideuil, ville dont Édouard était originaire. En 1921 Françoise se remarie avec un ami de son beau-frère.

d'évasion après quinze jours de marche à travers l'Allemagne... À Rochechouart, l'œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre conseille les familles et les aide dans leurs recherches éventuelles. Pour nombres d'épouses, il faudra attendre l'après-guerre pour avoir la confirmation que leur époux ne reviendra pas.

Mort au champ d'honneur, Mort pour la France : la famille reçoit les citations, la croix de guerre, remises à la veuve ou à la mère du défunt lors des cérémonies officielles, devant les troupes du 15e R.A.C. et les autorités civiles. Mais que sait-on des conditions de sa mort, de son agonie, de son inhumation ? Rares sont les défunts qui peuvent être inhumés au cimetière de Saint-Junien. Louis Codet, dont le corps a été rapatrié ou les blessés décédés à l'hôpital de Saint-Junien ou cet artilleur du 15e R.A.C. Alphonse

Témoignage



Lettre de Pierre Morand soldat du 138e R.I. à son fils Georges en décembre 1914
J'ai reçu ta lettre et je te remercie bien et dis à ton frère qu'il ne perd rien pour attendre qu'il faut qu'il soit sage. Embrasse bien ton frère et ta mère pour moi. Je t'embrasse bien.
Pierre morand a été tué le 31 janvier 1916 lors de la bataille de l'Artois. Il repose dans la Nécropole de Notre-Dame de Lorette.

Collection particulière

Agez, accompagné par sa veuve et ses orphelins. Leurs obsèques solennelles, les services funèbres sont suivis par une foule nombreuse.
En 1915, M. Pallant, directeur d'école, et son épouse ont reçu cette missive réconfortante de la part d'un camarade de combat de leur fils : *Nous l'avons enterré ce matin, 16 avril, au petit cimetière de Bervicourt…Il a eu tous les honneurs*… Pour les plus modestes, c'est une simple transcription dans la liste de l'état-civil, et parfois un entre-filet dans *l'Abeille* qui rapporte les faits d'armes d' *UN BRAVE* et les citations qui l'accompagnent. Comment faire son deuil quand le rituel de la mort n'a pu être accompli ?

Individuel et privé, le deuil est aussi collectif et social. Il se manifeste lors des cérémonies religieuses ou civiles qui prennent toutes des accents patriotiques, accompagnées par les troupes et l'état-major du 15e RAC : fête de Jeanne d'Arc, la Toussaint, le Jour des morts et bien sûr, le 14 juillet, avec les discours convenus célébrant l'unité nationale, le sacrifice des soldats et la consolation que les chers défunts sont morts victimes du devoir, le courage des familles et l'assurance de la victoire finale, soit le triomphe du droit sur la barbarie.
Grand moment d'œcuménisme pour la cité, les Ostensions ont lieu en 1918, placées sous la protection des saints tutélaires de la ville : saint Amand et saint Junien.
Pour les femmes et les jeunes filles, le deuil se materialise avec des habits noirs et un long voile noir. La tristesse envahit les lieux publics. La durée officielle légale du deuil est de dix mois, mais en fait, elle relève d'une appréciation personnelle, familiale, voire régionale.
La veuve se trouve confrontée à de multiples problèmes, matériels et moraux. Problème d'héritage tout d'abord. Si le couple était marié sous le régime de la communauté, elle hérite de la moitié du bien commun, et l'usufruit partie des biens du mari. Si les enfants sont mineurs, la femme a droit à



Deuil en Limousin, gravure de Jues Adler 1931. *L'impossible oubli.* Coll. particulière

jouissance entière de la part leur revenant, mais sous la surveillance d'un subrogé tuteur. Cependant pour la majorité des femmes, il y a peu de choses dans l'héritage, et la perte du compagnon signifie la perte du gagne-pain que ne compense pas la maigre pension. Celle-ci est fonction du grade du mari, indépendante du nombre d'enfants. Relativement élevée pour les veuves d'officier (en 1916, de 933 francs à 5 250 francs), elle est dérisoire pour les femmes des soldats (375 à 563 francs soit 1 fr ou 1,50 fr par jour). Les veuves des fonctionnaires sont privilégiées car jusqu'à la fin des hostilités, elles touchent la moitié de la solde de leur mari.

En 1917, les enfants orphelins deviennent *pupilles de la nation* et à ce titre, reçoivent une allocation qui doit leur permettre

d'obtenir une bourse d'études, des secours et des prêts.
C'est avec fierté que nous portons nos deuils... et ce serait les trahir que de songer à la paix. proclame le *Comité central des femmes françaises*. Un modèle s'impose, celui de la veuve éplorée, d'une conduite irréprochable, fidèle par-delà la mort, qui doit faire de ses fils des hommes courageux et de ses filles de dignes compagnes tels que le père glorieux les eût souhaités. Maurice Barrès invente le *suffrage des morts* pour *...les femmes et les mères des héros... dignes de recueillir (pour la défense de leur famille et de la patrie) le bulletin de vote du soldat dont l'âme était pareille à la leur*. Sa proposition, qui n'est en rien féministe, ne sera pas adoptée...

Le contre-modèle ? Les veuves joyeuses à la conduite inconvenante, les prostituées. Afin de lutter contre l'alcoolisme et le racolage, les cafés sont interdits aux femmes et aux enfants, et ouverts aux militaires à des heures très précises. Pas de rideaux aux fenêtres. Pour avoir enfreint la loi, quatre débitrices bien connues dans la ville seront condamnées à de fortes amendes.

Il y a les très mauvaises Françaises, les espionnes, dont la forfaiture est punie de la peine de mort. *L'Abeille* rapporte longuement le procès et l'exécution de Mata Hari...
Existe-t-il des maisons closes à Saint-Junien ? La rumeur publique fait état de deux ou trois établissements clandestins.
En février et en mai 1916, le préfet de la Haute-Vienne rappelle au maire qu'il doit prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la prostitution clandestine. La 12e région militaire à laquelle appartient Saint-Junien se classe au 3e rang pour les maladies vénériennes et au 5e rang pour la syphilis, sur les 19 régions existantes.

En 1918, brisant un tabou, Clémenceau demandera, à chaque région militaire, dans les villes de garnison, l'ouverture contrôlée de maisons closes. Un foyer du soldat accueillera au 42 rue Lucien Dumas en plein centre-ville de Saint-Junien, les artilleurs et tous les militaires de passage, en tenue, où ils trouveront de quoi faire leur correspondance.

UNE VILLE TRISTE ?

La guerre a entraîné la fermeture des salles de spectacle et, à Saint-Junien, de la salle de cinéma inaugurée en grandes pompes en avril 1914. Les deuils, la guerre qui n'en finit pas, la froidure des hivers rigoureux, les difficultés du ravitaillement font que Saint-Junien n'a plus le coeur à la fête. Mais il faut bien distraire les blessés et les convalescents, maintenir le moral de la nation, alimenter les caisses de solidarité. Aussi le gouvernement autorise-t-il, dès le mois de novembre 1914, la réouverture des salles de spectacle, pour la bonne cause. Les matinées de bienfaisance se multiplient, avec des artistes locaux ou des bénévoles, des concerts de charité avec l'orchestre du 90e R.I.T. qui interprète des œuvres du répertoire.

En octobre 1915, le casino de Limoges propose deux représentations extraordinaires de sa grande revue patriotique, *Retour du front* et *Le truc d'octave*, grand succès parisien. *Bien entendu, cette revue est parfaitement convenable. Elle ne contient aucun mot qui ne soit de bonne compagnie... Qui ne viendrait applaudir nos poilus dans des scènes vibrantes de patriotisme comme* Victimes de l'invasion, La marraine des poilus, Marche à la gloire, Des canons! des munitions ! *et des scènes hilarantes* Vive Rosalie, Les tramways départementaux... Le mariage par procuration.

Le cinéma *L'Avenir* propose un drame patriotique en trois parties : *Mourir pour la patrie* et les actualités de guerre : *Nos soldats à l'embouchure de l'Yser*. L'édifiant *Le petit soldat de bois* aura sans aucun doute fait pleurer dans la salle obscure...
1917 semble marquer un tournant dans la volonté d'oublier la guerre. Progressivement, le cinéma va proposer des films de détente, mettant en scène les héros de romans-feuilletons, *Fantomas*, *Rocambole*, *Judex* et surtout des films américains à épisodes portés



La Une du journal *Le petit écho de la mode* du 21 octobre 1917. Le deuil se porte avec élégance...

à l'écran par la société Pathé : *Les Mystères de New-York* (20 épisodes), *Les exploits d'Elaine*, *Le Masque aux dents blanches*, dont « l'influence détestable sur la jeunesse » est dénoncée par les bien-pensants. Chaque séance de cinéma comporte, outre le film principal, des *Actualités* et des reportages sur le front. Les bals qui avaient repris clandestinement sont interdits par le préfet jusqu'à la fin des hostilités.

La mode féminine reprend ses droits. Les couturières copient les modes de Paris diffusées par *Le Petit Echo de la Mode* dont la réclame est timidement réapparue dans *l'Abeille*. Toutefois, la mode évolue. Pour économiser le tissu, les jupes raccourcissent. Les robes sont à la mode-tonneau. Coco Chanel *invente* le jersey. Le corps se libère du corset mais celui-ci a la vie dure. Melle Dhorne, de Limoges, se dit spécialiste des vêtements de deuil qui se porte avec élégance.

Les mères de famille, seules au foyer, travaillant six à sept jours par semaine, avec de maigres revenus, ne profitent guère de ce changement d'atmosphère. Saint-Junien reste une ville triste.

11 novembre 1918 : l'armistice enfin... Les réjouissances qui l'accompagnent vont être

de courte durée. Dès le 13 novembre, les *remplaçantes* sont conviées à laisser leurs emplois aux hommes démobilisés, à se consacrer à leurs métiers traditionnellement féminins ou à retourner dans leur foyer pour enfanter des graines de poilus. Malgré les sacrifices et les peines endurés, les responsabilités assumées en tant que chefs de famille et chefs d'entreprise, elles ne partagent pas la gloire des héros des tranchées. Pas de reconnaissance officielle et de droits nouveaux politiques, juridiques, salariaux, elles n'ont fait que leur devoir. La déception est grande chez les féministes qui attendaient, par leur adhésion à l'*Union Sacrée*, des avancées en matière d'égalité des droits entre hommes et femmes. Mais la société a changé, un retour à la normale, comme avant la guerre, même pour les couples à nouveau réunis, est-il possible?

Annette Bigaud

Sources

Archives municipales de Saint-Junien : Lecture en ligne:
L'Abeille de Saint-Junien 1912-1919.
Délibérations du Conseil Municipal :
série 1 D7 du 6 août 1910 au 19 octobre 1920.

Saint-Junien en Limousin. Ville de Saint-Junien. Maury imprimeur, 1982.

Archives municipales de Saint-Junien : séries *Les dossiers du Chercheur d'or* n°6 novembre 2014: *1914-1918, Saint-Junien dans la Grande Guerre.*

Collection *L'Illustration* 1914-1918.

Bibliographie sommaire

ANTIER Chantal,
Les femmes dans la Grande Guerre
Collection Vivre dans la guerre,
Éditions Soteca 2011.

DUPUY Christian
Saint-Junien. Un bastion anarchiste en Haute-Vienne (1893-1923).
Faculté des lettres et des sciences humaines de Limoges,
PULIM, 18 février 2003;

MORIN-ROTUREAU Evelyne,
Françaises en guerre, 1914-1918.
Éditions Autrement, Paris, 2013

LE NAOUR Jean-Yves
Dictionnaires de la Grande Guerre,
Larousse, 2014

POURCHER Yves
Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour entre 1914 et 1918
Hachette, Collection Pluriel, 1995

THEBAUD Françoise
La femme au temps de la guerre de 1914
Petite bibliothèque Payot, 2013



La guerre a provoqué une recrudescence des maladies contagieuses: tuberculose, typhoïde, syphillis, grippe espagnole, les maladies infantiles. Les *visiteuses d'hygiène* vont jouer un rôle capital dans l'information et la prévention de ces maladies. Cette campagne est financée par la mission Rockfeller qui s'installe en France entre 1917 et 1923.

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Amour, chair, tendresse
La sexualité des poilus au front

Brigitte Favrie-Banette

J'entends du bruit ce sont des rats qui pas à pas
Tournent autour de ma cabane en la nuit pâle
Tournent en rond
Et je te baise
Sur ton beau sein fait d'une rose et d'une fraise
Et tu me baises sur le FRONT

Guillaume Apollinaire. Poèmes à Lou, 1re édition sous le titre *Ombre de mon amour,* Vésenaz près Genève, Pierre Cailler, 1947. Guillaume Apollinaire a reçu la visite de sa maîtresse Louise de Coligny-Chatillon sur le front en 1915.

Les 5 fils Pagand furent mobilisés ainsi que leur neveu né en 1898. L'aîné Hippolyte, de la classe 98, bien qu'ayant un handicap à la jambe est appelé dans les services auxiliaires fin 1915. Alfred, le plus jeune, était au régiment à la déclaration de guerre, il passa 7 ans sous les drapeaux. Gazé dans les tranchées il séjourna de longs mois à la fin du conflit en sanatorium et décéda en 1922.Henri, caporal réserviste sera incorporé de mars 1915 à juillet 1916. Gazé aussi, il s'éteignit peu de temps après la fin de la guerre laissant ses deux filles orphelines. François, décoré de la croix de guerre en mai 1917, fut mis en congé définitif en 1919. Il mourra en novembre 1924 quelques semaines avant la naissance de sa fille. Jean-Baptiste, mobilisé de janvier 1916 à janvier 1919, survivra à ses frères jusqu'à la veille de la 2de Guerre mondiale.

Suzanne Banette et François sont mariés depuis 1909. Les Pagand et la famille maternelle de Suzanne, les Cloup ont depuis le milieu du XVIIIe siècle pratiqué des alliances matrimoniales propres à préserver le peu de biens de chacune d'entre elles. Les Pagand sont des laboureurs d'un village de Tarnac qui partent l'hiver faire les scieurs de long. Les Cloup sont aubergistes du bourg depuis la fin du XVIIIe siècle, ils cultivent la terre et depuis peu sont aussi boulangers. La sœur aînée de Suzanne, Maria, a épousé en 1902 Henri, frère aîné de François, parti "limousiner" à Lyon. Puis il rejoint François monté à Paris faire le cocher de fiacre, s'inscrivant dans la lignée de migration de leurs ancêtres.

Le mariage entre Suzanne et François paraissait s'inscrire dans cet héritage d'unions arrangées. Peut-être, mais les sentiments ont primé et leurs proches ont su me raconter la qualité de l'amour qui les a animés durant de trop courtes années.

À la déclaration de guerre, Henri et Maria tiennent l'Hôtel-restaurant des cochers-chauffeurs à Levallois. Suzanne et François sont installés boulevard de la Gare (rue aujourd'hui disparue) près de Bercy et dirigent l'Hôtel des Alpes. Ces établissements accueillent les nombreux païs du plateau de Millevaches venus travailler à Paris comme maçons ou encore cochers et bientôt chauffeurs de taxi. Les frères et sœurs (Suzanne et Maria en ont neuf) aident à la bonne marche du commerce.

B.F-B.

Vendredi 30 du 6ème de 16
Ma Suzette chérie
Je réponds à ta lettre du 24 que j'ai reçue hier au soir, très heureux de te savoir toujours en bonne santé ainsi que toute la famille, de moi mon amie il en est toujours de même, je vais toujours bien aussi. Sur ta lettre, mon lapin, tu me réponds au sujet de ma promenade que si tu avais été avec moi je t'aurais emmené. Oui ma jolie je t'aurais emmené avec moi tu aurais été si contente. Il me semble encore te voir à côté de moi lorsque tu pouvais t'accrocher après moi tu étais si heureuse mais cela reviendra va mon amie et on ne se quittera plus mon lapin, on s'aimera toujours bien tous les deux...
Je vais te remercier de ta longue lettre mon lapinou, tu es bien sage de m'adresser de longues lettres comme ça aussi de mon côté j'en ferai autant.
Au revoir mon amie. Bien des choses à toute la maison, Anna et tout le monde.
Et toi ma jolie reçois de celui qui ne t'oublie pas un instant ses baisers et ses caresses toutes sincères.
Ton François pour toujours.

MON AMOUR, MA SURVIE !

Le caractère intime tout en tendresse et sensualité de cette missive est sans doute assez inhabituel entre époux façonnés par la pudeur et le carcan traditionnaliste des familles rurales de la Haute-Corrèze. D'autres soldats se montrent plus prosaïques[1]. Ces jeunes hommes se trouvent soudain privés de leur famille, de leurs fiancées, de leurs épouses, condamnés à la boue, à la peur, à l'omniprésence de la mort. La durée du conflit, l'enlisement dans les tranchées contraignent le soldat à un long carême affectif et à bien des tourments et frustrations de ses désirs intimes.
Comment les autorités civiles et militaires ont-elles géré la souffrance sexuelle et la carence affective de toute cette jeunesse jetée dans la guerre pour de longs mois. Les femmes qui n'enfantent plus[2], la semence des époux risquant d'être avariée par les maladies vénériennes ou gaspillée avec des femmes de mauvaise vie. Des épouses laissées seules face aux tentations de l'adultère en particulier en ville, ou bientôt prématurément veuves.

LES TÉMÉRAIRES

François Pagand a été incorporé au 100e régiment d'infanterie de Tulle en août 14. Il a participé à la bataille de la Marne puis à celle du bois d'Ailly. Son beau-frère Jean Couturas y a disparu en avril 1915. Sapeur-pompier, il est affecté au 1er régiment du Génie et est cantonné dans le secteur de Péronne en mai 1916. C'est entre Marne et Somme que Suzanne lui rend visite. Le 1er juillet débutera la terrible bataille de la Somme, offensive franco-britannique qui provoquera jusqu'en novembre un million de morts, blessés ou

1 «… l'absence de caresses féminines fait de nous de jeunes sauvages maniaques et grognons… À force de ne plus fonctionner mon organe n'existera peut-être plus... » André Khan, avocat lorrain, brancardier, lettre à son épouse 18 octobre 1914.
2 Dans les 77 départements non envahis le nombre moyen annuel des naissances vivantes est de 600 000 avant-guerre. Il tombe à 386 000 en 1915, 313 000 en 1916 et remonte à 400 000 en 1918.



disparus pour quelques petits kilomètres de terrain gagnés.

La lettre de François est l'écho de ce moment d'intimité amoureuse qu'il vient de connaître avec son épouse venue le rencontrer près de la zone du front.

Cette visite est une démarche audacieuse, en principe interdite. Il faut obtenir un sauf-conduit. Mais l'enlisement de la guerre pousse de plus en plus de femmes, maîtresses et mères de famille à braver les règlements et à se rendre dans les villes où sont cantonnés leurs hommes avant le retour dans les tranchées. Les militaires s'accordent pour considérer ces visites comme susceptibles *d'énerver la discipline et d'amollir le courage*[3]. Ces relations *passionnelles* ne vont-elles pas épuiser le soldat ? Les femmes doivent, en attendant le retour du permissionnaire dûment incité à cette occasion à en profiter pour faire son devoir d'époux[4], s'en tenir à l'abnégation, privilégier l'amour de la patrie à celui de l'amour conjugal. C'est une minorité de soldats qui pourront rencontrer leurs épouses dans ces hôtels de la zone devenus maisons de rendez-vous où les chambres sont prises d'assaut. Les gendarmes se montrent cependant philosophes. Tandis que l'armée veille, et au besoin sanctionne le soldat, malgré les critiques de la presse et les demandes en son sein même de lever l'interdiction faite aux femmes de venir visiter leurs conjoints, en particulier pour les officiers[5].

LES EMPOISONNEUSES

Les militaires redoutent encore plus la prostituée, une corruptrice, voire une espionne. Et pourtant les *professionnelles* mais aussi de jeunes réfugiées, des ouvrières appauvries par la montée des prix en ville, affluent dans les cités de la zone, les lieux de passage et de casernement, autour des gares parisiennes par où transitent les permissionnaires. Aussi l'armée édicte, dès le début de la guerre de position, des zones dans lesquelles il sera possible de prendre en main le contrôle des *filles* au nom de la défense nationale et de la santé publique. Les premières années de guerre, le commerce du sexe reste alors toléré mais ses excès, la publicité éhontée de la débauche, le scandale et le tapage conduisent, plus que le risque de morbidité

3 Général Sarrail, commandant en chef des armées d'Orient.
4 Le système des permissions est mis en place de façon chaotique entre fin 1914 et l'automne 1916. Elles sont en principe accordées pour une semaine tous les 4 mois à partir de mi 1915 selon les nécessités du combat et seront appliquées de façon inégalitaire. Certains soldats devront attendre 2 ans avant de retrouver leur famille !

5 Cf. illustration *Le Cri de Paris*



La prostitution se décline avec humour... carte postale des années de guerre

vénérienne, à évacuer des prostituées. La règlementation sera contrainte à évoluer et la police médicale remplacera la police des mœurs. Une circulaire du 13 mars 1918 donne le droit à l'armée d'organiser des maisons de tolérance[6]. Dans les chambres de ces bordels prophylactiques sont affichés des conseils sanitaires. L'état de santé des prostituées y est régulièrement contrôlé. Cependant, les militaires refuseront de distribuer gratuitement des préservatifs à leurs troupes. Un moyen contraceptif contraire à la campagne de repopulation nécessaire de la patrie, mais aussi jugé comme objet d'incitation au vice, ils prôneront la chasteté en service, privilégiant la surveillance de la sexualité du soldat dans les établissements que l'armée contrôle.
La position de l'armée française montre les ambiguïtés dont elle fait preuve, engagée à la fois dans sa mission moralisatrice des individus et dans le proxénétisme.

L'armée s'inscrit dans les courants sur lesquels, dès 1914, de nombreux penseurs de droite mais aussi de gauche s'accordent pour considérer la guerre prochaine comme une démarche régénératrice, fustigeant le goût des plaisirs, l'insouciance de ce qu'on appellera plus tard la Belle Époque. Une certaine forme d'immoralité dans les productions théâtrales ou littéraires, mais aussi l'alcoolisme, la syphilis, la pornographie et accessoirement la tuberculose (cependant moins honteuse que les fléaux précédents), menaçaient de précipiter la France dans le déclin, tout comme l'influence des néo-malthusianistes.
Cette angoisse de la dégénérescence de la race française et son corollaire de décadence morale donne tout son sens au combat antivénérien durant la Grande Guerre.

LA NOUVELLE PESTE NOIRE

La maladie vénérienne, et en tout premier lieu la syphilis, risque donc de corrompre le précieux sang français, celui du soldat, mais aussi du futur père de famille et de ses héritiers. Le soldat contaminé est suspecté de vouloir échapper à son devoir, d'être un empoisonneur. Admis dans une formation sanitaire, il est étroitement surveillé et portera jusqu'en 1916 un parement jaune au col. Soumis à la diète, les permissions lui sont bien entendu interdites. C'est à partir de la fin de l'année 1915 que, devant la croissance de l'épidémie, l'armée et le ministère de l'Intérieur entreprennent une politique de médicalisation qui passe par la contrainte et la déculpabilisation. La visite sanitaire des organes génitaux au départ comme au retour des permissionnaires devient le pilier de la lutte antivénérienne suivi par l'obligation de soins et l'internement jusqu'à la guérison. Des relevés statistiques des différentes maladies épidémiques se mettent en place durant les années

6 Elles existent déjà aux colonies.

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS



Carte postale de demande de marraine de guerre.

1915/1916. Mais pour être efficace il faut aussi appliquer les mesures de prophylaxie aux civils à risques, les ouvriers et ouvrières par exemple[7]. Le médecin doit dénoncer les coupables. De nombreux dispensaires aux consultations ouvertes et gratuites se mettent en place dans les villes malgré la pénurie de médecins et des laboratoires sous-équipés. Des commissions hospitalières de certaines municipalités, comme Limoges en février 1918, refusent de constituer de tels services tant que le ministère de l'Intérieur n'assurera pas la prise en charge des médicaments. Doit-on cependant rendre obligatoire pour le soldat le passage trois heures après un rapport sexuel au cabinet prophylactique comme le pratique l'armée américaine ?
Les sanctions pour ceux qui s'y soustrairaient sont rejetées, et en juin 1918 ces stations prophylactiques sont à l'essai dans les IXe et XVe régions puis généralisée, en août à toute la France.
Mais dans ce domaine comme dans celui de la prostitution, les autorités publiques et militaires ont oscillé durant le conflit entre solution autoritaire, coercition, déculpabilisation et responsabilisation du malade.

LES ANGES BLANCS

Pour le militaire, l'hôpital, autrefois lieu de déchéance et de misère, ou l'infirmerie, constitue, dans un premier temps, quelle que soit la gravité de ses blessures ou de sa maladie, une échappatoire à la guerre. Les auxiliaires de santé, sont 100 000 dont 70 000 bénévoles (parmi lesquelles des religieuses) à suppléer les infirmiers militaires envoyés au front. Majoritairement issues de la bourgeoisie, formées par la Croix-Rouge elles feront l'objet de discours élogieux à la fin de la guerre. Mais médecins et militaires vont là encore mettre bon ordre aux relations affectives (voire plus) qu'un soldat pourrait entretenir avec l'infirmière. Des manuels leur recommandent d'éviter toute coquetterie, il leur faut être *viriles dans leur soins* mais maternantes tout en se gardant de *cajoleries puériles*. Ici encore le combattant assailli par la douleur ne doit pas être amolli. Les médecins privilégient dans leurs choix une femme âgée ou mariée, le marivaudage, la séduction pouvant susciter des désirs qui ne peuvent que détourner le soldat de son devoir. Ils traquent les attentions superflues, des caresses prodiguées à des mâles diminués par leurs blessures ou la maladie.
Cependant privés de présences féminines depuis de longs mois, le patient retrouve auprès des soignantes un peu de l'image bienveillante et consolatrice de leurs mères, leurs sœurs, leurs fiancées pour quelques jours ou quelques semaines. Et bien des panseuses sauront soigner les corps et les cœurs.

LES MARRAINES DE GUERRE

Dès janvier 1915, des soldats apparaissent plus isolés. Orphelins ou natifs des régions occupées, ils ne reçoivent pas de courrier, ces lettres et colis qui permettent de supporter l'absence, de retrouver quelques bribes d'intimité et l'espace rassurant de la cellule familiale. Plusieurs associations se créent comme la *Famille du soldat*, *Mon soldat* encouragées par la bourgeoisie, relayées par les annonces de la presse *La Croix* et *L'Echo de Paris* qui connaissent un vif succès. *Flirt sur le front* fondé par le journal *Fantasio* bimensuel plus léger que ses confrères est vite débordé par les annonces des soldats.
Les marraines se recrutent dans toutes les classes de la société, certaines s'organisent et *adoptent* plusieurs filleuls. Des photos s'échangent, on se rencontre lors de permissions, faisant naître idylles ou déceptions. Mais des soldats débrouillards

7 Cf. *Classes laborieuses/classes dangereuses*. Louis Chevalier, Paris, Plon, 1958.



Le Cri de Paris

LE MONDE

Variations sur un thème connu

Dans la Somme, un riche industriel avait à son service, depuis plusieurs années, un jardinier en chef préposé à l'entretien et à l'embellissement de ses jardins.

Ce jardinier n'était pas un homme ordinaire. Il ne se contentait pas d'exceller dans sa profession ; il témoignait dans la conversation d'une culture générale peu commune et surprenait tous ceux qui l'approchaient par l'étendue et la précision de ses connaissances.

Le pavillon où il était installé avec sa famille au fond du parc offrait un tableau de calme bonheur.

Le soir venu, après s'être acquittée avec un soin jaloux de ses devoirs de mère et de ménagère, sa femme se mettait au piano, un excellent *Bechstein*, et interprétait Beethoven, Schubert, Schumann et Chopin avec autant de style que de sentiment.

Plus d'une fois, l'industriel, lassé d'une journée de travail, alla s'asseoir sur un banc près du pavillon, et l'âme ouverte aux mélodies qui s'en échappaient, il rêvait.

La guerre survint. La belle jardinière avec ses enfants repartit pour Berlin d'où elle était venue. Le jardinier les suivit, pour reparaître bientôt après dans la maison en officier de uhlans.

Dans son domaine dévasté par les obus et devant son usine ruinée par de méthodiques réquisitions, l'industriel songe avec mélancolie aux inconvénients des jardiniers trop kultivés et des jardinières mélomanes.

Héroïsme conjugal

On sait que le généralissime a sévèrement interdit aux femmes d'officiers de rejoindre leurs maris sur le front, et même dans les garnisons de l'arrière. Depuis un drame récent, ses prescriptions ont redoublé de rigueur. On arrive à les tourner cependant ; contre l'ingéniosité d'une amoureuse tous les règlements du monde sont impuissants.

La femme légitime d'un capitaine ne pouvait plus résister au chagrin de l'absence. Elle se dit que la crainte d'amollir le courage des guerriers avait fait interdire l'approche des épouses trop chères, mais que, sans doute, les autorités militaires écartaient avec moins de sévérité les belles et insoucieuses professionnelles de l'amour ; prenant un parti héroïque, elle se teignit les cheveux en jaune et les sourcils en noir ; puis ainsi transformée, obtint de résider dans le secteur où était cantonné son mari.

Le soir même, l'heureux époux était élu et la dame, feignant le coup de foudre, refusait sa porte aux camarades. Plaisanté, envié, le mari favorisé passa un « retour de lune de miel » enivrant.

Un tel bonheur ne pouvait durer : un jour, la dame, rappelée au foyer par ses enfants, annonça son départ. Les camarades, mis au courant on ne sait comment, protestèrent énergiquement et annoncèrent l'intention de garder de force la fugitive.

Il fallut découvrir le pot aux roses ; l'histoire s'ébruita. L'officier eut quinze jours d'arrêts.

Les beautés du séquestre

Le 2 novembre dernier, la rude main de la justice s'emparait, à Pont-l'Evêque, d'un cheval de course assez connu, *Le Matifan*.

Propriété d'un certain Ehlers, de Cologne, ce cheval entier avait été écarté de la réquisition, comme ses pareils, par la commission de remonte. Il était en pension dans le pays normand pour le compte de son entraîneur, M. Lucien Robert, à qui le Boche doit plusieurs billets pour l'entretien de son crack.

Novembre passa, puis décembre. L'unique créancier français, qui est l'entraîneur, aurait bien voulu que le cheval fût vendu au plus tôt, comme le commandait l'équité. Mais il faut compter avec les lenteurs de la basoche.

En avril, *Le Matifan* fut enfin affiché en vente publique à Deauville. Il vint des amateurs, mais leur stupéfaction fut grande lorsqu'on leur révéla que la bête ne serait pas adjugée à moins de 6.000 francs. Il y eut un joli tapage au Tattersall, le lundi de Pâques, quand on apprit cette prétention, inexplicable du séquestre.

Comme personne ne dit mot, le cheval ne fut pas vendu. Il a déjà absorbé en nourriture et en entretien plus que la somme qu'il représente.

De sorte que si cet animal est vendu un jour ou l'autre, ce sera, peut dire M. Robert, pour la peau.

La vieille bonne

Rose, la vieille bonne de Mlle X., a son franc parler dans la maison, comme une servante de l'ancien répertoire.

L'autre jour, Mme Z., entre en passant pour faire une communication relative à une des nombreuses œuvres dont s'occupe Mlle X.

Mme Z. a des relations dans le monde militaire et il est rare qu'elle n'ait pas quelque nouvelle à annoncer.

— Quoi de neuf ? lui demande-t-on.

— Tout va bien ; mais, je n'ai pas le temps... Il faut que je m'en aille.....

— Aujourd'hui, dit Rose, Mme Z., ce n'est pas l'*Information* ; c'est la *Presse*...

8.

Le cri de Paris, l'histoire de l'*Héroïsme conjugal* de cette femme d'officier prête à tout pour rejoindre son époux.

cumulent les marraines et revendent leurs colis à leurs compagnons. Des escrocs monnayent les nombreuses réponses reçues à leurs camarades. L'opinion alertée fait des marraines, pourtant souvent caricaturées en vieilles filles laides et animées par un désir charitable de soulager les âmes, des débaucheuses et des aventurières, parfois même des espionnes. On soupçonne les Allemands de se renseigner ainsi sur les mouvements de troupes ou le moral des soldats. Les militaires exigent des

contrôles et des références sérieuses. La correspondance des marraines suisses est, même, un temps, suspendue.
L'armée voit d'un mauvais œil ce besoin de confier ses peines, sa souffrance, de rechercher l'affection auprès d'une inconnue. Le poilu doit être un héros stoïque, endurant, qui n'a pas à se plaindre. Pourtant *si la morale eût parfois à en souffrir, le moral y trouva son compte*[8].
La longueur du conflit, la mort d'un filleul, les abus de certains, la suspicion de l'autorité militaire émoussèrent l'ardeur patriotique des marraines.

Le poilu n'a pas droit à la faiblesse, à la défaillance, il doit maîtriser ses désirs sexuels, ses passions, être ferme et déterminé. Passent encore les échanges de cartes postales grivoises, les objets érotiques qu'on grave dans les douilles ou le bois. Il peut encore conter fleurette aux jeunes femmes accortes, restées dans leurs villages près des cantonnements qui lui offrent le couvert, blanchissent le linge… parfois plus…



L'obsession sexuelle ne fait guère de doute lorsque les poilus sculptent dans les restes d'obus des sexes érigés. coll. particulière.

L'armée et l'État sont là pour renforcer les normes, contrôler la morale. L'épouse doit être une mère en puissance, dévouée à son héroïque époux parti la défendre sur le front. La veuve, privée de l'autorité morale de son époux doit se montrer digne. La jeune épouse doit se préparer à accueillir un mari malade, un grand mutilé.
Amour, chair et tendresse n'ont droit d'exister que pour accomplir son devoir d'époux et remplir le ventre des femmes. L'intrusion des expériences de guerre marqueront la vie intime de bien des couples.
Roger Cahen, un des derniers combattants de la Première Guerre mondiale encore vivants en 1998, répondit à une question d'un journaliste de France3, que c'est la tendresse qui lui avait le plus manqué durant les combats.

Brigitte Favrie-Banette

Bibliographie

Catalogue de l'exposition *Amour guerre et sexualité* organisée en 2007 par la BDIC et le musée de l'Armée.

Jean-Yves Le Naour
Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les Mœurs sexuelles des Français 1914-1918.
Aubier, 2002.

Françoise Thébaud, Michèle Perrot
Les Femmes au temps de la guerre de 14.
Petite bibliothèque Payot, 2013

8 *La vie quotidienne des civils en France pendant la Grande Guerre.* Gabriel Perreux.Paris, Hachette, 1966

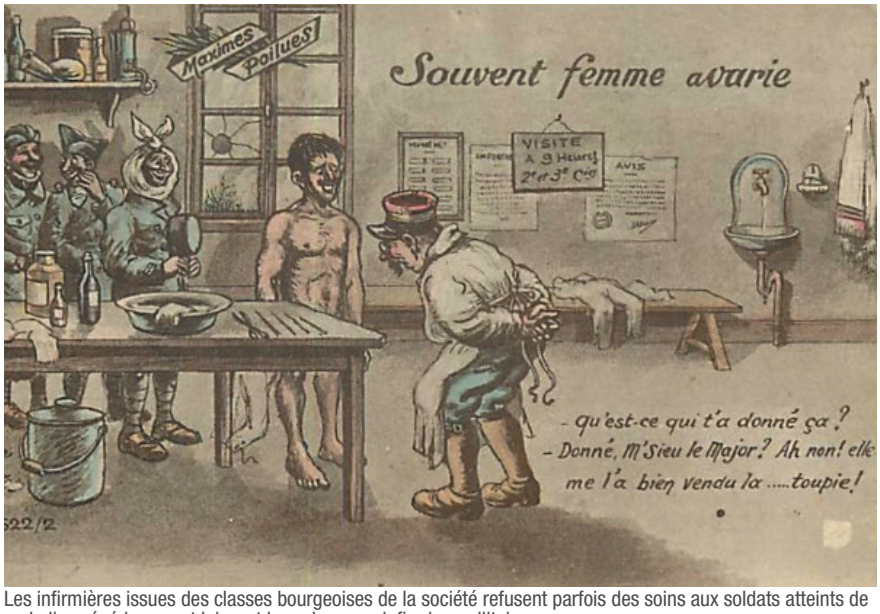

Les infirmières issues des classes bourgeoises de la société refusent parfois des soins aux soldats atteints de maladies vénériennes et laissent leur place aux infirmiers militaires.

Les hôpitaux militaires en Limousin

Pascal Soula

L'auteur : Pascal Soula est enseignant, et directeur d'établissement. Il consacre une grande partie de son temps libre à la recherche généalogique et historique en Limousin. Il est l'auteur de plusieurs études sur les mouvements de populations lors de la Grande Guerre. Il a aussi cherché à comprendre l'histoire de l'implantation des familles de tuiliers dans la région de Bellac en Haute-Vienne. Ses travaux de recherche ont été publiés dans *D'Onte ses ? Histoire et généalogie des Limousins*.

Résumé : Les premières semaines de la guerre, pendant l'été 1914, sont très meurtrières et le Services de Santé des Armées, submergé par le nombre de blessés à prendre en charge, modifie rapidement les procédures en vigueur jusqu'alors. Au-delà du Service de Santé, une grande partie de la population française se mobilise afin d'apporter soins et réconfort aux innombrables blessés et malades des années de guerre.

UNE IMPRÉPARATION TOTALE

Les combats de l'été 1914, dès le début de la guerre, sont particulièrement meurtriers; en plus des morts au combat, entre les mois d'août et de décembre, les services de santé de l'armée doivent prendre en charge 800 000 blessés et 300 000 malades. Or rien n'a été prévu pour prendre en charge autant de monde, la guerre était censée être courte. De plus, le fonctionnement des soins est encore proche de ce qu'il avait été lors de la guerre franco-prussienne de 1870. L'impression générale qui prévaut est celle d'une impréparation matérielle généralisée.
Les conditions de combat sont terribles. Pour la première fois dans l'histoire militaire de notre pays, le nombre de blessés est largement supérieur au nombre de malades et les services de santé doivent s'adapter.
Au cours des quatre années de guerre, la direction générale du Service de Santé aux Armées n'a de cesse de démultiplier les capacités de soins en prévoyant des solutions innovantes comme le recours aux civils avec la possibilité d'hospitalisation chez des particuliers.

L'ORGANISATION DES SECOURS

La prise en charge des blessés évolue au cours des quatre années de guerre. Au début, prévaut l'évacuation *à outrance* des blessés et malades vers l'arrière[1]. Selon la doctrine élaborée lors des conflits antérieurs, il s'agit d'évacuer des zones de combat et

1 *Hôpitaux et blessés de guerre 14-18 du front vers la Corrèze* (catalogue de l'exposition des AD de la Corrèze)

des formations sanitaires de l'avant le plus grand nombre de blessés en les dirigeant vers la zone de l'intérieur. Au cours des années, les formations de l'avant prennent de l'importance, afin de réduire les contraintes de transport.

À l'avant

Très rapidement, les secours sont organisés de la façon suivante :

- relève des blessés par les personnels de service de santé et application des premiers soins,
- prise en charge par les postes de secours ; établissement des fiches de diagnostic (fiche rouge = blessé évacuable/ fiche blanche = blessé non évacuable)
- transport vers l'hôpital d'évacuation (HOE : hôpitaux origines d'étapes)
- évacuation vers l'arrière via une gare régulatrice (Gray[2], Is s/Tille[3], Saint-Dizier[4], Troyes[5], Noisy-le-Sec[6], le Bourget[7], Creil[8], Dunkerque[9]) puis une gare de répartition (Limoges ou Brive pour notre région)
- répartition des blessés entre les différentes formations sanitaires de l'intérieur.

À l'intérieur

Un personnage joue un rôle essentiel dans l'organisation et l'équipement des formations sanitaires de l'intérieur : le directeur régional du Service de Santé. Le Limousin est particulièrement bien pourvu en établissements divers grâce à un maillage assez important des voies de chemin de fer (réseau de la Compagnie Paris-Orléans et tramways départementaux).

À l'arrivée en gare de Limoges ou de Brive, les blessés sont répartis entre les différentes formations sanitaires de la région. Ces établissements se répartissent en deux catégories principales :

- les hôpitaux permanents parmi lesquels on compte les hôpitaux militaires, les hôpitaux civils, les hôpitaux mixtes (principalement des établissement qui existaient antérieurement)
- les hôpitaux temporaires mis en place en fonction des besoins ; ils comprennent les hôpitaux complémentaires, les hôpitaux-dépôts de convalescents, les hôpitaux auxiliaires, les hôpitaux bénévoles.

Ces hôpitaux temporaires connaissent une évolution au cours de la guerre, en fonction des besoins. Très nombreux au début du conflit, l'autorité militaire décide en octobre 1915 la fermeture immédiate des formations sanitaires d'une capacité inférieure à 20 lits. Dans l'année 1917 de nouveau, de nombreux autres établissements temporaires sont supprimés ou mis en réserve. Parallèlement, les formations sanitaires de la zone de



Arrivée d'un blessé à la clinique Chénieux de Limoges.
A.D.87, 46Fi13233 (fonds Robert)

l'avant sont augmentées et renforcées.
Ces hôpitaux temporaires sont installés de façons très diverses dans de nombreux établissements scolaires, dans des bâtiments religieux, dans des hospices, dans des locaux industriels. Dans certaines localités, des familles mettent à la disposition des autorités leurs maisons ou leurs châteaux.

2 Gray, chef-lieu de canton, arrondissement de Vesoul, département de la Haute-Saône
3 Is s/Tille, chef-lieu de canton, arrondissement de Dijon, département de la Côte d'Or
4 Saint-Dizier, chef-lieu de canton et d'arrondissement, département de la Haute-Marne
5 Troyes, chef-lieu de canton et d'arrondissement, département de l'Aube
6 Noisy-le-Sec, canton et arrondissement de Bobigny, département de Seine-St-Denis
7 le Bourget, canton de la Courneuve, arrondissement de Bobigny, département de Seine-St-Denis
8 Creil, chef-lieu de canton, arrondissement de Senlis, département de l'Oise
9 Dunkerque, chef-lieu de canton et d'arrondissement, département du Nord



Maison particulière transformée en « ambulance ».
A.D.87, 46Fi555 (fonds Robert)

LES ÉTABLISSEMENTS EN LIMOUSIN

Selon leur typologie, les hôpitaux dépendent d'autorités différentes ; les hôpitaux complémentaires sont rattachés à l'administration militaire alors que les hôpitaux auxiliaires sont sous l'autorité d'une direction civile, un médecin généralement.
Un rapport du Service de Santé daté de 1916[10] donne les statistiques suivantes pour les villes limousines de la 12e région militaire:

Limoges : 36 hôpitaux pour 4 256 lits
Guéret : 4 hôpitaux pour 1 085 lits
Tulle : 4 hôpitaux pour 691 lits
Brive : 3 hôpitaux pour 1 294 lits



Le personnel et quelques patients de l'Hôpital temporaire N°11 de Limoges.
A.D.87; 46Fi13910 (fonds Robert)

Les hôpitaux complémentaires, sous autorité militaire disposent d'un médecin, d'un médecin aide-major, d'un médecin auxiliaire et d'étudiants en médecine ainsi que d'un nombre variable d'infirmières bénévoles, laïques ou religieuses.



Collection privée

Pour la Haute-Vienne, un rapport du préfet dénombre pour 1918[11], 65 hôpitaux dont 15 hôpitaux complémentaires, 2 hôpitaux auxiliaires, 40 hôpitaux bénévoles, 4 œuvres d'assistance aux blessés et convalescents et 4 hôpitaux américains.

Si les établissements importants sont situés dans les villes principales, on note la présence de petites structures dans certaines localités modestes. Dans ces communes, on a réquisitionné des établissements scolaires et des propriétaires ont mis leur maison ou leur château à la disposition, proposant parfois une seule chambre.
Dans tous ces établissements règne une discipline militaire très stricte. Les principes d'hygiène sont appliqués de façon rigoureuse. L'autorité attend de la part des patients une docilité totale aux soins. La même discipline est exigée du personnel soignant, notamment des militaires. À plus d'un titre, le médecin-chef a les prérogatives d'un chef de corps.

Si le dévouement des infirmières est indéniable, il donne cependant parfois lieu à des doutes sur leur motivation profonde, comme l'a évoqué le docteur Léon Jouhaud[12]. Certaines n'acceptent de soigner que des

10 Cité dans *Quand la Grande Guerres s'invite à Brive 1914-1917 Histoire de deux hôpitaux de l'arrière*; Jérémy Brunet (Pulim 2014)

11 A.D. de la Haute-Vienne, 2R190

12 *Souvenirs de la Grande Guerre*, Léon Jouhaud (Pulim 2005)

blessures, en prenant parfois des initiatives inappropriées, refusant d'apporter des soins aux soldats atteints de maladies vénériennes par exemple. D'autres méprisent les tâches subalternes qui font pourtant également partie de leurs missions. En fin de compte, les blessés gardent le plus souvent un souvenir ému de l'abnégation totale de ces infirmières, dont certaines laissent parfois la santé au service des patients.

Un article, accompagné d'un dessin d'Eugène Alluaud[13], est consacré aux Annamites, employés comme agents d'entretien dans les hôpitaux limougeauds. Ils seraient au nombre de 30 dans chaque établissement de la ville. Le journaliste les dépeint sur un ton léger, évoquant la recherche et la coquetterie de leur tenue ; le côté ingrat et obscur de leurs tâches est par contre tout à fait passé sous silence.



Blessés sénégalais à l'hôpital temporaire de Saint-Léonard, A.D.87; 46Fi3805 (fonds Robert)


Le Courrier du Centre. — Mardi 26 décembre 1916.

Les Annamites

CE QUE FONT LES ANNAMITES — KASISSE CRIANT : — CE QUE FONT LES ANNAMITES

Les Annamites employés d'entretien dans le *Courrier du Centre* du 26 décembre 1916. Collection du Cghml.

DES SOINS POUR TOUS

Dès le début de la guerre, une circulaire ministérielle en date du 15 novembre 1914 préconise, dans la mesure du possible, le regroupement des blessés ou malades d'origine musulmane dans le même hôpital. Par contre, ils doivent s'y trouver en compagnie de soldats de troupes métropolitaines, afin de se rendre compte qu'ils ont droit aux mêmes soins. En Haute-Vienne, un camp leur est spécialement dédié à Nexon. De nombreuses cartes postales représentent plaisamment ces soldats des troupes coloniales venus du Maroc, d'Algérie, d'Afrique occidentale, d'Afrique équatoriale ou d'Indochine. Ils font l'objet d'une curiosité certaine de la part des populations locales. Pour la première fois, l'empire colonial français apparaît ainsi de façon concrète aux métropolitains.

Il semble qu'il y ait eu de la part de soldats « indigènes » blessés ou malades (principalement nord-africains), une certaine résistance aux soins proposés. Ceux-ci constituent probablement un choc culturel violent pour ces troupes coloniales. De plus, les problèmes d'incompréhension linguistique ne simplifient certainement pas les relations avec le personnel soignant.

Le Limousin a également facilité l'implantation de plusieurs établissements

13 *Le Courrier du Centre*; mardi 26 décembre 1916

réservés à des soldats des armées alliées. En Corrèze, on dénombre ainsi un hôpital militaire belge à Beyssac[14], installé dans la Chartreuse du Glandier et un « US camp hospital » à Beaulieu-sur-Dordogne[15], qui fonctionne de septembre à novembre 1918.
En Limousin, chacun des trois hôpitaux-dépôts de convalescents de Brive, Guéret et Limoges disposent d'un centre de physiothérapie[16] qui réunit les services de mécanothérapie et de radio-électrothérapie. Certaines méthodes de soins, à la limite du supportable pour les patients, nécessitent un contrôle très strict d'assiduité. Les refus de soins ne sont pas rares, comme le signalent les registres conservés. Effrayés à la perspective de rejoindre le front, certains blessés ou malades tentent de retarder leur guérison.

LA MOBILISATION DES MILIEUX CIVILS

En Corrèze, le préfet fait appel à la population par voie d'affichage[17] pour que les familles accueillent des blessés légers, afin de désengorger les hôpitaux.

Dans le courant de l'année 1915, à mesure que l'opinion publique comprend que le conflit risque de durer plus longtemps que ce que l'on pensait, les fêtes et manifestations au profit des œuvres de guerre se multiplient. La presse locale les annonce dans ses colonnes puis en donne le compte-rendu détaillé dans les jours qui suivent. C'est l'occasion à chaque fois d'entretenir le patriotisme de la population civile.
Les villes pourvues de théâtres programment régulièrement des concerts, sinon, ce sont des séances de cinéma ou représentations théâtrales qui sont données au profit des œuvres de guerre. Les séances se terminent souvent par une tombola.
Tout au long des années de guerre, les « journées » se succèdent: « Journée du

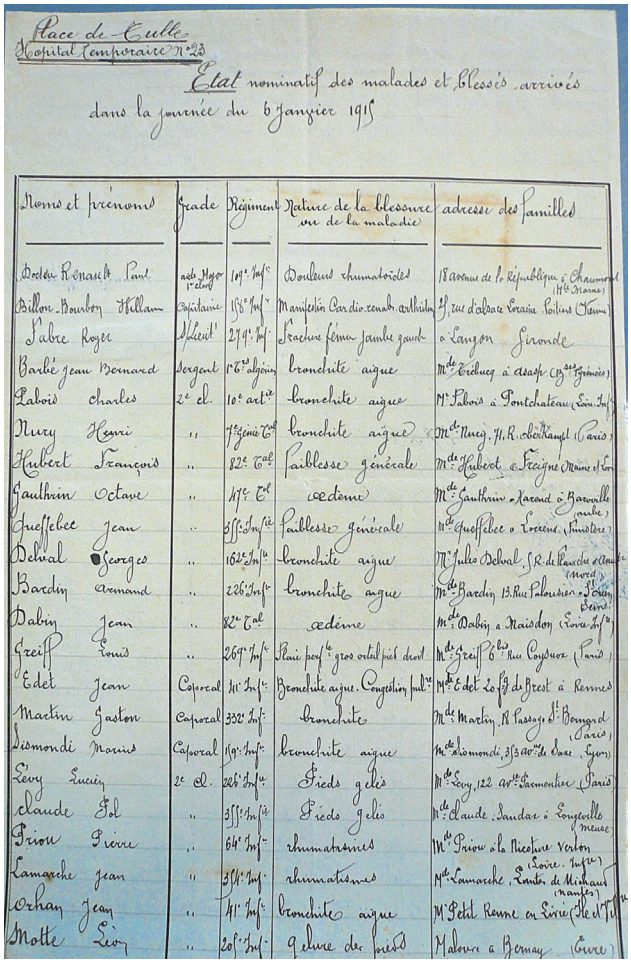
Place de Tulle
Hôpital temporaire N°23
État nominatif des malades et blessés arrivés dans la journée du 6 janvier 1915

Noms et prénoms	Grade	Régiment	Nature de la blessure ou de la maladie	adresse des familles
Docteur Renault Paul	aide Major 1re classe	109e Inf.	Douleurs rhumatoïdes	18 avenue de la République à Chaumont (Hte Marne)
Billon-Bourbon William	Capitaine	18e Inf.	Manifestation cardio-rénale arthritique	3 rue d'Alsace Lorraine Poitiers (Vienne)
Labre Roger	Adjudant	274e Inf.	Fracture fémur jambe gauche	à Langon Gironde
Barbé Jean Bernard	Sergent	15e Algérie	bronchite aigue	Mde Erdwerg à Obernai (Bas Rhin)
Laboid Charles	2e cl.	10e Art.	bronchite aigue	Mr Laboid à Pontchateau (Loire Inf.)
Nury Henri	"	7e génie Cie	bronchite aigue	Mde Nury 71 R. Oberkampf (Paris)
Hubert François	"	82e Cie	Faiblesse générale	Mde Hubert à Frezigne (Maine et Loire)
Gauthrin Octave	"	47e Cie	oedème	Mde Gauthrin à Jarzand à Jarzouille (Sarthe)
Queffelec Jean	"	65e Inf.	Faiblesse générale	Mde Queffelec à Locenel (Finistère)
Delval Georges	"	162e Inf.	bronchite aigue	Mr Jules Delval 5 R. de Planche à Amiens (Somme)
Bardin Armand	"	226e Inf.	bronchite aigue	Mde Bardin 13 Rue Pabourdin à Dreux (Eure et Loir)
Dabin Jean	"	82e Cie	oedème	Mde Dabin à Maisdon (Loire Inf.)
Greiff Louis	"	269e Inf.	Plaie perf. 4e gros orteil pied droit	Mde Greiff 6 bis Rue Coypeaux (Paris)
Edet Jean	Caporal	41e Inf.	Bronchite aigue. Congestion pulm.	Mde Edet 2e Bg de Brest à Rennes
Martin Gaston	Caporal	332e Inf.	bronchite	Mde Martin 11 Passage de Bourgogne (Paris)
Simondi Marius	Caporal	159e Inf.	bronchite aigue	Mde Simondi 3 3 au 5e de Lyon (Rhône)
Levy Lucien	2e cl.	265e Inf.	Pieds gelés	Mde Levy 122 Avenue Clichy Paris
Claude Eol	"	35e Inf.	Pieds gelés	Mde Claude Sandar à Longueville (Meuse)
Prion Pierre	"	64e Inf.	rhumatismes	Mde Prion à la Nicotine (Vaton)
Lamarche Jean	"	31e Inf.	rhumatismes	Mde Lamarche Cantin de Michaud (Loire Inf.)
Orhan Jean	"	41e Inf.	bronchite aigue	Mr Petit Renne en Loire (Ille et Vil. Maine et Loire)
Motte Léon	"	20e Inf.	gelure des pieds	Malouve à Bernay (Eure)

Liste des blessés et malades arrivés le 6 janvier 1915 à l'hôpital temporaire N°23. A.D. de la Corrèze; R 418.

Poilu, Journée du 75, Journée des Troupes coloniales, Journée française du Secours national, etc... »[18] Lors de ces journées, il est fait appel à des dons d'argent par des quêtes sur la voie publique ou de porte en porte, souvent réalisées par les enfants.
L'argent récolté lors de ces manifestations sert à améliorer les conditions de vie des blessés soignés dans les établissements de la ville. Il permet d'acheter du linge, mais également du chocolat, du tabac[19].
Les appels à la générosité paraissent souvent dans les journaux, les responsables font appel à la population civile pour des dons de linges, de légumes et de fruits qui permettent d'améliorer l'ordinaire des cantines des hôpitaux.
Pour faire face au foisonnement des

14 Beyssac, canton de Lubersac, département de la Corrèze
15 Beaulieu sur Dordogne, chef-lieu de canton, département de la Corrèze
16 *Quand la Grande Guerre s'invite à Brive; op.cit.*, p 161
17 A.D. de la Corrèze; R 418
18 *Hôpitaux et blessés de guerre 14-18 du front vers la Corrèze*, op. cit., p 59
19 *Le Populaire*, 10 juin 1915



Groupe de convalescents dans les rues de Limoges, dessin d'Eugène Alluaud. A.D.87 20Fi6

initiatives, la loi du 30 mai 1916 organise l'activité des œuvres de guerre qui doivent être déclarées devant la Commission départementale de Contrôle des Œuvres de Guerre[20].

Sont déclarées d'utilité publique les œuvres suivantes:

La Société de Secours aux Blessés

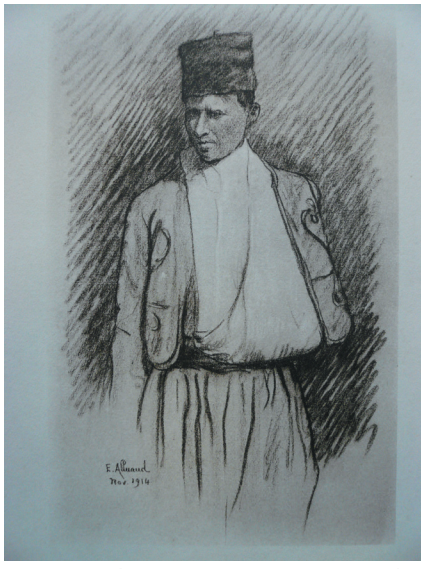

Zouave blessé au bras gauche, dessin d'Eugène Alluaud. A.D.87; 20Fi10

L'Union des Femmes de France

L'Association des Dames françaises

À ces trois associations s'ajoute la Croix-Rouge française, qui existait déjà depuis longtemps. Les comités participent aux obsèques des militaires décédés lors de leur hospitalisation par l'achat de couronnes mortuaires. De nombreuses associations professionnelles organisent également des collectes au bénéfice des œuvres de guerre. Force est de constater qu'à partir de 1916/1917, une certaine lassitude semble gagner la population, notamment en milieu urbain. Les sacrifices endurés sont de plus en plus difficiles à supporter. Les dons sont de plus en plus parcimonieux. Dans certaines villes, on réclame aussi la restitution des locaux scolaires, transformés en hôpitaux, à leur usage initial, perdu pour certains depuis deux ou trois ans. Cet état d'esprit est aussi le reflet de la baisse de moral observée chez les combattants au même moment.

Pascal Soula

20 A.D. de la Corrèze; R 418

Témoignage

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ



Hôpital temporaire n° 12

L'hôpital temporaire n° 12 (Evêché), recevrait avec reconnaissance les fruits, légumes, œufs, dons de toute nature qui lui seraient apportés. De création récente, cet hôpital n'a pas pu profiter de l'élan généreux qui multipliait les libéralités au début de la guerre.

Consacré au service d'orthopédie, il reçoit une catégorie de blessés tout particulièrement intéressante. N'y sont soignés, en effet, que ceux qui reçurent les plus graves blessures qui leur ont laissé de grosses difformités ou mutilations. La durée de leur traitement est forcément longue, ce qui fait qu'ils seront plus longtemps que des camarades plus heureux, privés des douceur de la vie de famille. Ils sont donc tout spécialement dignes de sympathie.

Article du *Populaire*; 26 septembre 1915

L'hopital temporaire n°12 (Evêché) recevrait avec reconnaissance les fruits, légumes, oeufs, dons de toute nature qui lui seraient apportés. De création récente, cet hôpital n'a pas pu profiter de l'élan généreux qui multipliait les libéralités au début de la guerre.
Consacré au service d'orthopédie, il reçoit une catégorie de blessés tout particulièrement intéressante. N'y sont soignés en effet, que ceux qui reçurent les plus graves blessures qui leur ont laissé de grosses difformités ou mutilations. La durée de leur traitement est forcément plus longue, ce qui fait qu'ils seront plus longtemps que des camarades plus heureux, privés des douceurs de la vie de famille. Ils sont donc tout spécialement dignes de sympathie.

BIBLIOGRAPHIE

Julien Mendès, sous la direction de Justine Berlière
Hôpitaux et blessés de guerre 14-18 du front vers la Corrèze.
Catalogue de l'exposition des A.D. de la Corrèze, Tulle 2014

Stéphane Capot, Jean-Michel Valade
Limousin 14-18, un abécédaire de la Grande Guerre en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Les Ardents éditeur, octobre 2008

Jérémy Brunet
Quand la Grande Guerre s'invite à Brive 1914-1917, histoire de deux hôpitaux de l'arrière, Pulim 2014

François Olier, Jean-Luc Quenec'hdu
Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918, tome 3, France sud-ouest, YSEC 2014.

L'armurerie de Tulle : une vieille histoire



Une famille d'arquebusiers, les Pauphile, est à l'origine de l'implantation d'une manufacture d'armes à Tulle à la fin du XVIIe siècle. Devenue Manufacture Royale d'Armes à Feu de Guerre en 1777, 294 ouvriers produisaient 2 000 à 3 000 fusils par an tant pour la marine, le commerce, la chasse que pour l'exportation. Toute la ville connût une intense activité durant a période révolutionnaire, les canonniers installés dans la cathédrale utilisaient les soufflets des orgues pour donner de l'air aux fourneaux… Jusqu'en 1836 ce sont des armes à silex qui sont fabriquées. En 1840 un nouveau modèle est conçu : le fusil à percussion et le gouvernement, soucieux d'équiper son armée, programme la fabrication de 60 000 armes par an. Le millier d'ouvriers fut atteint en 1844 et tripla en 1879. Les effectifs oscillèrent ensuite de 900 à 1 361 à la veille du XXe siècle. Les conditions des ouvriers restaient misérables malgré quelques progrès législatifs concernant le travail des enfants. La main-d'œuvre se répartissait en petits ateliers identiques à des échoppes avec une chambre à l'étage, dénommées boutiques pendant 200 ans.

En 1887, les progrès de l'industrialisation conduisirent à de grandes évolutions. Des terrains avaient été acquis et « la grande usine, la grande forge, la grande cheminée », les magasins remplacèrent les petits ateliers artisanaux occupant ainsi jusqu'en 1915, 102 000 m². La Manufacture avait modernisé son apport en énergie, en eau potable, ses voies de communications, son éclairage, ses rails et wagonnets. La confection des affûts de 155, 75 et 65 de montagne nécessitaient de nouveaux outillages. La fabrication rompait ainsi avec les activités traditionnelles.

Brigitte Favrie-Banette

La Manufacture d'armes de Tulle
pendant la Grande Guerre

Brigitte Favrie-Banette

L'auteur: Brigitte Favrie-Banette est originaire de Tarnac en Corrèze. Sa généalogie agnatique atteste de la présence de ses plus lointains ancêtres paternels dans ce qui est alors une paroisse, dès la fin du XVIe siècle. Après des études universitaires d'histoire, elle a plus récemment suivi les cours d'histoire de l'art de l'Ecole du Louvre. Collaboratrice de notre revue depuis plusieurs années, elle a ainsi abordé le petit patrimoine rural *Les Croix Monumentales au cœur de la Montagne Limousine* DOS n°6, L'œuvre du grand émailleur *Léonard Limozin à la cour des Rois de France* DOS n° 4. Soucieuse de faire connaître la modeste vie d'un village limousin sous la Restauration elle a réalisé une monographie sur Tarnac (Hors-Série n°4). Elle a souhaité préserver de l'oubli les témoignages laissés par les poilus tarnacois, en particulier lettres, photos, objets et leur rendre toute leur acuité, vivacité, souffrance et réalisme. Et mieux faire connaître cette rencontre douloureuse entre ces paysans ignorés sur leur Montagne limousine et la tragédie de la grande Histoire

Résumé: La Manufacture, vielle dame de Tulle doit en quelques mois s'adapter aux besoins pressants d'armement pour ce nouveau conflit. Elle connaîtra alors modernisation de ces installations et entrée des femmes dans l'usine, abordant ainsi, par la force des combats incessants, les profondes transformations à l'œuvre tout au long du nouveau XXe siècle.

RÉPONDRE À L'EFFORT DE GUERRE

En août 1914, la Manufacture d'armes de Tulle, comme les poudreries, les arsenaux et les autres manufactures, n'était pas préparée à la lourde responsabilité de fournir l'armée en quantité suffisante et de faire face ainsi à l'agression déclenchée par le Kaiser. Il s'agissait de produire davantage avec une main-d'œuvre alors réduite en ce début du conflit. Fabriquer et réparer les fusils Lebel modèles 1886 et 1886/1893[1] et surtout les affûts du canon de 75. Passer de 300 boîtes de culasses quotidiennes à 600, remettre en état de marche 750 fusils par jour…

La place manque pour répondre aux objectifs de l'État et il faut acquérir les 40 000 m^2 nécessaires à l'implantation d'ateliers supplémentaires d'usinage et de montage, de nouvelles grandes forges et d'un tunnel de tir de 200m de long. En avril 1915 le ministre de la Guerre Alexandre Millerand vient en personne visiter la manufacture et demande au lieutenant-colonel Jourdan qui dirige l'établissement de témoigner au personnel *sa satisfaction des efforts accomplis et des résultats obtenus*. Mais il faudra poursuivre la modernisation, une centrale à vapeur est projetée et sera en fonction dès 1917.

Le personnel en place, formé par

1 Pour réparer le fusil 86 on remplaçait la crosse par celle des vieux fusils de 1874 et aussi celle des anciens *Chassepot* stockés en grande quantité à Tulle et à Châtellerault. Les pièces valables étaient prélevées sur les fusils récupérés sur les champs de bataille.

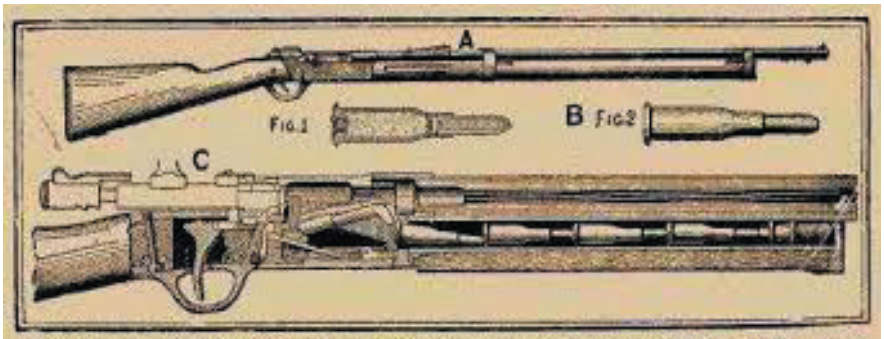

A. Fusil à répétition système Lebel. — B. Fig. 1, Coupe, et 2, Cartouche Lebel. — C. Mécanisme du fusil. Tonnerre fermé, auget relevé, la cartouche pénétrant dans le canon.

Le Lebel est le fusil qui équipe les armées françaises. Conçu en 1886 et modifié en 1893 par le colonel Nicolas Lebel (1838-1891), il tire des balles de calibre de 8 mm. Il est à la fois robuste et précis, mais dépassé en raison de la lenteur de chargement de son magasin. Ses équivalents allemand et britannique sont respectivement le Mauser G98 et le Lee-Enfield Mark I dont la cadence de tir est nettement supérieure. La longueur du fusil Lebel (1,80m) le rend d'usage très peu pratique dans les tranchées souvent étroites de la guerre de position, qui est plus pour les Limousins de taille souvent inférieure à 1,60 m.

l'établissement, est en nombre insuffisant, les qualifications doivent évoluer avec l'introduction de nouvelles méthodes, machines et procédés. Le recrutement local s'effectue avec difficulté, les ouvriers corréziens demandent des permissions au moment des travaux agraires pour suppléer les soldats de leur famille partis au front, et il faut se résoudre à faire appel, temporairement comme il est précisé à l'embauche, aux réfugiés, à des étrangers admis à collaborer à la Défense Nationale, belges en particulier, et enfin aux femmes, *les munitionnettes*. Jusqu'alors, quelques employées étaient occupées à des tâches de secrétariat. 998 femmes sont en poste en 1917. Veuves de guerre ou réfugiées pour l'essentiel. Elles ne seront plus que vingt en décembre 1918. Des ouvriers militaires du service armé et auxiliaire appartenant à la Marine, venant de Cherbourg, Rochefort et Brest renforcent les effectifs les premiers mois de la guerre. Le travail de nuit est requis avec un salaire majoré de 40%. On travaille à nouveau le samedi. Les effectifs en 1916 atteignent 4 743 ouvriers, 4 529 en 1917, 3 663 à l'Armistice. Ils seront 963 en 1920 et 741 en 1922.

Mais l'afflux de population à Tulle, nouveaux ouvriers et ouvrières, les évacués des zones de conflit du Nord et de l'Est, pose problème comme dans d'autres villes, industrielles en particulier. La préfecture de la Corrèze a dû par ailleurs convertir certains bâtiments publics, comme le palais de justice, en hôpitaux pour accueillir les soldats blessés. De 15 000 en 1914 le nombre d'habitants double en 1916. Il faut loger et nourrir cet afflux de réfugiés et main d'œuvre supplémentaire. Les logements manquent, les Tullistes craignent la pénurie de pain et de farine, des bagarres éclatent sur les marchés, certains profitent de la situation pour proposer des garnis insalubres, augmenter loyers et marchandises. Bien des villes ont dû installer des cantonnements pour loger les ouvrières sans respect d'hygiène élémentaire. L'État ordonne des inspections en 1916 pour instaurer un meilleur confort et une plus grande salubrité. Tulle, en raison de l'activité de la Manufacture, est durant la guerre en état de siège, le couvre-feu est instauré, les libertés restreintes[2], c'est l'autorité militaire qui dirige la ville et règne en maître sur le quartier de Souilhac où est installée l'usine d'armement.

Dès novembre 1918, les ouvrières sont invitées à regagner promptement leur foyer[3]. La Manufacture dépend du ministère de l'armement et les conditions salariales sont règlementées et non laissées au bon vouloir

2 C'est ainsi que les bals sont interdits…

3 Un article du *Figaro* du 31 mars 1919 précise que « la démobilisation… [des ouvrières recrutées dans les usines] s'accomplit sans bruit, discrète comme un frou-frou »…

d'un entrepreneur, aussi une petite aide financière leur est consentie. Le conseil des ministres fixe à titre rétroactif en février 1919 les conditions de licenciement du personnel féminin auxiliaire recruté pendant la guerre : *une indemnité de 30 jours de salaire pour toute embauche trois mois avant l'Armistice et un jour de salaire par quatre mois de présence*.

La perte d'emploi causa un problème aux nombreux ouvriers licenciés mais aussi aux autorités. Dès 1886 les ouvriers de la M.A.T et l'État contribuaient à part égale à un fonds de secours que l'État doublait en cas de licenciement, juste précaution car les effectifs variaient grandement en fonction des commandes[4]. Mais en 1919, le personnel devait être réduit de façon drastique. L'Office départemental et municipal de placement de Tulle s'empressa de recueillir les offres d'emploi de diverses régions. Celui de Lyon envoya des délégués sur place. Les ouvriers de Tulle pouvaient solliciter un emploi auprès de l'atelier de chargement de Montluçon. Des entreprises de Lyon et d'Arles offrirent des places de fraiseurs, aléseurs, électriciens, tourneurs aux ouvriers de *la manu* comme la dénommaient ces hommes qui y avaient fait leur apprentissage et espéraient y finir leur carrière.

La grande dame tulliste retrouva son rythme de temps de paix pour quelques vingt années. Elle anticipa sa production en prévision de la Seconde Guerre mondiale durant laquelle elle connût la honte de la politique de collaboration du gouvernement de Vichy et l'humiliation d'être sous tutelle allemande. En juin 1944, en représailles aux actions de sabotage de la Résistance, 3 000 tullistes furent arrêtés et parqués dans les locaux de l'usine, 99 furent pendus dont 39 ouvriers de *la manu*.

LES MUNITIONNETTES

C'est ainsi qu'on désigna les premières femmes recrutées pour suppléer les soldats partis au front dans les usines d'armement puis par extension dans toute l'industrie.



Les munitionnettes, en salopette et les mains sales, devant un tour.

Bien des femmes avaient déjà connu l'usine dans l'industrie textile où elles étaient majoritaires. En 1914, la baisse de la population active masculine est de 20%, et elles sont désormais appelés à remplacer les hommes et à assumer leurs tâches dans l'industrie chimique, le travail des métaux, les usines d'armement. Certains entrepreneurs ont adapté la fabrication à leur capacité et ont respecté les mesures prises par le gouvernement. L'État tout en entérinant l'implacable logique patronale et ne voulant pas heurter les susceptibilités des chefs d'entreprise, tente de limiter l'exploitation des ouvrières : temps de repos, rémunération à l'égal de leurs collègues masculins. D'autres ont contourné ces directives en distinguant les salaires en fonction des postes de travail et des ouvrières sont ainsi confinées aux travaux de fabrication en série ou à la vérification de pièces finies avec un salaire qui peut être inférieur de 47% à celui de leurs collègues masculins. On vante cependant leur minutie, leur habileté, leur

4 Par exemple : 2 344 ouvriers en 1889, 923 en 1895.



L'ouvrière en bleu de travail, embrasse son mari sur le front et le charge de prendre attention à la petite! *Prends garde au môme… hein.* Publié dans *La Baïonnette* n° 124 le 15 novembre 1917.

patience : *il reste de la ménagère dans la tourneuse d'obus et les femmes font de la métallurgie comme du tricot*[5]… mais aussi de la fourmi qui les pousse coûte que coûte au rendement pour toucher les primes et s'user à la tâche…

Pourtant des caricaturistes se pressent de railler ces femmes qui dotées d'un salaire achètent bas de soie, bottines et bijoux, arrivent à l'usine les cheveux ondulés… quand d'autres soulignent la vigilance patriotique de ces travailleuses et la part qu'elles prennent à la victoire qui ne saurait tarder.

La réalité est autre, car les accidents de travail touchent particulièrement les femmes quand la fatigue vient, en seconde partie de journée, les maladies infectieuses guettent les plus fragiles. Leurs enfants ne sont pas toujours gardés et ne fréquentent plus l'école. Les volontés les mieux trempées s'émoussent et certaines ouvrières s'absentent ou cherchent un autre travail. Leurs époux mobilisés craignent que la vie de l'usine ne les déprave.

Le secteur de l'armement a largement recruté la main-d'œuvre féminine. 27% pour l'ensemble de la France, 22% à la manufacture de Tulle. Dans les usines en Régie nationale, dont celle de Tulle fait partie depuis 1886, les salaires institués par le ministère de l'armement, suivront au mieux la hausse continue du coût de la vie, en particulier à partir de 1917, contenant ainsi l'exploitation des ouvrières et les disparités de rémunération.

Les hommages ne manqueront pas et Joffre

5 Gaston Rageot : *La Française dans la guerre,* Paris, Attinger Frères, 1918



– *Que veux-tu faire quand tu seras grande ?*
– *Moi, tourneuse d'obus*
Dessin de Pallier

s'y joignit en déclarant : *Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre*.

L'Armistice est signé en 1918, il est temps pour les femmes de quitter les usines et retourner à leurs devoirs de mère et ménagère. Leur implication dans l'effort de guerre est salué mais il ne faut pas, maintenant que la victoire a apporté la paix, qu'elles entrent en concurrence avec les hommes revenus du front, fassent baisser les salaires, se *masculinisent* et les syndicats eux-mêmes adoptent des positions conservatrices.
Pour la classe ouvrière comme pour les féministes ou les pouvoirs publics, il y a la mère derrière l'ouvrière et *l'avenir de la race*, comme on disait alors, *est une préoccupation tout aussi importante que la production de guerre*[6].

Brigitte Favrie-Banette

6 Françoise Thébaud. *Les femmes au temps de la guerre de 14,*. Editions Payot & Rivages. 2013

Les effectifs à la Manufacture d'armes de Tulle en 1917

414 ouvriers civils professionnels
1 171 ouvriers civils non professionnels
998 ouvrières
1 392 ouvriers militaires professionnels
554 ouvriers militaires non professionnels
Total : 4 529 dont 22% de femmes

Les effectifs nationaux dans l'Armement

430 000 femmes
497 000 ouvriers mobilisés
425 000 ouvriers civils
133 000 enfants de moins de 18 ans
13 000 mutilés
108 000 étrangers
61 000 coloniaux
40 000 prisonniers de guerre
Total : 1 587 300. dont 27% de femmes

Bibliographie

Yves Caire
Histoire de la Manufacture d'armes de Tulle de 1690 à 1970.
Réalisation ITEP GRAFIC. 1970.

Stéphane Capot et Jean-Michel Valade
Limousin 14-18. Un abécédaire de la Grande Guerre en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.
Les Ardents éditeurs, 2008.

QUATRIÈME CHAPITRE

La montée du pacifisme



Frères d'armes. Carte postale ancienne Alain Thomas. Saint-Junien.

La Haute-Vienne, berceau du pacifisme ?

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, titulaire d'un doctorat et agrégé de l'Université, enseigne l'histoire en classes préparatoires littéraires au lycée Gay-Lussac à Limoges.

Résumé : Si l'été 1914 avait été marqué par l'effondrement du mouvement pacifiste, les années 1915 et surtout 1916 voient en revanche apparaître une contestation politique de la guerre. Elle n'a guère encore de dimension sociale. Elle trouve toutefois un terreau favorable en certains endroits pour s'enraciner. La Haute-Vienne est un des premiers foyers de ce renouveau pacifiste porté par des militants de la SFIO.

Au printemps 1914, l'électorat haut-viennois avait massivement voté en faveur des candidats socialistes qui faisaient campagne contre la loi faisant passer de deux à trois ans la durée du service militaire. Quelques semaines plus tard, Limoges avait accueilli un grand meeting pacifiste alors que l'Europe était sur le point de s'embraser[1]. Pourtant, comme sur le plan national, les socialistes locaux s'étaient très vite ralliés à la politique d'Union Sacrée et la mobilisation générale s'était déroulée dans le calme[2], quoique sans enthousiasme ni élan belliqueux. Dès le 6 août, Paul Faure, rédacteur en chef du *Populaire du Centre*, écrivait : *maudissons-la* [guerre] *de tous nos cœurs qui saignent, maudissons-la de toutes nos angoisses d'aujourd'hui, de toutes nos douleurs et de toutes nos larmes de demain*[3]. Nul ne parle cependant de se désolidariser de la patrie attaquée.

PREMIERS CRAQUEMENTS

En 1915 toutefois, apparaissent les premiers flottements dans l'appareil local de la SFIO. Léon Berland, alors secrétaire fédéral départemental, se permet de dénoncer le *jusqu'auboutisme* de son parti et demande à ce que l'on se montre attentif à toute rumeur de paix. Le 9 mai, un texte signé de Léon Berland, Paul Faure, Adrien Pressemane,

1 Voir Philippe Grandcoing «Le 1er août 1914 : comment les Limougeauds sont entrés en guerre ?», *D'onte ses ?*, n° 10, automne-hiver 2014, p. 25-28.

2 Sur ces aspects voir Jean-Jacques Becker, *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, PFNSP, 1977.

3 Cité dans *Pacifisme*, in Stéphane Capot et Jean-Michel Valade, *Limousin 14-18. Un abécédaire de la Grande Guerre*, Les Ardents éditeurs, 2008, p. 116.

Sabinus Valière et Jean Parvy[4] affirme, au nom de la fédération départementale *espérer la fin de la guerre […] dans l'intérêt du socialisme, de la patrie, de la classe ouvrière*. On attend alors du parti qu'il *ne désavoue aucune des tentatives qui pourront être faites par des sections socialistes d'autres pays pour rechercher les moyens d'en finir avec cette boucherie effroyable où coule à flots le sang des innocents et des victimes*[5]. Désavoués par la direction nationale, les pacifistes hauts-viennois n'en continuent pas moins à défendre leurs idées, notamment en direction de leurs électeurs. Ils disposent pour cela des colonnes du *Populaire du Centre* dirigé par Paul Faure, lequel publie une série d'articles hostile à la guerre sous le pseudonyme de Pax[6]. Mais la censure se montre vigilante et de nombreux numéros paraissent avec des blancs. Les ciseaux d'Anastasie sont particulièrement actifs durant l'année 1916, la bataille de Verdun symbolisant aux yeux des socialistes locaux l'absurdité et la cruauté de la guerre d'usure.

Il est difficile de mesurer l'audience de telles idées dans la population locale. Il est également impossible de savoir si les responsables socialistes se sont fait l'écho des sentiments de leurs compatriotes ou si c'est leur propagande qui est à l'origine de la montée d'une opinion critique quant à la poursuite de la guerre. Toutefois, dès le printemps 1915, les autorités s'inquiètent de la lassitude observable dans certains milieux paysans. Le commissaire de police de Saint-Léonard se fait ainsi l'écho en 1915 du rejet croissant de la poursuite du conflit chez *beaucoup de paysans […] très montés contre la guerre*[7]. Il semble qu'alors les milieux ouvriers urbains, pourtant plus politisés, soient plus en retrait dans l'expression de cette lassitude.

LASSITUDE DANS LES CAMPAGNES

Il n'y a rien d'illogique à cela. Les campagnes ont en effet payé un très lourd tribut humain et économique à la guerre. Certes, en tant que producteurs, les paysans ont pu bénéficier des hauts prix des denrées agricoles, mais cela ne saurait faire oublier que beaucoup ont dû réduire leurs emblavures en raison de la pénurie de main d'œuvre et de la réquisition des animaux de trait, chevaux et bœufs. En tant qu'épargnants, ils sont également victimes de l'inflation. Or à partir de 1915, la monnaie de papier se multiplie, notamment sous la forme des *billets de confiance* émis par les Chambres de commerce, faisant disparaître coupures de la Banque de France et pièces d'or et d'argent. C'est toute l'ancienne économie, basée sur la stabilité des prix et la confiance dans la monnaie, qui s'effondre.

Surtout, les campagnes ont été saignées par la guerre, particulièrement dans les premiers mois, les plus meurtriers du conflit. Il y a là l'origine d'un profond malaise. En effet, les ruraux, souvent sans savoir technique et sans diplôme, forment le gros des bataillons de l'infanterie. Les jeunes urbains sont plus fréquemment versés dans l*es armes savantes*, le génie, l'artillerie, moins exposées. S'y ajoute, à partir de 1915, le phénomène des affectations spéciales. Conscient des enjeux économiques alors que le conflit se prolonge et prend de plus en plus la forme d'une guerre de matériel, le parlement a voté en juin 1915 la loi Dalbiez qui permet d'affecter la main d'œuvre spécialisée alors sous les drapeaux à des industries travaillant pour la défense nationale. Bien évidemment, ce sont les mobilisés issus du monde ouvrier qui en ont prioritairement bénéficié, d'où le sentiment chez beaucoup de ruraux que les campagnes payaient pour les autres *l'impôt du sang*[8].

S'y ajoute localement l'importance de la figure du député Adrien Pressemane. Agé de 35 ans au début de la guerre, il a participé aux premiers combats avant de retourner

4 Les trois derniers sont députés de la Haute-Vienne. Paul Faure, né à Périgueux, fonda le *Travailleur du Périgord* en 1906 avant de devenir le rédacteur en chef du *Populaire du Centre*. Il tenta, mais en vain, d'être élu député de la Dordogne à trois reprises avant-guerre.

5 Cité par Dominique Danthieux, *Le Département rouge*, Pulim, 2005, p. 229-230.

6 *Pacifisme*, op. cit., p. 117.

7 Rapport en date du 15 juin 1915, cité par Dominique Danthieux, op. cit. p. 231.

8 Sur ces questions voir Charles Ridel, *Les Embusqués*, Armand Colin, 2007. Plus de 300 000 mobilisés bénéficièrent de cette loi en 1915.

siéger sur les bancs de l'assemblée. Profondément traumatisé par son expérience des combats, il n'a de cesse, à partir de 1915, de militer pour une issue rapide au conflit. Issu du Limoges populaire et ouvrier – il est lui-même peintre sur porcelaine – Pressemane va réussir son implantation dans la seconde circonscription de Limoges au cours des années 1910, grâce à son authentique charisme et ses talents d'orateur et d'organisateur. Il sillonne sans cesse les campagnes et se rend populaire auprès des paysans de sa circonscription qui couvre les cantons de Laurière, Nieul, Aixe-sur-Vienne, Pierre-Buffière, Saint-Léonard, Châteauneuf et Eymoutiers. Lors de la campagne pour les législatives de 1914, il parvient à tenir meeting dans plus du tiers des communes. Au soir du premier tour, il est élu avec 58% des suffrages exprimés et 43% des inscrits, seul Léon Betoulle, candidat sortant à Limoges, faisant mieux. Par sa victoire, il met un terme au règne des notables radicaux solidement implantés dans les campagnes, à l'instar de la famille Tarrade à Châteauneuf[9].

LA SFIO DIVISÉE

Adrien Pressemane bénéficie d'une aura croissante au sein de la SFIO durant l'année 1916 en raison de ses prises de position pacifiste. En effet, se structure alors la tendance favorable à une *paix blanche*, sans annexion ni indemnité de guerre. Elle s'appuie sur le renouveau encore timide d'une Internationale socialiste qui s'est manifestée lors de deux conférences en Suisse, à Zimmerwald en septembre 1915 puis à Kienthal en avril 1916. Au cours de cette seconde conférence, trois députés de la SFIO ont participé aux travaux qui se sont conclus par un appel à la mobilisation des peuples afin de faire cesser la guerre. Il est à noter qu'ils sont élus de trois départements qui présentent bien des similitudes avec la Haute-Vienne : des départements majoritairement ruraux, mais avec des centres industriels importants et où



Adrien Pressemane député de la Haute-Vienne.
http://www2.assemblee-nationale.fr/static/sycomore/jpg/6492.jpg

le socialisme est fort bien implanté : l'Allier, l'Isère et le Vaucluse. Les trois députés, qui avaient agi de leur propre chef sans en référer à la direction de leur parti, sont désavoués par les autorités socialistes. Mais leur démarche déclenche un débat au sein de la SFIO.

Désormais, les minoritaires, partisans de la paix, s'opposent aux majoritaires qui veulent poursuivre l'Union Sacrée jusqu'à la victoire. Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, est le principal leader des minoritaires. Il dispose depuis mai 1916 d'un journal, le *Populaire*, imprimé à Limoges sur les presses du *Populaire du Centre*. Pressemane compte parmi les principales figures du mouvement. Le 7 août, lors du conseil national de la SFIO, il explique que *le socialisme national est la négation du socialisme*[10]. Au terme du vote, les minoritaires sont désavoués par 1 842 délégués contre 975. Toutefois, le courant minoritaire ne cesse de se renforcer. Il bénéficie du soutien d'une partie du monde syndical, puisque la même division s'observe au sein de la CGT. Autour de Merrheim, du journal *La Vie ouvrière* et de certaines

9 Dominique Danthieux, op. cit. , p. 196-199, 205- 208 et 219-224.

10 Cité par Jean-Yves Le Naour, *1916, l'enfer*, Perrin, 2014, p. 313.

fédérations (les Métaux, le Tonneau, l'Habillement etc.) s'est aussi développé un courant pacifiste. À la fin de l'année, le congrès national de la SFIO témoigne de la montée des refus de la guerre. L'écart entre les partisans et les adversaires de la poursuite de l'Union Sacrée n'est que de 130 voix sur plus de 2 900 suffrages. La fédération de la Creuse a, elle aussi, rejoint les minoritaires. Toutefois, la direction du parti décide de maintenir sa participation au gouvernement. La rupture n'interviendra qu'en 1917. Mais déjà quelques députés avaient refusé de voter l'affichage d'un discours d'Aristide Briand. C'était se démarquer de la direction du parti.

LES PRÉMICES DE NOUVELLES RUPTURES POLITIQUES

Il est difficile de connaître l'état de l'opinion publique locale en cette année 1916. La censure règne, les libertés publiques sont toujours suspendues. Les Français savent que la correspondance peut être interceptée par les autorités. Globalement, il est sûr qu'il n'y a pas encore de contestation ouverte et organisée de la poursuite de la guerre. En revanche se dessine une critique argumentée de la conduite de la guerre par le gouvernement et du soutien par la SFIO de cette politique. On assiste donc bien aux prémices d'une crise morale et politique qui éclatera au grand jour en 1917.

En Haute-Vienne, au traumatisme vécu par les campagnes viennent s'agréger les scrupules politiques d'un groupe de dirigeants socialistes, la plupart appartenant à la même génération que les soldats au front et issus des mêmes milieux sociaux. Les convictions pacifistes internationalistes rejoignent ici la lassitude d'une partie des populations.

Il ne s'agit toutefois pas de défaitisme. Personne n'envisage la fin de la guerre au prix de la défaite de la patrie. Mais, après-guerre, lorsque l'heure des choix politiques sonnera et qu'il faudra trancher entre le maintien de l'Internationale socialiste qui avait renoncé à ses convictions pacifistes en 1914 et l'Internationale communiste auréolée du succès de la Révolution d'Octobre et de la sortie de la Russie de la guerre, beaucoup des militants et des électeurs de Pressemane feront le choix du communisme, sans doute davantage par pacifisme que par adhésion au marxisme-léninisme[11].

Philippe Grandcoing

11 Voir Dominique Danthieux, op. cit., p. 245 et sq. et Laird Boswell, *Le Communisme rural en France. Le Limousin et la Dordogne 1920-1939*, Pulim, 2007. Pressemane, après l'échec de sa motion au congrès de Tours visant à préserver l'unité du parti, restera fidèle à la SFIO.

TÉMOIGNAGE
Adrien Pressemane mobilisé en 14
Libéré pour reprendre son mandat de député

Adrien Pressemane, député socialiste de la Haute-Vienne, est né le 31 janvier 1879 à Limoges sous le nom d'Adrien Layet, fils de Marguerite Layet sa mère et de père inconnu. Sa mère, veuve de Pierre Mazaud, est âgée de 32 ans et demeure à Beaugaillard. Les témoins qui déclarent sa naissance le 1er février sont Adrien Baleynaud et Alfred Vincent porcelainiers.

La mention marginale qui figure sur son acte de naissance précise, que l'enfant *a été légitimé par le mariage de Martial Pressemane avec Marguerite Layet ses père et mère, le 17 novembre 1883* à Limoges.

Sa fiche militaire précise son signalement, Adrien Pressemane était en 1900 peintre en porcelaine et domicilié rue de Nénert à Limoges. C'est un garçon de 1,67 m, brun, au visage ovale. Son degré d'instruction générale est égal à 3, c'est-à-dire d'un niveau correspondant aujourd'hui aux études secondaires.

Une première fois ajourné pour faiblesse en 1900 il est reconnu propre au service en 1902 et est affecté au 63e régiment d'infanterie. C'est ce régiment qu'il rejoint le 14 août 1914 jusqu'au 1er décembre 1914 date à laquelle il est libéré *pour reprendre l'exercice de son mandat comme député*.

Jean-Jacques Mauriat

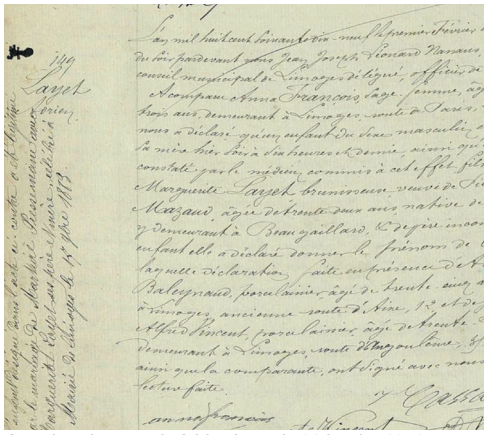

Acte de naissance de Adrien Layet le 31 janvier 1879 légitimé par le mariage de ses parents en 1883. AD 87

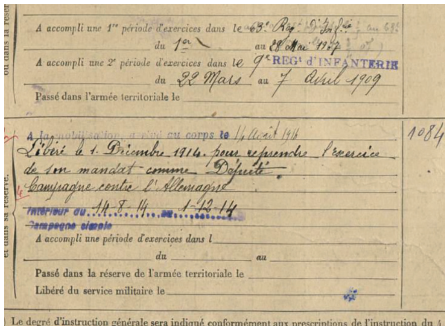

La fiche matricule de Adrien Pressemane libéré le 1er décembre 1914 pour siéger à la Chambre. AD 87

Ascendance d'Adrien Pressemane

1 Adrien Pressemane né **Layet** le 31 janvier 1879 à Limoges, peintre sur porcelaine, député.
2 Martial Pressemane, porcelainier, né le 16 décembre 1853 à Limoges
3 Marguerite Layet, brunisseuse née le 1er juillet 1847 Limoges
4 Jean Pressemane porcelainier, né en 1826 à Fours (Nièvre) décédé le 18 janvier 1875 à Limoges, marié le 12 janvier 1847 à Limoges
5 Catherine Jardin, née à Limoges le 29 août 1826 sans profession
6 François Layet décédé le 7 mai 1873 à Limoges
7 Léonarde Thévenin née le 1er février 1806 au Palais, décédée le 18 octobre 1876 à Limoges
8 Joseph Presmane, porcelainier,
9 Marie Couturier décédée après 1847
10 Jean-Baptiste Jardin, relieur demeurant à Périgueux
11 Thérèse Margaine, demeurant à Périgueux
12 Joseph Layet journalier
13 Léonarde Bosmie
14 Mathurin Thévenin, journalier né **Thévenet** le 14 mars 1767 à Saint-Priest-Taurion
15 Jeanne Corona
28 Jean Thévenet né à Saint-Léonard-de-Noblat, marié à 24 ans à Saint-Martin-Terressus le 11 février 1749
29 Anne Savy 24 ans née à Saint-Priest-Taurion

La Grande Guerre a tué dans tous les milieux sociaux

Luc Fessemaz

L'auteur : Luc Fessemaz, professeur de sciences économiques et sociales, rédacteur du site La Grande Guerre et le Limousin de Canopé Limoges.

Résumé: Cet article propose deux illustrations tirées de la liste des 3003 Morts pour la France de Limoges : Firmin Tarneaud (1894-1914), engagé volontaire et fils de banquier ; Henri Dumont (1882-1918), syndicaliste, conseiller municipal socialiste de Limoges et fils d'ouvrier.



L'entrée du village de Tarnaud à Saint-Priest-sous-Aixe où la famille vécut depuis le XVe siècle. Photo JJM

FIRMIN TARNEAUD, FILS DE BANQUIER LIMOUSIN, MORT POUR LA FRANCE EN AOÛT 1914

Firmin Tarneaud est le descendant d'une *authentique famille limousine*[1] originaire de Saint-Priest-sous-Aixe, commune de Haute-Vienne située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Limoges. Après avoir quitté leur campagne pour la ville de Limoges, les Tarneaud font partie de la bourgeoisie dirigeante : en 1573, Christophe Tarneaud est consul et conseiller répartiteur des tailles. Jean-Baptiste Tarneaud (1783-1867), arrière-grand-père de Firmin, est le fondateur en 1809 de la banque Tarneaud, installée à l'époque rue Cruche d'Or[2]. L'activité financière consiste alors en de l'escompte pour des négociants et du placement d'argent pour des rentiers et des propriétaires terriens, elle est rentable car en 1824, l'établissement s'installe dans une maison plus grande rue Banc Léger. Tout au long du XIXe siècle, la maison Tarneaud va participer au développement économique de Limoges à travers l'essor des industries de la porcelaine, de la chaussure et de l'imprimerie[3]. En 1849,

1 Patrick de Gmeline, *Depuis 1809. La banque Tarneaud*, éditions de Venise et Lavauzelle, 2009. *À l'entrée de Saint-Priest-sous-Aixe, le lieu-dit Tarnaud (sans « e ») rappelle la présence ancestrale de la famille du même nom, qui y vécut depuis le XVe siècle avant de s'installer à Limoges à la fin du XVIe*. p.17.

2 Ibid. p.25. La rue de la Cruche d'Or est une très ancienne artère du centre de Limoges, son origine vient de la déformation de *crouchadour* qui désignait la rue des fabricants de crochets.

3 Ibid. p.34

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

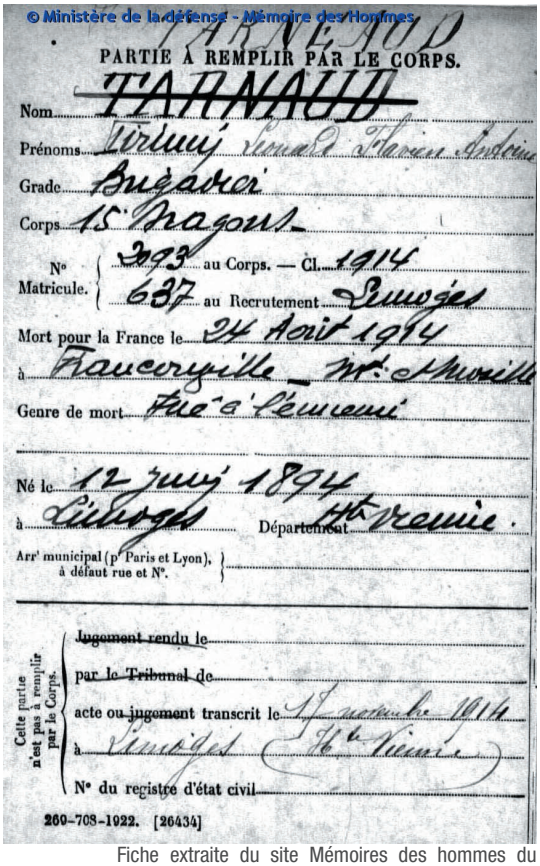
© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom TARNAUD

Prénoms Firmin Léonard Flavien Antoine

Grade Brigadier

Corps 15e Dragons

N° Matricule. 393 au Corps. — Cl. 1914
637 au Recrutement Limoges

Mort pour la France le 24 Août 1914

à Haucourt (Mse) Meuse

Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 12 Juin 1894

à Limoges Département Hte Vienne.

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le 17 Septembre 1914

à Limoges Hte Vienne

N° du registre d'état civil

269-708-1922. [26434]

Fiche extraite du site Mémoires des hommes du ministère de la défense consacrée à Firmin Tarneaud.

Pierre Firmin Tarneaud (1809-1884), fils aîné de Jean-Baptiste et grand-père de Firmin - qui a hérité du prénom - prend la direction de l'entreprise dont les statuts ont été transformés en société en nom collectif. En 1884, Frédéric Tarneaud (1850-1946) succède à son père à la tête de la banque qu'il va diriger jusqu'en 1929.

En juin 1880 à Saint-Priest-Taurion, Frédéric a fait un beau mariage avec Claire Augustine Adèle Brousseaud (1856-1929), fille de l'avocat Adrien Brousseaud. Le couple aura quatre enfants : Camille (1881-1976), qui épouse en 1902 Paul Francez (1877-1908)[4] ; Adrien (1884-1963), futur président de la Banque Tarneaud, qui épouse en 1911 à Saint-Priest-sous-Aixe, Andrée Haviland (1893-1985) ; Amélie (1886-1983), qui épouse en 1906 Pierre Vandermarcq (1880-1950)[5] ; et enfin Firmin (1894-1914), dont il s'agit maintenant de présenter le parcours avec les éléments biographiques dont on dispose.

En raison de sa courte vie, le portrait de Firmin est dressé en quelques lignes dans l'ouvrage consacré au bicentenaire de la banque Tarneaud : *Firmin Tarneaud, de dix ans le cadet d'Adrien, est lui aussi mobilisé, mais il va être tué dans les premiers mois du conflit. Il n'avait pas rejoint la banque et était resté célibataire*[6].

Firmin Léonard Flavien Antoine Tarneaud est né le 12 juin 1894 à huit heures du soir, au domicile de ses parents, 15 rue Banc Léger - qui est aussi le siège de la banque - fils de Frédéric Julien Nicolas Tarneaud, banquier âgé de 43 ans, et de Claire Auguste Adèle Brousseaud, sans profession, âgée de 37 ans. La déclaration à l'état civil est faite le lendemain, à trois heures du soir par le père du nouveau-né, en présence de deux témoins : le grand-père maternel Jean Joseph Adrien Brousseaud, propriétaire, chevalier de la légion d'honneur, âgé de 70 ans et domicilié à Limoges, place du Champ de Foire ; et un employé de la banque, Georges Marie Eugène Laporte, caissier de banque, âgé de 41 ans, domicilié à Limoges, rue Banc Léger[7].

ENGAGÉ VOLONTAIRE EN 1913

On ne sait rien de l'enfance de Firmin, on retrouve des informations seulement deux décennies plus tard, au moment de son service militaire. Il devance l'appel sous les drapeaux, en se portant engagé volontaire pour trois ans, le 9 juin 1913 à la mairie de Limoges, pour le 15e régiment de dragons[8]. Il appartient ainsi à la classe de

4 *Les alliances de la famille Francez en Limousin* (Paul est le frère de René (1888-1914), Mort pour la France). Dans le Troisième chapitre : *René Francez : un limousin diplomate à Berlin*, Brigitte Favrie-Banette, D'Onte ses ? n°10, automne-hiver 2014, p.56

5 Ibid. p.81. Famille flamande installée à Limoges, propriétaire de la société des Kaolins et Pâtes Céramiques du Limousin.

6 Ibid. p.83.

7 D'après l'acte de naissance n°885, registre de Limoges de l'année 1894, cote 3E85/342, image 61/169, du site des A.D.87.

8 Registre matricule n°637, classe 1914, centre de recrutement de Limoges, cote 1 R 761, image 290/1003, A.D 87.

mobilisation 1912, alors qu'il est de la classe de recrutement 1914. On peut penser qu'à travers cet engagement militaire, Firmin suit le modèle de son père Frédéric. Ce dernier, à la suite de la défaite de la France face à la Prusse, s'était engagé en septembre 1870 au 1er régiment de chasseurs d'Afrique et avait rejoint son corps stationné à Blida en Algérie. Simple cavalier de 2e classe, il est promu brigadier en avril 1871, et participe à plusieurs accrochages en Kabylie contre des tribus révoltées. Une blessure au combat à l'avant-bras gauche le 9 juin 1871, lui vaut la Médaille militaire, mais n'étant plus apte au combat, il est réformé et rentre à Limoges pour commencer sa carrière de banquier[9]. De même son frère aîné Adrien, s'est porté engagé volontaire pour trois ans, le 16 février 1904 à la mairie de Limoges, pour le 20e régiment de dragons. Passé brigadier, puis maréchal des logis pendant sa durée d'engagement, il est promu sous-lieutenant de réserve, le 6 octobre 1912. Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1er août 1914, promu lieutenant de réserve en septembre 1915, il fera toute la Grande Guerre, jusqu'à son congé de démobilisation, le 27 février 1919[10].

Si l'on compare les signalements des trois membres de la famille, on remarque que Firmin a les cheveux et les yeux châtain, alors que son frère Adrien a les cheveux châtain foncé et les yeux gris bleu, et son père Frédéric, les cheveux roux et les yeux gris. Tous les trois sont relativement grands pour leur génération, le père mesure 1,69 m, le frère aîné 1,79 m et Firmin 1,73 m. La partie état civil du registre matricule nous apprend également qu'à la veille de son engagement Firmin Léonard Flavien Antoine était étudiant et qu'il était domicilié chez ses parents, 13 rue Banc Léger à Limoges. Cette *profession* d'étudiant est pour l'époque un statut relativement rare et traduit l'appartenance à un milieu social supérieur, car la plupart des recrues ont une véritable activité professionnelle en tant que cultivateur, ouvrier ou employé.

Le parcours militaire de Firmin Tarneaud est relativement bref. Il s'est engagé au 15e régiment de dragons, qui est un régiment de cavalerie fondé sous l'Ancien Régime et qui est caserné à Libourne en Gironde. Arrivé au corps, le 10 juin 1913, lendemain de son engagement, il commence sa formation militaire en tant que cavalier de 2e classe avant d'être promu brigadier, le 1er juillet 1914.

CAVALIER DE RECONNAISSANCE

À la veille de la Première Guerre mondiale, la cavalerie est une arme qui se caractérise par une proportion élevée d'officiers et sous-officiers, de militaires de carrière et de descendants de l'ancienne aristocratie. Le 15e dragons de Libourne, avec le 20e dragons de Limoges, constituaient la 10e brigade de dragons appartenant à la 10e division de cavalerie, sous les ordres du général Conneau.

Dans les premiers jours du conflit, la division a une mission de couverture en Lorraine. Le régiment compte 32 officiers, 59 sous-officiers, 619 brigadiers et cavaliers, 705 chevaux[11], et se compose d'un état-major avec à sa tête le colonel Monsenergue, de quatre escadrons dirigés par des capitaines et d'une section de mitrailleuses dirigée par un lieutenant. Le brigadier Firmin Tarneaud faisait partie du 4e escadron commandé par le capitaine de Léobardy[12]. Le 3 août 1914, le 15e dragons embarque à la gare de Libourne et traverse la France pour se rendre à Barizey-la-Côte, près de Toul, où il débarque dans la journée du 5. Le 7, le régiment se dirige sur Lunéville, et il demeure sur place jusqu'au 13, *passant les journées en surveillance au nord de la ville, sous un soleil torride, dont les hommes s'abritaient tant bien que mal, en construisant à l'aide de leurs lances et*

9 Ibid. p.62-63. Une note du chef de corps indique : *Très bon brigadier, vigoureux au feu, s'est bien conduit au combat des Beni-abdel-Mourneu (Kabylie), le 9 juin 1871, où il a reçu une blessure (coup de feu) à l'avant-bras gauche. Très méritant.* .

10 Registre matricule n°1542, classe 1904, centre de recrutement de Limoges, cote 1 R 641, image 61/771, A.D87

11 Journal des Marches et Opérations du 15e régiment de dragons du 1er août 1914 au 6 juillet 1919, cote 26 N 880/11, image 5/56. Source : site Mémoire des Hommes du ministère de la Défense.

12 *Historique du 15e régiment de dragons : campagne 1914-1918*, Librairie Chapelot, Paris (s.d). Source gallica.bnf.fr

de gerbes de blé, d'ingénieux abris[13]. Les premiers accrochages avec l'ennemi (des dragons du Wurtemberg) ont lieu dès le 7 août lors de reconnaissances effectuées par les différents escadrons du régiment. Le 13 août, en direction de Vého, une fusillade avec un escadron d'Uhlans entraîne les premières pertes : 11 tués, 9 blessés ou disparus, 27 chevaux tués ou blessés. La période de couverture se termine, car le 15 août, le haut commandement a décidé de passer à l'offensive : la 1re armée de Dubail en direction de Sarrebourg, et la 2e armée de Castelnau en direction de Morhange. Le 17 août, le 15e dragons passe la frontière et entre en Lorraine annexée avec en avant-garde le 4e escadron de Léobardy[14]. La marche en avant se poursuit le 18 août, et le régiment reçoit quelques obus, mais sans pertes. *Peu de temps après, le régiment et toute la D.C. (division de cavalerie) qui devaient continuer leur mouvement dans la direction de Saverne, sont arrêtés par l'artillerie et l'infanterie ennemies. À ce moment, les deux armées Dubail et Castelnau subissent les échecs de Sarrebourg et de Morhange. Il leur faut battre en retraite*[15].

La division de cavalerie est alors chargée de protéger le repli qui s'oriente vers le sud de la Mortagne : le 24 août le 15e dragons se retrouve en surveillance sur les hauteurs de Morivilliers. *Après avoir fait, sur les bords de la Mortagne, un premier combat à pied contre une forte colonne ennemie marchant de Lunéville sur Gerbéviller, l'escadron de Léobardy s'installe, à 9 heures, pied à terre, avec la section de mitrailleuses, dans le village de Franconville (Meurthe-et-Moselle), où il a la mission de tenir le plus longtemps possible. Une des plus brillantes actions du régiment va avoir lieu*[16]. À partir de 11 heures 30 l'ennemi commence à bombarder violemment le village de Franconville, et l'escadron doit faire face aux assauts des fantassins allemands. Après une belle résistance, la section de mitrailleuses qui a perdu le lieutenant de Chaumont, tué par un éclat d'obus en plein cœur, doit battre en retraite vers le sud, et l'escadron de Léobardy tente de s'échapper vers le sud-ouest.

LA MORT DE FIRMIN TARNEAUD

C'est dans ces circonstances que se produisent les derniers instants de Firmin Tarneaud : *Mais les fantassins ennemis, ayant dépassé le cimetière, tiraient à bout portant sur les cavaliers qui remontaient à cheval. Il fallut prendre à travers les prairies et partir au galop pour ne pas être complètement enveloppé. Le maréchal des logis Danfloux, tombé de cheval, transperce d'un coup de pointe un fantassin qui l'attaque à la baïonnette. Plusieurs cavaliers tombent de cheval, 4 sont tués. Ce sont le brigadier Tarneaud, les cavaliers Dupuy, Andrieu et Chevallier-Girard. Enfin, l'escadron réussit à s'échapper en fourrageurs, malgré les obus qui le suivent et le feu intense des fantassins ennemis, qui n'avaient heureusement que peu de mitrailleuses à ce moment* [17].

Le registre matricule utilise le vocabulaire typique pour désigner le genre de mort du militaire : *Tué à l'ennemi le 24 août à Franconville. Mort pour la France*. Il indique que l'avis de décès du ministère de la Guerre date du 17 septembre 1914. Dans l'encadré consacré aux blessures, citations, décorations, etc. se trouve la citation du régiment n°171 du 25 février 1919 qui lui a valu la Croix de guerre avec étoile de bronze : *Le 24 août 1914 étant avec son escadron chargé de la défense d'un village, a fait preuve de plus grand courage en combattant jusqu'à la dernière cartouche contre un ennemi supérieur en nombre. A été glorieusement tué après avoir donné à tous*

13 Historique p.8.
14 Historique p.10.
15 L'appréciation sur la situation de l'historien Jean-Yves Le Naour est beaucoup plus radicale ! *Les 20 et 21 août ressemblent à une débâcle, à une fuite éperdue en direction du Grand Couronné de Nancy. (…) On croirait assister aux pires journées de 1940. Le 22, l'ordre est toutefois rétabli et la 2e armée peut faire front sur des positions défensives adossées à Nancy, mais il n'en reste pas moins que la bataille de Lorraine est définitivement perdue. 1914, La Grande illusion*, éditions Perrin, 2013, p.329.
16 Historique p.11.
17 Historique p.13. Une note de bas de page indique que *Ces (quatre) cavaliers sont enterrés au cimetière de Franconville. Le 24 novembre, trois mois après le combat qui s'y déroula, l'escadron de Léobardy, cantonnant dans la région, vint, au cours d'une cérémonie impressionnante, présenter les armes devant les tombes de ses héroïque camarades.*

ses hommes le plus bel exemple de bravoure et d'énergie. Une autre écriture indique, qu'il est inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire (J.O. du 11/12/1919). Ainsi se résume la campagne contre l'Allemagne de Firmin Tarneaud qui n'aura connu que trois semaines de Grande Guerre.

Dans la dernière colonne de la première page du *Gaulois* du jeudi 10 septembre, journal parisien de la bonne société, figure en dernière position d'une liste d'une douzaine de tués à l'ennemi : *M. Firmin Tarneaud, le plus jeune fils de M. Tarneaud, banquier à Limoges*. Dans la nécrologie de la publication bi-mensuelle *Limoges-Illustré* du 1er-15 octobre 1914, on peut lire les phrases suivantes : *Bien des noms connus vont défiler ici sous les yeux de nos lecteurs pendant toute la durée de cette guerre maudite. Voici une première liste funèbre, dressée jour par jour, de ceux que nous pleurons en Limousin : Général Deffontaines, autrefois officier d'état-major du 12e corps, Firmin Tarneaud, jeune fils de M. Tarneaud, le banquier si honorablement connu de notre ville ; commandant Gaudriault, du 78e d'infanterie, Robert Boutot, fils de M. Boutot, quincaillier à Limoges (…)*. La fiche individuelle du site Mémoire des Hommes indique que l'acte de décès a été transcrit dans le registre de l'état civil de Limoges, le 17 novembre 1914.

HENRI DUMONT, ÉLU SOCIALISTE DE LIMOGES MORT POUR LA FRANCE EN MAI 1918

Henri Dumont et Firmin Tarneaud ont en commun d'être nés à Limoges et Morts pour la France lors de la Grande Guerre, mais au-delà de ces points communs, plusieurs éléments biographiques diffèrent tant au niveau de la vie civile que du parcours militaire. Henri Dumont est plus âgé de douze ans, orphelin et appartenant à un milieu populaire, il a commencé à travailler jeune. Son expérience professionnelle dans

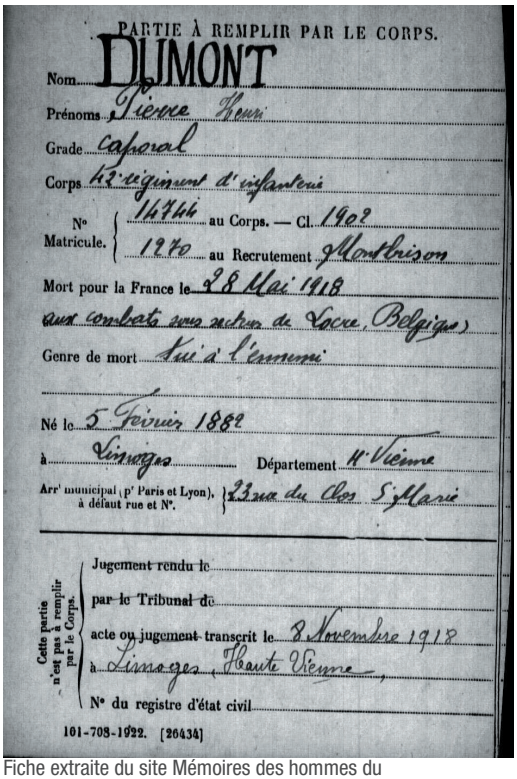

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DUMONT

Prénoms Pierre Henri

Grade caporal

Corps 43e régiment d'infanterie

N° Matricule. 14744 au Corps. — Cl. 1902

1970 au Recrutement de Montbrison

Mort pour la France le 28 Mai 1918

aux combats aux environs de Locre (Belgique)

Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 5 Février 1882

à Limoges Département de Vienne

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°. 33 rue du Clos St Marc

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le 3 Novembre 1918

à Limoges (Haute Vienne)

N° du registre d'état civil

101-708-1922. [26434]

Fiche extraite du site Mémoires des hommes du ministère de la défense, consacrée à Pierre Henri Dumont.

le cadre de l'industrie de la porcelaine se prolonge par un engagement syndical et politique.

À la veille de la Première Guerre mondiale, c'est un père de famille qui va être rappelé sous les drapeaux pour endurer près de quatre ans de conflit, avant de mourir au combat lors d'une des offensives allemandes du printemps 1918.

D'après son acte de naissance, Pierre Henri Dumont est né à Limoges, le 15 février 1882 à onze heures du soir, au domicile de ses parents, 42 rue de Rochechouart (quartier du faubourg d'Angoulême situé à l'ouest de la ville). La déclaration de naissance a été faite le 17 février, à deux heures du soir, par son père, Jean-Baptiste Dumont, garçon de magasin, âgé de 26 ans, époux d'Augustine Labrune, couturière, âgée de 19 ans. Les témoins de la déclaration sont les deux grands-pères du nouveau-né : Antoine Labrune, porcelainier, âgé de 47 ans, domicilié à la même adresse que les parents, et Pierre Dumont, porcelainier, âgé de 53 ans,

demeurant 3 avenue de Louyat[18]. Henri est l'aîné du couple qui s'est marié à Limoges, un an plus tôt, le 19 février 1881. L'acte de mariage permet de préciser l'identité des parents : Jean-Baptiste, né à Limoges, occupait la même profession de garçon de magasin[19] et vivait chez son père Pierre, avenue de Louyat, sa mère, Léonarde Blanc, étant décédée à Limoges, le 7 novembre 1860 (née à Boisseuil et âgée de seulement 32 ans) ; Augustine Labrune, née à Saint-Yrieix, fille mineure déjà couturière et vivant à Limoges chez ses parents, Antoine Labrune et Martiale Laguionie. Après la naissance d'Henri, la famille Dumont aura encore cinq autres enfants : Antoine (1883-1883), décédé huit mois après sa naissance, probablement d'une de ces maladies qui provoquent à l'époque une forte mortalité infantile[20] ; Aline (1884-1974), mariée à Limoges le 4 mars 1905 ; Roger (1887-1959), marié le 7 mai 1918 (lieu indéterminé) ; Jules (1889-1961), marié à Limoges le 9 mai 1908 ; Jean-Baptiste (1892-1970) qui semble être resté célibataire.

DE LOINTAINES RACINES RURALES

L'étude des actes d'état civil permet de déterminer les origines géographiques des ascendants, de cerner le milieu social d'appartenance, et de suivre les lieux de domiciliation. Du côté paternel, il faut remonter à l'arrière-grand-père François Dumont, laboureur né en 1786 à Jourgnac et marié à Limoges en 1821, pour trouver des racines rurales. Du côté maternel, le grand-père Labrune et la grand-mère Laguionie sont nés à Saint-Yrieix-la-Perche et s'y sont mariés en 1862, après la naissance de leurs enfants, ils sont venus s'installer à Limoges, attirés par le développement industriel de la ville.

Henri Dumont appartenait à un milieu populaire : les deux grands-pères étaient des ouvriers porcelainiers, son père était ouvrier d'imprimerie, sa mère Augustine Labrune est restée couturière jusqu'à la naissance de son sixième enfant. Elle est alors déclarée sans profession. La famille Dumont déménage fréquemment, après la rue de Rochechouart en 1882, on la retrouve rue de la Brasserie en 1883-1884, une rue parallèle du même quartier ouest de Limoges. En 1887-1889, elle demeure au 5 chemin de la Côte, dans le quartier est de la ville, à proximité du faubourg des Casseaux. En 1890-1892, elle revient à l'ouest de la ville, 87 faubourg d'Angoulême, à proximité du domicile du grand-père Pierre Dumont qui décède dans ce quartier le 23 juillet 1890, âgé de 61 ans. Le grand-père maternel, Antoine Labrune, décède à son tour le 15 septembre 1892, âgé de 56 ans.

Après 1892, la famille Dumont repart habiter à l'est de la ville, rue du Naveix et faubourg des Casseaux, mais les cinq enfants vont être frappés par les décès de leurs parents. Ils se retrouvent orphelins de mère avec le décès d'Augustine Labrune, le 20 août 1893, âgée de seulement 30 ans ; puis orphelins de père avec le décès de Jean-Baptiste Dumont, le 5 avril 1898, âgé de 43 ans. Henri Dumont, aîné de la famille est alors âgé de 16 ans, mais le plus jeune frère n'a que 8 ans.

Le recensement de la population de Limoges en 1901 montre qu'Henri Dumont et sa sœur Aline vivent 3, rue du Masgoulet, en compagnie de leur grand-mère Martiale Laguionie, journalière à l'usine Gérard, et la famille de leur oncle Pierre Labrune, porcelainier à l'usine Ahrenfeldt. On peut supposer par ailleurs que les trois plus jeunes frères d'Henri ont été recueillis par d'autres membres de la famille.

En l'absence d'éléments biographiques, il est difficile de détailler la jeunesse de l'orphelin Henri Dumont.

La rue du Masgoulet appartient au quartier des Ponts, dont les habitants sont appelés les

18 D'après l'acte de naissance n°243, registre de Limoges de l'année 1882, cote 3E85/294, image 51/193, du site des A.D.87.

19 Les actes d'état civil indiquent qu'après 1882, Jean-Baptiste Dumont exerce la profession de stéréotypeur, typographe ou clicheur (ouvrier d'imprimerie dont le travail consistait à préparer les caractères et planches à partir des matrices avec du métal en fusion).

20 *Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre*. François Héran, Population & Sociétés n°510, avril 2014. Reprenant les derniers travaux des historiens et des démographes sur les pertes militaires et civiles, l'auteur compare l'hécatombe de la Grande Guerre à une autre hécatombe, celle de la mortalité infantile, qui était alors du même ordre de grandeur.

Ponticauds[21]. C'est un quartier très pauvre, à l'habitat insalubre, et où une grande partie de la main d'œuvre est composée d'ouvriers et d'ouvrières employés par l'usine de porcelaine G.D.A.[22]. On peut imaginer qu'après avoir été à l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, conformément aux lois scolaires de Jules Ferry de 1881-1882, Henri a commencé à travailler en suivant un apprentissage pour devenir mouleur en plâtre, influencé en particulier par sa grand-mère Laguionie qui exerçait déjà ce métier à Saint-Yrieix, avant de le poursuivre à l'usine des Casseaux[23].

OUVRIER DE LA PORCELAINE

Le registre matricule apporte des renseignements sur le parcours militaire d'Henri Dumont[24]. Classe de recrutement 1902, Henri passe devant le conseil de révision qui le dispense (provisoirement) de service étant l'aîné d'orphelins. Son état civil confirme qu'il exerce alors la profession de mouleur en plâtre et qu'il réside 1, rue du Masgoulet à Limoges. Son signalement physique précise qu'il a les cheveux, les sourcils et les yeux châtain, un front ordinaire, un nez moyen, une bouche moyenne, un menton rond et un visage ovale. Il est relativement de petite taille car il mesure 1 mètre 60. Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il possède une instruction primaire supérieure. Agé de 21 ans, il est appelé à effectuer son service militaire à partir du 14 novembre 1903 auprès du 139e régiment d'infanterie caserné à Aurillac dans le Cantal. Il est libéré du service avec un certificat de bonne conduite, moins d'un an plus tard, le 18 septembre 1904.

De retour à la vie civile, Henri Dumont, jeune ouvrier de la porcelaine a certainement été confronté aux événements du printemps 1905 à Limoges[25], mais faute d'informations, il est impossible d'en dire plus sur son degré d'implication.

Sur le plan familial, l'année 1905 est également importante car elle conduit à deux mariages. En pleine tourmente sociale, le 4 mars 1905, Henri Dumont est témoin au mariage de sa sœur Aline, mouleuse en porcelaine, avec Paul Goutet, charcutier de métier. On notera que Martiale Laguionie, mouleuse en porcelaine, âgée de 60 ans, est présente au mariage de sa petite-fille qui vit avec son aïeule maternelle, 1 rue du Masgoulet. Le 23 septembre 1905, c'est au tour d'Henri Dumont de se marier avec Catherine Palier, découpeuse sur porcelaine, âgée de 18 ans[26], vivant avec ses parents, 23 rue du Clos Sainte-Marie. Habitant le même quartier des Ponts, Henri et Catherine se sont probablement rencontrés à l'usine Gérard des Casseaux où ils travaillent tous les deux. Henri Dumont part vivre avec sa femme dans le même logement que ses beaux-parents, et le jeune couple met au monde une fille, Marie Andrée, née le 29 juin 1906. Le couple n'aura pas d'autres enfants par la suite.

SYNDICALISTE ENGAGÉ

La période de vie civile qui va de 1906 à 1914 conduit Henri Dumont à un engagement

21 Témoignage d'après-guerre de Paulette Morel, dans *Destins croisés. Vivre et militer à Limoges*. Jeannette Dussartre-Chartreux, éditions Karthala, 2004, p. 114-115.

22 L'usine G.D.A. appelée également usine des Casseaux est une des plus anciennes entreprise de porcelaine de Limoges. Elle a été fondée en 1816 par François Alluaud fils. Elle est reprise en 1881 par la société Gérard Dufraisseix Morel (G.D.M .) et prend le nom de G.D.A. en 1900 (Abbot remplace Morel). L'entreprise existe toujours aujourd'hui sous le nom de Royal-Limoges et comporte un musée abritant un four rond datant de 1902 et classé monument historique.

23 *Mouleur : ouvrier chargé d'appliquer la pâte à porcelaine contre la paroi des moules en plâtre. (…). Les activités de façonnage étaient exercées par des ouvriers plus qualifiés tels que tourneurs, mouleurs, couleurs de moules. Les salaires de ces métiers variaient en fonction des qualifications requises, du sexe, de l'âge, des fabriques et de la période. Vers 1900, le salaire moyen des ouvriers de la porcelaine était de 4,75 francs pour les hommes et 2,20 francs pour les femmes. Les ouvriers les moins payés, les manoeuvres, touchaient environ 3 francs par jour tandis que les plus payés avaient des salaires de 8 francs.* Définition du métier et extrait de *La porcelaine de Limoges au xxe siècle. Entre artisanat et industrie.* Dossier pédagogique du service culturel du Musée Adrien Dubouché. Limoges, 2004.

24 Registre matricule n°1270, classe 1902, centre de recrutement de Limoges, cote 1 R 617, A.D.87

25 *1905, le printemps rouge de Limoges*. Vincent Brousse, Dominique Danthieux, Philippe Grancoing, éditions Culture & Patrimoine en Limousin, 2005.

26 Catherine Amélie Palier est née le 13 août 1887 à Limoges, fille mineure et légitime de François Palier, entrepreneur (?) et de Jeanne Fraisseix sans profession. Sur la feuille de relevé du recensement de 1911, François Palier est journalier…

militant mutuelliste, syndical et politique qui lui assure une forme d'ascension sociale. L'article nécrologique paru dans le *Populaire du Centre* du 7 juillet 1918 dresse un portrait élogieux de ses activités au sein du mouvement ouvrier : *qu'il soit dans le rang ou dans les dirigeants des diverses organisations auxquelles il appartenait, toujours nous le trouvions ardent au labeur, consacrant ses heures de liberté à l'œuvre d'émancipation*, et indique en particulier qu'il était secrétaire de la société des modeleurs et mouleurs en plâtre, sans toutefois préciser le moment où il a exercé cette fonction associative.

La société de secours mutuels contre le chômage des modeleurs et mouleurs en plâtre a été fondée à Limoges le 1er avril 1883, et a été autorisée par le préfet de la Haute-Vienne le 6 novembre 1884. Elle a pour but de venir en aide matériellement et moralement à tous ceux de ses membres sans travail. C'est la plus ancienne société mutuelliste dans ce domaine (il existait bien avant des sociétés de secours mutuels contre la maladie), et à partir de 1889, elle a reçu une subvention de la ville de Limoges, qui a été progressivement augmentée et étendue à d'autres caisses de chômage créées par les syndicats ouvriers sur le même modèle[27].

L'article nécrologique, comme la plaque de la rue qui porte aujourd'hui son nom, indiquent qu'il était syndicaliste. Les recherches effectuées auprès des Archives municipales et départementales, ainsi qu'auprès de l'institut CGT d'histoire sociale du Limousin n'ont pas permis d'apporter la moindre précision à ce second engagement. D'une façon générale, il faut rappeler que la Confédération Générale du Travail a été créée à Limoges en 1895, et que les nombreux syndicats des métiers de la porcelaine se sont regroupés dans la Fédération de la Céramique en 1902, elle-même à l'origine des grandes grèves à Limoges en 1905. Le jeune syndicaliste Henri Dumont militait probablement auprès de la Fédération de la Céramique, mais à un niveau modeste qui ne permet pas de le voir figurer dans des documents officiels.

On peut cependant raisonnablement penser qu'il a croisé les dirigeants syndicaux de la porcelaine comme Jean Parvy (1876-1933) et Jacques Tillet (1866- ?)[28].

CONSEILLER MUNICIPAL DE LIMOGES



Henri Dumont (1882-1918), conseiller municipal. Portrait extrait de la photo de groupe de l'installation du nouveau Conseil municipal de Limoges;, le 19 mai 1912. Source: Limoges-illustré, 1er juin 1912.

Le parcours politique d'Henri Dumont est un peu mieux renseigné : candidat à l'élection municipale du 5 mai 1912 sur la liste socialiste SFIO menée par Louis Goujaud, il est élu conseiller municipal avec l'ensemble de la liste en obtenant 9 712 voix[29].

Le 19 mai 1912, lors du vote du conseil pour la désignation du maire, c'est Léon Betoulle - député et dernier de la liste – qui l'emporte sur Louis Goujaud, inaugurant ainsi une longue période de socialisme municipal à Limoges. Henri Dumont ne pourra exercer pleinement son mandat municipal que pendant une durée d'un peu plus de deux ans, jusqu'à

27 *Histoire de la porcelaine de Limoges*. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome LIV, 1904. p.277-278 .

28 *La Guerre sociale des porcelainiers*. Limoges - 1905. Michel Laguionie, Les cahiers documentaires du CRDP de Limoges, 1984. À la fin de l'ouvrage on trouve des indications biographiques sur les principaux acteurs du mouvement ouvrier en Haute-Vienne.

29 *Triomphe socialiste. La liste socialiste écrase les deux autres au premier tour*, *Le Populaire du Centre*, 7 mai 1912. *Élections municipales limogeoises*, Dr Pierre Charbonnier, *Limoges-Illustré*, 1er juin 1912, p. 4278-4280.

sa mobilisation par l'armée en août 1914. L'article nécrologique précise *qu'il ne tarda pas à attirer l'attention de ses collègues par la précision de ses arguments, par la sureté de son jugement, par l'opiniâtreté de son travail et par la sincérité de ses convictions toujours mises au service de la justice et du droit. Il était un membre actif des principales commissions*.

D'après son registre matricule, Henri Dumont, en tant que réserviste, a été amené à faire deux périodes d'exercices dans le 7e régiment d'infanterie caserné à Cahors, du 26 août au 22 septembre 1908 et du 9 au 25 avril 1912.

Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, il est rappelé à l'activité par le décret du 1er août 1914 sur la Mobilisation générale. Arrivé au corps le 12 août 1914 (par déduction le 7e RI de Cahors), il est passé au 42e régiment d'infanterie de Belfort le 1er octobre 1914. Passé à la C.H.R. (Compagnie Hors Rang[30]) le 7 février 1916, il est nommé caporal le 4 septembre 1916. Il est tué à l'ennemi, le 28 mai 1918, aux combats du secteur de Locre en Belgique. L'éloge funèbre prononcé par le maire de Limoges, Léon Betoulle, en séance du conseil municipal le 21 juin 1918[31], précise que *parti dès le premier jour de la mobilisation, Dumont fit vaillamment son devoir. Sa santé plutôt délicate fut mise à une rude épreuve. Après quelques mois passés aux tranchées, il fut atteint d'une fièvre typhoïde qui mit ses jours en danger. A peine guéri, il repartit sur le front.* L'éloge de Léon Betoulle donne également des indications sur l'état d'esprit et le comportement du soldat : *J'ai revu Dumont à chaque permission, sans doute toujours courageux, mais effrayé par le nombre des victimes qui tous les jours jonchaient les champs de bataille et se demandant avec anxiété si le carnage prendrait fin un jour ! (…). Courageux, dévoué, il avait obtenu les modestes galons de caporal et mérité les trois belles citations suivantes :*

Extrait de l'ordre du régiment n°182, du 4 juin 1916. *Dumont (Pierre) soldat téléphoniste, n° mle 1270, classe 1902 : soldat téléphoniste, du 20 mars au 18 mai 1916, a assuré la liaison du chef de corps à la brigade et n'a pas hésité à aller réparer les lignes, sous les bombardements les plus intenses.*

Extrait de l'ordre de la brigade n°52, du 2 septembre 1916. Dumont (Pierre), 2e classe, mle 1270, téléphoniste, C.H.R., 42e R.I. : *Soldat très courageux et dévoué, faisant fonction de chef de poste. Ayant établi une ligne téléphonique entre le chef de bataillon et les compagnies de 1re ligne, lors de l'attaque du 24 août 1916, a réparé cette ligne sous de violents bombardements. A été enseveli en accomplissant la mission qui lui avait été donnée.*

Extrait de l'ordre du régiment n°455, du 6 juin 1918. Dumont (Henri), caporal téléphoniste, n° mle 1270, classe 1902 : *Modèle de courage et de dévouement, a assuré son service de chef d'atelier dans les circonstances les plus difficiles. Est tombé glorieusement, en faisant son devoir, le 26 mai 1918* [32].

SOLDAT TRÈS COURAGEUX

L'Historique du 42e Régiment d'Infanterie pendant la Grande Guerre permet de retracer les principales étapes du parcours militaire d'Henri Dumont. Après la phase de la guerre de mouvement qui se termine à la suite de la bataille de la Marne en septembre 1914, le 42e RI comme l'ensemble de l'armée française

30 Compagnie Hors Rang. Compagnie unique qui se trouve au niveau du régiment et regroupe ce qui touche au fonctionnement administratif, logistique et au commandement du régiment. On y trouve le secrétariat du colonel et de son petit état-major, les cellules traitant de l'approvisionnement en matériel, habillement, nourriture, un peloton de pionniers pour les travaux de protection, la section de brancardiers qui est en même temps la musique du régiment. Pour commander, il faut assurer les liaisons vers les supérieurs et les subordonnés, et naturellement une équipe de téléphonistes y a sa place. Lexique des termes employés en 1914-1918, sur le site du CRID.

31 Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Limoges, sous la présidence de M.L. Betoulle, Maire, p.293-298. Document conservé aux Archives municipales de Limoges et dont l'intégralité est reproduite sur le site La Grande Guerre et le Limousin.

32 Le registre matricule et la fiche de Mort pour la France retiennent le 28 mai 1918 comme date de décès. Ce petit décalage de temps n'est pas exceptionnel dans les documents…

est confronté à la guerre de tranchées.
En novembre 1914, le 42e RI participe aux combats sur le plateau de Nouvron, en décembre 1914 il attaque au Bois de Saint-Mard, près de Tracy-le-Val. Début 1915, il se bat près de Soissons et occupe le secteur de Vingré. En juin il attaque à Quennevières et participe à l'offensive de Champagne en septembre.

En 1916, le 42e est envoyé à Verdun, c'est durant les premiers mois de la bataille qu'Henri Dumont gagne sa première citation. Il participe ensuite à l'offensive de la Somme, où il gagne sa seconde citation en août. En 1917, le 42e RI est à l'offensive près de Reims, puis reviens en Champagne et repasse à Verdun.

En 1918, avec la reprise de la guerre de mouvement, le 42e RI est envoyé dans les Flandres, dans un secteur à l'Est de Locre, face au mont Kemmel. *Le secteur est à peine ébauché, l'artillerie adverse est puissante et l'ennemi fait un emploi intense de gaz toxiques (…). Dans ces conditions extrêmement pénibles, le 3e bataillon du 42e exécute le 20 mai une attaque au sud de la route Locre-Brulooze, enlève tous ses objectifs et capture 70 prisonniers. (…). Une brutale contre-attaque ennemie déclenchée le matin du 28, se brise à notre résistance opiniâtre au milieu du Bois de Brulooze, enlevé par nous huit jours plus tôt.*
C'est au cours de ce combat qu'Henri Dumont est tombé.

Henri Dumont est décédé à l'âge de 37 ans, il laisse après lui une veuve de 30 ans et une orpheline de 12 ans qui sera adoptée par la Nation, le 31 octobre 1918. Lors de la séance du conseil municipal de Limoges du 19 juin1925, un crédit de 4 000 francs a été adopté pour l'achat et la pose de plaques indicatrices permettant le changement des noms de diverses rues et l'attribution de noms à des voies nouvelles. Le chemin du Clos Sainte-Marie, allant du Pont Saint-Etienne au Pont Neuf est devenu la rue Henri Dumont.

Roger Dumont[33], frère d'Henri domicilié à Paris a envoyé, le 29 mai 1926, une lettre de remerciements au maire de Limoges et au conseil municipal pour cette nouvelle dénomination de rue.
C'est ainsi que l'on peut toujours se souvenir aujourd'hui de celui qui a vécu dans le quartier des Ponts en tant que *syndicaliste, Mort pour la France*.

Luc Fessemaz

33 Les remerciements de M. Roger Dumont figurent dans le compte-rendu du conseil municipal de Limoges du 26 juin 1926, p.298-299. Document conservé aux Archives municipales de Limoges et dont l'intégralité est reproduite sur le site La Grande Guerre et le Limousin.

CINQUIÈME CHAPITRE

Les monuments aux morts

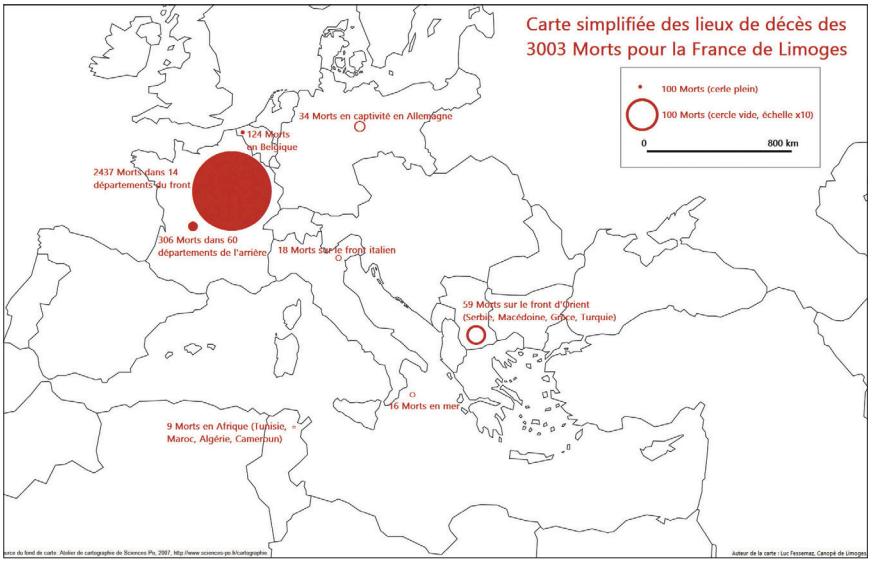

Regroupement statistique des lieux de décés des morts pour la France originaires de Limoges entre 1914 et 1918. Luc Fessemaz. Canopé de Limoges.

Portrait statistique
Les enfants de Limoges Morts pour la France

Luc Fessemaz

D'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur : Luc Fessemaz, professeur de sciences économiques et sociales, rédacteur du site *La Grande Guerre et le Limousin* de Canopé Limoges.

Résumé : Cet article se propose de dresser le portrait statistique des 3003 Morts pour la France de Limoges à partir des informations contenues dans la liste dressée par les Archives Municipales de Limoges. Il s'agit essentiellement d'une analyse descriptive conduite à partir de douze indicateurs présents sur les fiches individuelles des Morts pour la France que l'on trouve sur le site Mémoire des hommes du ministère de la défense.
Les douze indicateurs : [1] Nom ; [2] Prénoms ; [3] Date de naissance ; [4] Lieu de naissance ; [5] Date de décès ; [6] Âge au décès ; [7] Lieu de décès ; [8] Lieu de résidence ; [9] Centre de recrutement ; [10] Type d'arme ; [11] Grade ; [12] Genre de mort.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE NOMS

Un siècle après la Grande Guerre, se souvenir de ceux qui sont décédés lors de ce conflit, c'est d'abord leur donner un nom. Dans les petites communes, les noms sont gravés à jamais sur le monument aux morts, ce qui n'est pas le cas de villes plus importantes comme Limoges ou Tulle. D'où l'importance du travail mené par les Archives municipales de ces villes pour dresser cette liste de noms qui répond au devoir de mémoire.
Dans la liste des 3003 Morts pour la France de Limoges, on compte 1961 noms différents. 1476 noms figurent une seule fois (49% des Morts) et 485 noms (51% des Morts) figurent de deux à dix-sept fois. Ces statistiques traduisent la grande diversité du stock des noms en France par rapport à de nombreux autres pays. Cette diversité est cependant moindre que celle que l'on peut observer aujourd'hui, car la liste porte sur des générations nées à la fin du XIXe siècle, époque où l'effet des migrations de population au niveau national ou international reste encore faible dans un département comme la Haute-Vienne.
Parmi les 9 soldats nés à l'étranger, seulement deux ont un nom à consonance étrangère : Korngut (né en Autriche) et Canellakis (né en Grèce). On note que cinq noms Thomas, Dupuy, Faure, Faucher, Texier, apparaissent de douze à dix-sept fois dans la liste (synthèse : indicateur 1), il s'agit de patronymes très courants dans le département. On remarque également la présence de noms typiquement haut-

viennois comme Nouhaud (9 fois), Laplaud (4 fois), Boulesteix et Lathière (seulement 2 fois)[1].

Une forte concentration des prénoms

Le prénom est le second marqueur d'identité pour une personne. Sur les monuments aux morts ne figurent parfois que l'initiale du prénom d'usage, par contre sur les fiches individuelles des Morts pour la France, on trouve l'ensemble des prénoms dans l'ordre de l'état civil. La majorité des Morts pour la France de Limoges s'inscrit encore dans ce que la sociologie des prénoms[2] appelle le modèle classique caractérisé par un prénom unique transmis par parrainage[3]. On compte 1 692 Morts avec un seul prénom (56%) et 1 311 Morts avec deux à cinq prénoms (synthèse : indicateur 2a).

Les premiers prénoms

Pour les premiers prénoms, les 3 003 Morts mobilisent un stock de 158 prénoms. Dans ce stock de premiers prénoms, la concentration est forte car les dix prénoms les plus fréquents rassemblent 59% des Morts[4]. Deux prénoms se détachent : Jean est nettement en première position (482 Morts ; 16,1%), Pierre vient en seconde position (314 Morts ; 10,4%). Plus loin dans le classement, on trouve Joseph (8e position) et André (10e position). Ces premiers prénoms correspondent aux grands prénoms chrétiens qui se sont imposés en France à partir du XIIIe siècle. Il y a également des prénoms royaux comme François (3e position, prénom doté de saints patrons importants), Louis (4e position seulement alors qu'il est le premier prénom en France sur la période 1890-1899), et Henri (6e position, ce prénom ne bénéficiant pas d'un saint patron important n'a pas été courant avant la fin du XIXe siècle). On retiendra enfin la présence de prénoms typiquement limousins avec Léonard (5e position), son diminutif Léon (7e position), et Martial (9e position)[5]. À l'inverse ne figurent pas dans ce classement les prénoms de Marcel, Georges, Paul et Émile situés de la 5e à la 10e position dans le classement des dix premiers prénoms masculins en France sur la période 1890-1899 3.

Les deuxièmes prénoms

1 311 Morts pour la France de Limoges (44%) ont un deuxième prénom et mobilisent un stock de 150 prénoms. Dans ce stock de deuxièmes prénoms, la concentration est un peu moins forte car les dix prénoms les plus fréquents rassemblent 48 % des Morts. Par rapport au classement des premiers prénoms, les deux modifications importantes consistent en l'apparition de Baptiste[6] (1re position) et de Marie (3e position, prénom féminin protecteur choisi dans la tradition chrétienne). On retrouve dans ce classement les prénoms classiques de Haute-Vienne pour l'époque : Jean passe en 2e position, Louis se maintient en 4e position, viennent ensuite Pierre, Joseph, François, Henri, et les prénoms locaux Léon et Léonard.

Les troisièmes prénoms

382 Morts pour la France de Limoges (13%) ont un troisième prénom et mobilisent un stock de 95 prénoms. Dans ce stock de troisièmes prénoms, les dix premiers

1 Article *Patronymes et toponymes courants en Limousin : un déterminisme géographique*. Auteur : Joselito Mancuso - Insee Limousin, novembre 2007.

2 *Sociologie des prénoms*, Baptiste Coulmont, collection Repères, Éditions La Découverte, octobre 2014.

3 *La Cote des prénoms* (ouvrage annuel de 1986 à 2009), Philippe Besnard, Guy Desplanques, Éditions Balland, octobre 1994, p.261.

4 *De Jean à Théo, de Marie à Léa : un siècle de prénoms*. Auteur : Joselito Mancuso - Insee Limousin, novembre 2005. L'article montre que le stock des prénoms a quadruplé en Limousin en un siècle : *Jusqu'à la fin des années 1940, la palette des prénoms attribués oscillait entre 200 et 300 prénoms pour les femmes, et entre 150 et 200 prénoms pour les hommes. (...) Au début du siècle dernier, les dix prénoms les plus fréquemment attribués représentent plus de la moitié des naissances. Aujourd'hui, seulement un nouveau-né sur cinq porte l'un des dix prénoms les plus couramment donnés aux enfants.*

5 *Léonard, Marie, Jean et les autres : les prénoms en Limousin depuis un millénaire* [par] Louis Perouas, Bernadette Barrière, Jean Boutier, Jean-Claude Peyronnet, Jean Tricard et le groupe Rencontre des historiens du Limousin. Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1984.

6 Il est impossible de distinguer les prénoms simples des prénoms composés dans les fiches individuelles des Morts pour la France. En conséquence dans cette étude, tous les prénoms ont été traités comme des prénoms simples. Il en résulte un biais dans les classements : par exemple, la non prise en compte du prénom composé Jean-Baptiste entraîne une surestimation du prénom simple Jean dans le classement des premiers prénoms et du prénom simple Baptiste dans les deuxièmes prénoms.

prénoms rassemblent 49% des Morts. On retrouve aux trois premières places les prénoms chrétiens Baptiste, Joseph, Marie qui témoignent encore de l'ancrage religieux d'une partie de la population de la Haute-Vienne. On retrouve également des prénoms classiques qui dominaient les deux classements précédents : Louis, Henri, Jean, André, François. On note aussi l'apparition de René (5e position), un prénom typique de l'Anjou et de Gabriel (10e position), prénom du troisième archange dans la Bible.

Les quatrièmes prénoms

Plus marginal statistiquement, on observe que 92 Morts pour la France de Limoges (3%) ont un quatrième prénom et mobilisent un stock de seulement 46 prénoms. La concentration est comparable aux deux classements précédents puisque les onze quatrièmes prénoms les plus fréquents rassemblent 48% des Morts. On retrouve dans ce classement les prénoms chrétiens de Marie, Joseph, Antoine, André, et le prénom local Martial. Le reste du classement fait apparaître des prénoms à la mode à la fin du XIXe siècle comme Charles, Edouard, René, Alfred, Emile et Lucien.

Les cinquièmes prénoms

La présence d'un cinquième prénom est exceptionnelle car elle ne concerne que 9 Morts pour la France de Limoges (0,3%). Dans les 7 cinquièmes prénoms, on retrouve encore des grands classiques comme Jean, Pierre, Antoine, Joseph et Marie. On note la présence de deux prénoms plus originaux que sont Casimir et Xavier. On peut avancer qu'en tendance, il existe une relation entre le nombre de prénoms et le niveau social de l'individu. Dans cette étude, le seul indicateur qui mesure approximativement le milieu social est le grade. On observe qu'il n'y a qu'un seul soldat de seconde classe parmi les 9 Morts pour la France ayant un cinquième prénom, les 8 autres ont des grades plus ou moins élevés (capitaine, lieutenant, médecin auxiliaire, adjudant, sergent, brigadier et caporal). Il faudrait connaître le milieu socioprofessionnel et socioculturel des familles pour affiner cette analyse.

LES DEUX GÉNÉRATIONS LES PLUS FRAPPÉES : 1893 ET 1894

La répartition des Morts pour la France de Limoges selon les générations est liée à l'organisation de l'armée française et à sa mobilisation à partir du 2 août 1914. Les hommes de 21 à 23 ans de l'armée d'active et les hommes de 24 à 34 ans de la réserve de l'armée d'active sont mobilisés en premier et envoyés au front. Les hommes de 35 à 41 ans de l'armée territoriale et ceux de 42 à 48 ans de la réserve de l'armée territoriale sont mobilisés plus tardivement et à l'arrière du front.

Cette structure par âge de l'armée française explique que les décès se concentrent sur les générations nées entre 1881 (classe 1901 âgée de 33 ans à la mobilisation générale en août 1914) et 1896 (classe 1916 mobilisée en avril 1915). Les deux générations les plus frappées sont celles de 1893 avec 217 Morts et de 1894 avec 190 Morts. Dans les générations les plus âgées, on compte quelque Morts pour ceux qui sont nés entre 1853 (les 50 ans et plus sont des militaires de carrière) et 1871. Dans les générations les plus jeunes mobilisées au cours de la guerre, on recense également deux à trois Morts pour ceux nés en 1900 et 1901 (des apprentis marins et de jeunes engagés).

62% sont nés à limoges

La liste des 3 003 Morts pour la France de Limoges est construite à partir de deux critères : le lieu de naissance à Limoges et/ou le lieu de résidence au décès à Limoges. 1 855 Morts sont nés à Limoges, soit une proportion un peu en dessous de deux sur trois (62%). L'ensemble restant (38%) rassemble des Morts dont la commune de résidence au décès est Limoges mais qui sont nés dans une autre commune. Dans le détail, on observe que 749 Morts (25%) sont nés dans des communes de Haute-Vienne en dehors de Limoges ; 390 Morts (13%) sont nés dans des communes d'autres départements français (principalement des départements limitrophes), et 9 Morts sont nés dans des colonies françaises ou des pays étrangers (dont 5 en Algérie).

On peut avancer que ces proportions reflètent la situation démographique de la ville de Limoges à la veille de la Première Guerre mondiale (la commune compte 92 181 habitants au recensement de 1911), mais il faudrait connaître les flux migratoires et comparer avec d'autres villes pour pouvoir les apprécier.

Les Morts pour la France de Limoges nés en Haute-Vienne

Les 2 604 Morts pour la France de Limoges nés en Haute-Vienne se répartissent dans 130 communes. En dehors de Limoges qui compte 1 868 Morts (y compris Beaune et Landouge), les communes de naissance se situent à la périphérie de la capitale régionale, et d'une façon plus large, essentiellement dans la partie sud du département.

Les Morts pour la France de Limoges nés en dehors de la Haute-Vienne

En dehors des 2 604 Morts pour la France de Limoges nés en Haute-Vienne (86,7%) ; 390 Morts sont nés dans 66 autres départements français (13%), principalement des départements périphériques (Corrèze, Dordogne, Charente, Creuse, Gironde, Allier) ou des départements caractérisés par des mouvements migratoires importants (Paris, Nord) et 9 Morts (0,3%) sont nés dans des colonies françaises (Algérie, Indochine) ou des pays étrangers (Argentine, Autriche, Grèce). Il est impossible, dans le cadre de cet article, de justifier dans le détail cette répartition géographique car il faudrait pour cela connaître l'histoire de chaque famille conduisant, à un moment donné, à une migration vers Limoges.

UNE MAJORITÉ DE MORTS ENTRE 1914 ET 1915

Le nombre de Morts par année

En rassemblant la moitié des décès, les deux premières années de la Grande Guerre sont les plus meurtrières : on compte 776 Morts pour la France, de Limoges en 1914 (26%) et 725 Morts en 1915 (24%). L'année 1916 enregistre des décès légèrement inférieurs à ceux de l'année 1918 avec 543 Morts (18%) contre 578 Morts (19%). L'année 1917 est la moins meurtrière avec 354 Morts (12%), si l'on met à part l'année 1919 qui fait suite à l'Armistice du 11 novembre 1918 et qui ne compte que 27 Morts (En dehors du cas particulier d'un matelot disparu en mer Noire, les autres cas concernent des décès des suites de *maladie en service* et de *blessures de guerre* principalement dans des hôpitaux français).

Le nombre de Morts par mois

Si l'on examine le nombre de Morts par mois, cinq mois se détachent nettement en se situant bien au-delà de 100 Morts, alors que la moyenne sur les 52 mois du conflit est de 57 Morts. Les deux premiers mois de la guerre sont les plus meurtriers avec 230 Morts en août 1914 et 300 Morts en septembre 1914 (maximum absolu). Cette période correspond à la guerre de mouvement qui a vu le choc brutal des armées française et allemande se dérouler en plusieurs phases : échec des offensives françaises et grande retraite, arrêt de l'offensive allemande avec la bataille de la Marne et poursuite.

D'octobre 1914 à juin 1915, le nombre mensuel de Morts reste à un niveau élevé (toujours plus de 50 Morts) : après la phase de *la course à la mer* qui se termine en décembre 1914 (113 Morts), les armées s'installent dans la guerre des tranchées. La stratégie du *grignotage* du général en chef Joffre coûte la vie inutilement à des milliers de soldats français[7]. Un nouveau sommet dans l'horreur est atteint avec les pertes catastrophiques liées à l'échec de la grande offensive française en Artois et en Champagne[8]. Cela se traduit par 148 Morts en septembre 1915. L'année 1916 connaît des fluctuations mensuelles en rapport avec la bataille de Verdun et la bataille de la Somme. En 1917, le nombre de Morts atteint un sommet relatif de 76 Morts en avril, lors de l'échec de l'offensive du Chemin des

7 1915. *L'enlisement*. Jean-Yves Le Naour, Éditions Perrin, 2013.

8 *D'Onte ses ?* n°12 - automne-hiver 2015 - *L'offensive d'Artois : le rêve brisé de la percée décisive*, Philippe Grandcoing, p.19-22.

Dames. Après une phase moins meurtrière pendant l'hiver 1917-1918, la guerre de mouvement reprend et le nombre de Morts s'élève de nouveau de juin (59 Morts) à octobre 1918 (126 Morts), au moment de la contre-offensive des Alliés qui allait mener à la Victoire.

Les trois mois les plus meurtriers

Si l'on se focalise sur les trois mois les plus meurtriers, on observe que les profils journaliers sont très différents.

Dans la première quinzaine d'août 1914, on ne compte que 3 Morts pour la France de Limoges en Alsace-Lorraine, car pour la plupart des régiments, c'est la phase d'acheminement des troupes vers le front. Avec la multiplication des combats lors de la bataille des frontières, les pertes s'élèvent à 27 Morts le 22 août 1914, jour le plus meurtrier pour l'ensemble des armées françaises avec 27 000 Morts[9]. Par contre, pour les soldats de Limoges, le jour le plus meurtrier de la Grande Guerre se situe le 28 août 1914[10] avec 132 Morts, car il coïncide avec l'engagement simultané de plusieurs régiments limousins (63e RI, 78e RI, 100e RI, 263e RI, 278e RI, 338e RI) lors de la phase de la Grande Retraite des armées françaises.

En septembre 1914, suite à la bataille de la Marne et à la poursuite des armées allemandes, on n'observe pas de jours de pertes qui se détachent nettement. La moyenne est de 10 Morts par jour, avec des fluctuations allant d'un minimum absolu de 1 Mort le 18 septembre, à deux maximums relatifs de 37 Morts le 20 septembre et de 48 Morts le 26 septembre.

1914, lors de la fixation du front dans la Marne et dans l'Oise.

Par contre, en septembre 1915, le profil journalier des Morts est très irrégulier. Dans l'attente de l'offensive, les pertes sont minimes, mais le 25 septembre 1915, elles grimpent à un maximum absolu de 86 Morts. Le premier jour de la double offensive en Artois et en Champagne est le deuxième jour le plus meurtrier de la Grande Guerre pour les soldats de Limoges. Face à l'ampleur des pertes, l'offensive est stoppée le 29 septembre, avant de reprendre du 6 au 8 octobre 1915.

L'AGE AU DÉCÉS LE PLUS FRÉQUENT EST DE 21 ANS

L'âge au décès est en rapport avec la date de naissance, dont on a vu qu'elle déterminait l'appartenance aux différentes structures de l'armée française (armée d'active, armée de réserve, armée territoriale). On retrouve donc un profil de graphique qui est comparable à celui fonction de la date de naissance. L'écart entre les deux provient de la date de décès : pour une même année de naissance, l'âge au décès peut varier selon que le soldat est mort au début de la guerre ou 4 ans plus tard, à la fin de la guerre. L'âge au décès le plus fréquent des Morts pour la France de Limoges est de 21 ans avec 253 Morts. Les âges de 20 à 33 ans rassemblent 2 306 Morts, soit plus des 3/4 de l'ensemble (77%). Parmi les plus jeunes, il y a cependant 116 décès de 17 à 19 ans (4%) ; et à l'opposé l'âge au décès s'étale de 34 à 61 ans (19% des Morts), mais en voyant le nombre de Morts diminuer. L'ensemble du profil statistique fait que l'âge moyen au décès se situe à 28,5 ans.

91% DES DÉCÉS SONT LOCALISÉS EN FRANCE

Avec 2 743 Morts (91% du total des 3 003 Morts), l'immense majorité des décès de la Grande Guerre a lieu sur le sol français, car le pays doit faire face pendant plus de quatre ans à l'occupation d'une partie de son territoire par l'Allemagne. On compte cependant 260 Morts (9%) dans des pays étrangers, des colonies françaises ou en mer.

9 *Le Jour le plus meurtrier de l'histoire de France: 22 août 1914.* Jean-Michel Steg, Éditions Fayard, 2013.

10 *Le 28 août, le 63e RI subit d'effroyables pertes : 724 hommes et 9 officiers furent mis hors de combats en moins de trois heures. (…). Ce même 28 août, plus à l'ouest, les 263e, 278e et 338e RI défendent les passages de la Somme dans le secteur de Péronne. Près de 2 500 hommes sont tués, blessés ou faits prisonniers.* Donte ses ? n°10 - automne-hiver 2014 - *1914. Le grand massacre des régiments limousins*, Philippe Grandcoing, p.81-88.

Les Morts selon les départements de décès

Les principaux départements de décès se trouvent sur la ligne de front. Deux départements se détachent : la Marne avec 727 Morts (27% sur un total de 2743 Morts en France), et la Meuse avec 473 Morts (17%). Viennent ensuite trois autres départements : le Pas-de-Calais avec 295 Morts (11%), l'Aisne avec 260 Morts (10%) et la Somme avec 245 Morts (9%). Ces cinq premiers départements de décès rassemblent presque les 3/4 des Morts pour la France de Limoges (73% des Morts en France). Les huit départements de décès suivants rassemblent 19 % des Morts : en dehors de six départements du front (Oise, Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin - département qui fait partie à l'époque de l'Alsace annexée à l'empire allemand depuis 1870 -, Vosges, Nord), on note la présence de deux départements de l'arrière (Haute-Vienne, Paris) qui enregistrent pour l'essentiel des Morts dans des hôpitaux liés à des maladies ou des suites de blessures. La Haute-Vienne est le département de l'arrière qui compte le plus de Morts car c'est le lieu d'origine des soldats, pour Paris cela s'explique par l'existence de grandes infrastructures médicales permettant de soigner les malades et les blessés. Le reste des Morts pour la France de Limoges se répartit dans 61 autres départements de l'arrière (215 Morts ; 8%).

Les Morts dans les pays étrangers

Sur les 260 Morts pour la France de Limoges dans des pays étrangers, presque la moitié est décédée en Belgique (48%), le plus souvent au moment de la bataille des frontières (21-22 août 1914), ou pendant la première bataille d'Ypres (24 octobre-24 novembre 1914).

On recense ensuite 34 Morts en captivité en Allemagne (13%) de septembre 1914 à décembre 1918. Le genre de mort n'est pas toujours précisé sur les fiches individuelles, mais les prisonniers de guerre sont décédés le plus souvent de maladie ou des suites de blessures de guerre.

On enregistre 58 Morts liés au parcours de l'Armée d'Orient : 10 Morts en Turquie lors de la Bataille des Dardanelles (avril-juillet 1915)[11], 17 Morts en Grèce (le plus souvent de maladie), 28 Morts en Serbie et en Macédoine (principalement en 1917-1918), 2 morts en Bulgarie et 1 Mort en Roumanie décédés de maladie après la signature des armistices à l'automne 1918 par les alliés de l'Allemagne (Autriche-Hongrie, Bulgarie, Empire Ottoman).

On compte également 18 Morts sur le front italien liés aux divisions françaises envoyées pour soutenir l'armée italienne éprouvée par la défaite de Caporetto en octobre 1917. Les soldats morts au combat sont tombés dans la région d'Asiago de février à juin 1918, et lors de la bataille du Piave en octobre 1918. Les 16 Morts en mer sont le plus souvent liés à des torpillages de navires (Léon Gambetta, Provence II, Gallia), mais il y a aussi des décès sur des navires hôpitaux des suites de blessures de guerre ou de maladie.

En marge du conflit en Europe, on trouve 8 Morts dans les colonies françaises d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie), 1 Mort de la Colonne Expéditionnaire du Cameroun (colonie allemande conquise début 1916), et 1 Mort du 16e RIC envoyé en août 1918 en Extrême-Orient combattre l'Armée rouge (Sibérie).

84% des morts avaient Limoges comme résidence au décés

La liste des 3003 Morts pour la France de Limoges est construite à partir de deux critères : la naissance à Limoges et/ou la résidence à Limoges au moment du décès à la Grande Guerre. Pour obtenir les données statistiques, deux sources ont été utilisées : le Livre d'or des Morts pour la France de Limoges disponible en ligne sur le site des Archives nationales, et les fiches individuelles des Morts pour la France du site Mémoire des hommes. Le Livre d'or de Limoges comporte 2504 Morts (7 doubles ont été éliminés), il faut y ajouter 9 marins comptés à part et un Mort absent du Livre

11 Les deux généraux de la liste des 3003 Morts sont décédés à la suite de combats dans la presqu'île de Gallipoli : le général de brigade Ganeval le 7 juin 1915 et le général de division Masnou le 17 juillet 1915.

d'or, ainsi que 489 Morts pour la France nés à Limoges, mais dont les actes de décès ont été transcrits dans d'autres communes. Cette structure reflète l'importance des mouvements de population entre Limoges et d'autres communes de Haute-Vienne ou du reste de la France.

84% des Morts pour la France de Limoges ont Limoges comme lieu de résidence au décès. Dans cet ensemble de 2 514 Morts on peut distinguer trois sous-ensembles : 1 366 Morts sont à la fois résidents au décès et nés à Limoges ; 750 sont résidents au décès mais sont nés dans d'autres communes de Haute-Vienne ; 398 Morts sont résidents au décès mais sont nés en dehors de la Haute-Vienne. Autrement dit cela signifie que presque la moitié des Morts de l'ensemble sont nés ailleurs et sont venus à un moment donné résider à Limoges (750 + 398 = 1148 / 2514 = 46%)

Les 16% restants sont nés à Limoges, mais en sont partis pour résider ailleurs au moment de leur décès à la Grande Guerre.

La Carte des Morts pour la France de Limoges

La carte des Morts pour la France de Limoges se présente sous la forme de 9 calques : 6 calques localisent les 3 003 Morts en fonction de l'année et du genre de mort, 1 calque permet de visualiser les 1 087 lieux de décès, 1 calque propose les principales batailles en 44 étapes et 1 autre est consacré au parcours du 63e RI de Limoges en 38 étapes. Ainsi construite, la carte peut être utilisée à différents niveaux. À la recherche de soldats de Limoges morts entre 1914 et 1919, on peut imaginer s'en servir pour reconstituer des parcours individuels, en s'appuyant sur les registres matricules disponibles auprès des Archives départementales de la Haute-Vienne, de même que sur les journaux des marches et opérations et les historiques régimentaires disponibles en ligne auprès du site Mémoire des hommes. Dans une optique plus collective, les différents lieux de décès ont été reliés afin de suivre dans le temps les principales batailles et opérations de la Grande Guerre où les soldats de Limoges sont tombés. Il est également proposé de suivre le parcours du 63e régiment d'infanterie de Limoges depuis son départ pour le front le 5 août 1914, jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918. Les différentes étapes de ce parcours sont illustrées par des extraits de l'Historique et des JMO du régiment.

(carte Google du site La Grande Guerre et le Limousin)

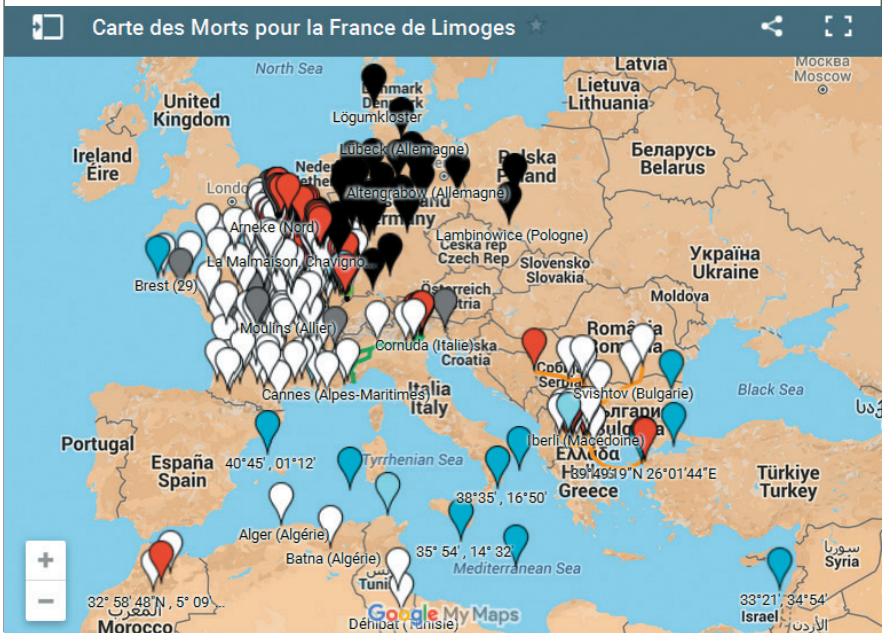

Si l'on décompose cet agrégat de 489 Morts, on observe des migrations liées à l'attrait économique ou à la proximité géographique. Pour l'attrait économique, on peut retenir les 160 Morts nés à Limoges et qui ont une résidence au décès dans le département de la Seine (département qui regroupe à l'époque Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne), de même pour ceux qui sont partis résider dans les départements de Gironde (attrait de Bordeaux), Seine-et-Oise (attrait de Versailles), Meurthe-et-Moselle (attrait de Nancy), ou de Loire-Inférieure (attrait de Nantes). Pour la proximité géographique, il s'agit des 114 Morts nés à Limoges et qui ont une résidence au décès en Haute-Vienne, ainsi que ceux partis résider en Creuse, Charente, Dordogne, Corrèze et Indre. Le reste de l'agrégat se disperse dans 47 autres départements et dans deux pays qui font partie de l'empire colonial français (Algérie, Maroc).

UN RECRUTEMENT RÉGIONAL

78% des Morts pour la France de Limoges sont passés par le centre de recrutement de Limoges au moment de leur service militaire [12]. Les registres matricules des soldats de Haute-Vienne ont été récemment numérisés par les Archives départementales de la Haute-Vienne, pour les consulter, il faut être muni de la classe et du numéro de matricule au recrutement que l'on peut trouver sur les fiches individuelles du site Mémoire des hommes. Pour les 22% restants, cela signifie qu'ils ont été appelés par d'autres centres de recrutement, car leur commune de résidence à 20 ans se situait en dehors de la zone de recrutement du centre de Limoges. On trouve en seconde position les 104 Morts pour la France appelés par les 5 bureaux de recrutement de l'ancien département de la Seine. Les tables de recrutement de la Seine qui fournissent par ordre alphabétique les numéros matricules pour la période (1875-1921), sont disponibles en ligne auprès des Archives de Paris, mais il faut ensuite se rendre en salle de lecture pour consulter les registres matricules militaires. Viennent ensuite des centres de recrutement situés dans le reste du Limousin (Magnac-Laval recrute dans la partie nord du département de la Haute-Vienne à partir des cantons de Saint-Junien, Nantiat et Bessines, Brive et Tulle en Corrèze, Guéret en Creuse), puis des centres situés principalement dans des départements du sud-ouest (Angoulême, Bordeaux, Périgueux, Bergerac, Montauban, Rodez, Toulouse) ou des départements du centre du pays (Châteauroux, Montluçon). En dehors de cette proximité géographique, on trouve les centres de recrutements de Versailles, Lille et Nantes et 90 autres centres avec moins de 6 Morts pour la France de Limoges. Les registres matricules de la plupart des départements sont numérisés et à terme seront indexés sur le site Grand Mémorial du ministère de la culture.

LES MORTS SE CONCENTRENT FORTEMENT DANS L'INFANTERIE

Le régiment au décès est une information importante pour dresser le parcours individuel d'un soldat, car cela permet ensuite de consulter sur le site de Mémoire des hommes les Journaux des Marches et Opérations et l'Historique de ce régiment pendant la Grande Guerre.

Il n'est pas envisagé dans le cadre de cet article de passer en revue tous les régiments associés aux 3 003 Morts pour la France de Limoges. Pour donner une vision synthétique, on a regroupé les données des régiments appartenant à une même catégorie d'un point de vue militaire.

Les statistiques illustrent le fait que les Morts se concentrent très fortement sur l'infanterie : toutes catégories rassemblées (chasseurs, coloniaux, actifs, réservistes, territoriaux), on est presque à la proportion de 9/10 (85%). Dans cet ensemble, les 1 528 Morts de l'infanterie d'active sont majoritaires (51%), ils se répartissent dans 175 régiments. En seconde position, on trouve l'infanterie de réserve avec 551 Morts (18%) répartis dans

12 *La réforme de 1889 avait aussi organisé le recrutement des régiments sur une base régionale.* Donte ses ? n°10 - automne-hiver 2014 - *1914. Le grand massacre des régiments limousins*, Philippe Grandcoing, p.82.

101 régiments. En troisième position on trouve les régiments coloniaux au sens large (infanterie coloniale, tirailleurs, zouaves) avec 237 Morts (8%), ils devancent les bataillons de chasseurs qui comptent 130 Morts (4%) et les soldats plus âgés de l'infanterie territoriale qui comptent 104 Morts (3%).
Dans les autres catégories, on relève 199 Morts dans les régiments d'artillerie (7%), 74 Morts parmi les sapeurs du génie (2%), 70 Morts dans la cavalerie (2%), 27 Morts dans les sections d'infirmiers, 24 Morts dans les escadrons du train des équipages militaires (transport et logistique). On retient seulement 17 morts dans la Marine (la Haute-Vienne n'est pas un département maritime), 16 Morts dans l'aviation (nouvelle arme rattachée à l'armée de terre jusqu'en 1934), et 10 Morts dans l'intendance. Le reste des Morts se situe dans des structures statistiquement marginales : chemins de fer, groupes de cyclistes, gendarmerie, quartier général, télégraphie.

Les Morts dans les principaux régiments

Dans les 20 régiments qui comptent le plus de Morts pour la France de Limoges, on compte 19 régiments d'infanterie, dont 11 régiments d'active.
Les conscrits de Limoges étant d'abord affectés à des régiments locaux, cela explique que l'on trouve en première position le 63e Régiment d'Infanterie avec 187 Morts et le 78e Régiment d'Infanterie avec 107 Morts, deux régiments casernés à Limoges.
Dans la suite du classement, on distingue des régiments du Limousin : des régiments d'active comme les 100e RI de Tulle, 138e RI de Magnac-Laval, 126e RI de Brive ; des régiments de réserve comme les 278e RI de Limoges, 338e RI de Magnac-Laval, 263e RI de Limoges ; un régiment de l'infanterie territoriale, le 89e RIT de Limoges.
On distingue également des régiments casernés dans des départements du sud-ouest : des régiments d'active comme les 11e RI de Montauban, 7e RI de Cahors, 50e RI de Périgueux, 14e RI de Toulouse, 9e RI d'Agen, 107e RI d'Angoulême ; des régiments de réserve comme les 211e RI de Montauban, 207e RI de Cahors et 214e RI de Toulouse. Aux deux dernières positions du classement, on trouve le 2e Régiment de Zouaves cantonné à Sathonay-Camp dans le Rhône (29 Morts) et le 4e Régiment du Génie de Grenoble dans l'Isère (26 Morts).
Au total, les 20 premiers régiments de décès rassemblent 1 116 Morts pour la France de Limoges et concentrent 37% des Morts.

70% des morts étaient des hommes de troupe

Toute la hiérarchie militaire est touchée par l'ampleur des pertes. Dans le cas des Morts pour la France de Limoges, on peut retenir les ordres de grandeur suivants : un officier mort pour deux sous-officiers et petits gradés et sept hommes de troupe.
En rassemblant les grades par grandes catégories, on compte 243 Morts (8%) parmi les officiers, 658 Morts (22%) parmi les sous-officiers et les petits gradés (brigadiers et caporaux), et 2 102 Morts (70%) parmi les hommes de troupe (soldats de première classe, maîtres pointeurs de l'artillerie, soldats de seconde classe)
Dans le vaste ensemble des hommes de troupe, on trouve très majoritairement des fantassins (actifs, réserves, territoriaux, chasseurs, tirailleurs, zouaves…), des artilleurs (maîtres pointeurs, canonniers), des cavaliers (chasseurs, cuirassiers, hussards…), des sapeurs, des infirmiers, des matelots et quelques Morts dans des postes spécifiques (brancardiers, chauffeurs, conducteurs, cyclistes, gendarmes, musiciens, ouvriers…).

Deux morts sur trois tués ou disparus au combat

Le genre de mort est une indication essentielle dans les fiches individuelles, car il détermine l'attribution de la mention *Mort pour la France* fixée par la loi du 2 juillet 1915. Cette mention est attribuée à tout militaire tué à l'ennemi ou mort de blessures de guerre, ou à tout militaire décédé de maladie ou lors d'un accident survenu en service. La Première Guerre mondiale est

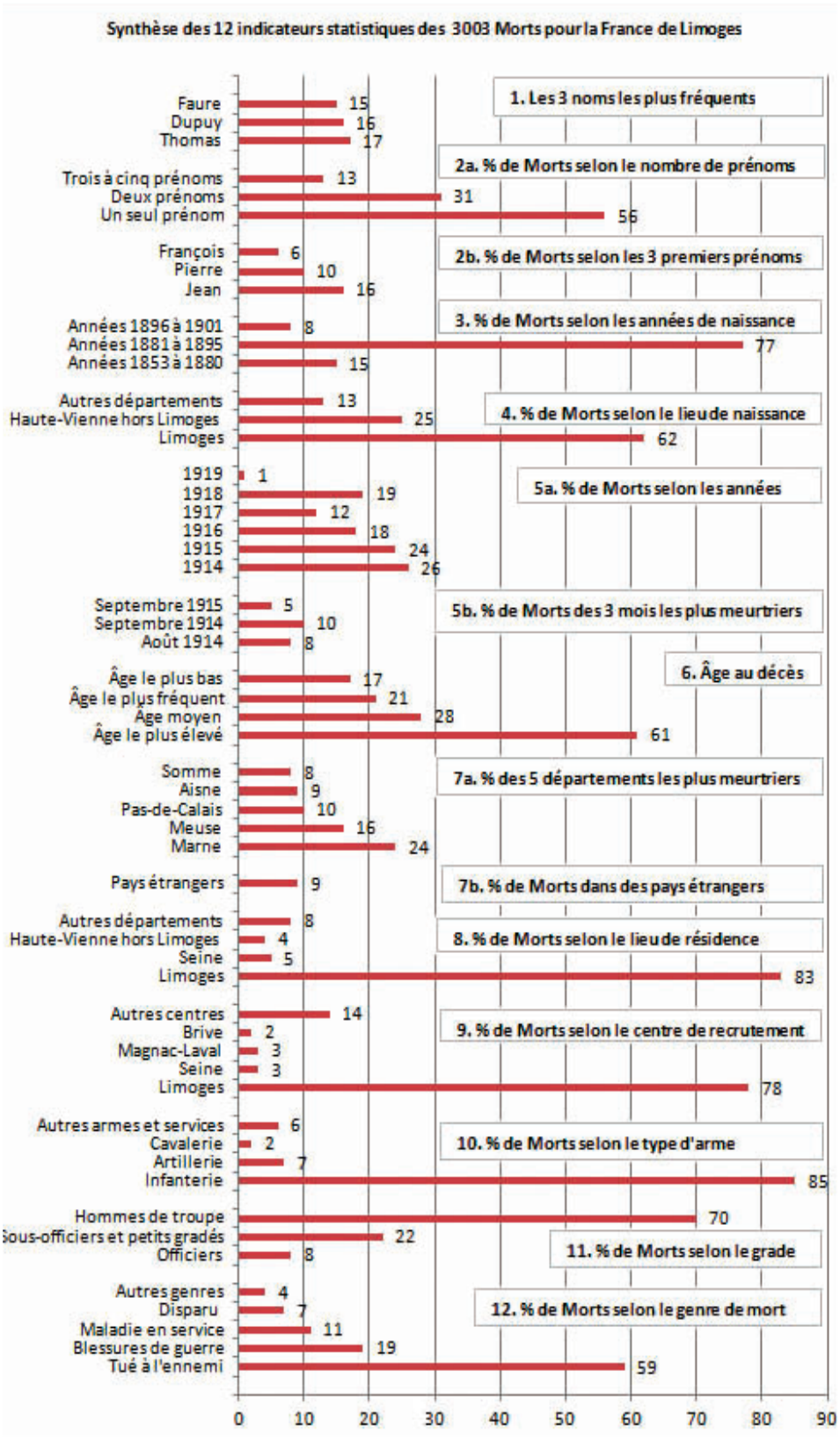
Synthèse des 12 indicateurs statistiques des 3003 Morts pour la France de Limoges
1. Les 3 noms les plus fréquents
Faure 15
Dupuy 16
Thomas 17
2a. % de Morts selon le nombre de prénoms
Trois à cinq prénoms 13
Deux prénoms 31
Un seul prénom 56
2b. % de Morts selon les 3 premiers prénoms
François 6
Pierre 10
Jean 16
3. % de Morts selon les années de naissance
Années 1896 à 1901 8
Années 1881 à 1895 77
Années 1853 à 1880 15
4. % de Morts selon le lieu de naissance
Autres départements 13
Haute-Vienne hors Limoges 25
Limoges 62
5a. % de Morts selon les années
1919 1
1918 19
1917 12
1916 18
1915 24
1914 26
5b. % de Morts des 3 mois les plus meurtriers
Septembre 1915 5
Septembre 1914 10
Août 1914 8
6. Âge au décès
Âge le plus bas 17
Âge le plus fréquent 21
Âge moyen 28
Âge le plus élevé 61
7a. % des 5 départements les plus meurtriers
Somme 8
Aisne 9
Pas-de-Calais 10
Meuse 16
Marne 24
7b. % de Morts dans des pays étrangers
Pays étrangers 9
8. % de Morts selon le lieu de résidence
Autres départements 8
Haute-Vienne hors Limoges 4
Seine 5
Limoges 83
9. % de Morts selon le centre de recrutement
Autres centres 14
Brive 2
Magnac-Laval 3
Seine 3
Limoges 78
10. % de Morts selon le type d'arme
Autres armes et services 6
Cavalerie 2
Artillerie 7
Infanterie 85
11. % de Morts selon le grade
Hommes de troupe 70
Sous-officiers et petits gradés 22
Officiers 8
12. % de Morts selon le genre de mort
Autres genres 4
Disparu 7
Maladie en service 11
Blessures de guerre 19
Tué à l'ennemi 59
0 10 20 30 40 50 60 70 80 90

synonyme de *mort industrielle de masse*[13], elle se traduit par plus de 1,3 million de militaires décédés avec la mention Mort pour la France.

La première origine des décès est la mort trouvée directement lors des combats : dans cette étude, le genre *tué à l'ennemi* rassemble 1 776 Morts (59%)[14], les fiches précisant parfois les armes qui ont tué (tué par balle ou par éclat d'obus).

La seconde origine est la mort de *blessures de guerre* ou *des suites de blessures de guerre*, elle rassemble 575 Morts (19%). Dans le premier cas, le décès se produit à proximité du front dans des ambulances ou hôpitaux d'évacuation, dans le second cas, le décès se produit plus tardivement dans les hôpitaux de l'arrière.

La troisième origine est *la maladie en service* avec 316 Morts (11%), ce genre de mort rassemble plusieurs types de maladies largement liées aux mauvaises conditions de vie dans les tranchées : fièvre typhoïde, typhus, pneumonie, tuberculose, grippe[15]...

La quatrième origine concerne les militaires *disparus* au combat et les cas assimilés (jugement déclaratif et Mort pour la France sans précision du genre de mort) avec 220 Morts (7%), une proportion relativement importante qui résulte de la violence de la guerre qui fait disparaître les corps des victimes.

Administrativement, c'est une position provisoire entre prisonnier et tué, qui a pu se prolonger jusqu'à un jugement déclaratif de décès prononcé par un Tribunal civil après la fin de la guerre. On compte encore 43 Morts en captivité, le plus souvent en Allemagne, 33 Morts pour *accident en service* dont plusieurs accidents de chemin de fer, combats aériens, 16 Morts en mer (le plus souvent suite à un torpillage), 12 Morts en avion (accident, chute, combat), 6 Morts par intoxication par gaz, et enfin 6 Morts dont le genre de mort n'est par renseigné.

APPORTS ET LIMITES DU PORTAIT STATISTIQUE

Au total, les 3 003 Morts pour la France de Limoges représentent 3,26% de la population de la ville au recensement de 1911, c'est un pourcentage moindre que celui de Tulle, mais identique à celui calculé au niveau national[16].

Les proportions et les variations du portrait statistique donnent une image synthétique objective de ces générations sacrifiées, mais la froideur des chiffres ne peut rendre compte de toutes les dimensions de la tragédie produite par la Première Guerre mondiale.

Luc Fessemaz

13 André Bach, *La mort en 1914-1918*, Revue historique des armées, n°259, 2010, p.23-32.

14 La part du genre *tué à l'ennemi* atteint 82% en août 1914 et 78% en septembre 1915, deux des mois les plus meurtriers (fichier statistique sur les 3 003 Morts de Limoges selon le genre de mort, feuille *répartition des genres*, en ligne sur le site *La Grande Guerre et le Limousin*.

15 La période août 1918-mars 1919 concentre 43% du total des 316 Morts de maladie : derrière cette proportion élevée, il faut voir l'effet de l'épidémie de *grippe espagnole*. Il est cependant impossible de donner un nombre de Morts concernés car les fiches individuelles ne précisent pas toujours la nature de la maladie à l'origine du décès.

16 Les 3 003 Morts pour la France nés ou transcrits à Limoges représentent 3,26% des 92 181 habitants au recensement de 1911. Sur un périmètre de définition identique, les 648 Morts pour la France nés ou transcrits à Tulle représentent 4,06% des 15 942 habitants au recensement de 1911. Les 1 289 569 Morts pour la France nés en France représentent 3,26% des 39 541 000 habitants au recensement de 1911.

LES SOURCES DE LA LISTE DES 3 003 MORTS POUR LA FRANCE DE LIMOGES

Les fiches individuelles des Morts pour la France du site Mémoire des Hommes

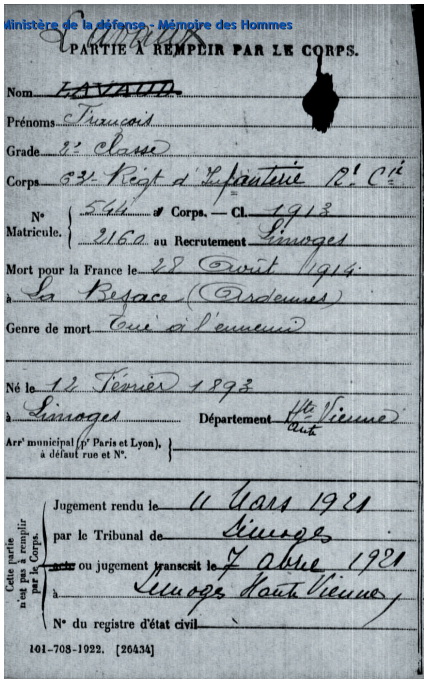

Une fiche au profil type : Le soldat de 2e classe Lavaux François, du 63e régiment d'infanterie, 12e compagnie, classe 1913, matricule n°2 160 au centre de recrutement de Limoges. Mort pour la France le 28 août 1914 à La Besace dans les Ardennes, tué à l'ennemi. Né le 12 février 1893 à Limoges, département de la Haute-Vienne. La date et le lieu de décès ont été tranchés par un jugement du Tribunal civil de Limoges, le 11 mars 1921. Le jugement à été transcrit dans le registre de l'état civil de Limoges, le 7 avril 1921. On retrouve sur la fiche onze des douze indicateurs statistiques analysés dans le Portrait, seul l'âge au décès a été calculé.

Le Livre d'or des Morts pour la France de Limoges sur le site des Archives nationales

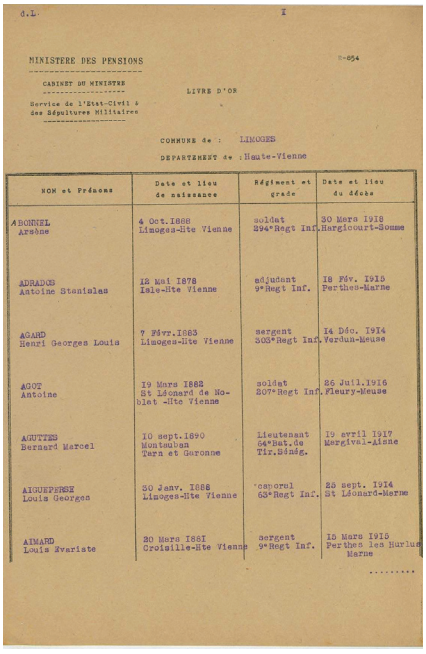

La première page du livre d'or des Morts de Limoges présente les sept premiers noms de l'ordre alphabétique.
Le livre d'or contient 2 504 noms et comporte huit indicateurs statistiques regroupés en quatre colonnes : nom et prénoms, date et lieu de naissance, régiment et grade, date et lieu de décès. Le livre d'or rassemble les informations des fiches individuelles des Morts dont le décès a été transcrit à Limoges. Il ne contient pas les noms des 489 Morts de Limoges, nés à Limoges, mais dont le décès a été transcrit ailleurs.

Pour aller plus loin

Sur le site de la ville de Limoges, vous pouvez consulter la liste des 3 003 Limougeauds Morts pour la France.
Sur le site *La Grande Guerre et le Limousin*, vous pouvez visualiser les graphiques associés au portrait statistique dans un diaporama, télécharger les fichiers statistiques des 12 indicateurs qui détaillent les 3 003 Morts pour la France, consulter la carte Google, répondre à deux questionnaires pédagogiques.

DD'ONTE SES ? N°14 AUTOMNE-HIVER 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Les enfants de Saint-Just le Martel (87) morts pour la France

Relevés réalisés par Jeanette Masboeuf

Saint-Just-le-Martel est située dans la vallée de la Vienne à 9 km à l'est de Limoges,

Le jeune Just naquit vers l'an 330 à Puy Parlier et fut dès son plus jeune âge, instruit dans la religion chrétienne. On raconte qu'enfant, alors qu'il gardait les brebis du troupeau de son père, il lança son marteau et dit : là où mon marteau tombera, là une église se bâtira !.

Il devint le disciple de saint-Hilaire, évêque de Poitiers. Après la mort de celui-ci, refusant de lui succéder, il revint dans son village natal au Puy Parlier, et entreprit un pèlerinage à Rome.

Au retour, en 400, alors agé de 70 ans, il fut atteint par les fièvres. Il succomba et fut enterré là où il avait souhaité que fut construite son église.

L'église actuelle date des XIIe et XIIIe siècles. Elle possède un clocher mur typiquement limousin. Une belle châsse de 1644 renferme les reliques du saint.

À partir de 1441 la prévôté de Saint-just fut annexée au monastère de Saint-Martial. On ajouta le nom de Martel à Saint-Just, en 1919, pour le différencier des autres Saint-Just existant en France.[1]

Au recensement de 1911, la population était de 1 315 habitants, et baissa jusqu'en 1962 pour se situer à 962 habitants.

Aujourd'hui Saint-Just-le-Martel compte 2 650 au recensement de 2013.

1 Wikipedia

MORTS POUR LA FRANCE 1915 SAINT-JUST-LE-MARTEL

1-BOURNAZEAU François 22 ans
2e classe au 63e RI classe 1913.
Domicilié et né le 20 février 1893 à Saint-Just-le-Martel. Fils de Léonard et Jeanne Dutreix (Mariés le 28 mars 1885 à Saint-Just-le-Martel)
Cultivateur et célibataire, *tué à l'ennemi* le 13 mars 1915 à Jonchery-sur-Suippes.
Mort pour la France.

2-BOUTET Léonard 33 ans
2e classe au 2e Rgt de zouaves de marche classe 1902.
Domicilié à Panazol et né le 26 décembre 1882 à Feytiat. Fils de François Boutet et Léonarde Moulinard. (Mariés le 19 juillet 1879 à Saint-Léonard-de-Noblat)
Cultivateur, marié à Marceline Guitard le 17 février 1906 à Saint-Just-le-Martel
Décédé des suites de blessures de guerre le 25 septembre 1915 Saint-Hilaire-le-Grand (Marne)
Mort pour la France

3-BRETON Philippe Louis Georges 55 ans
Domicilié à Lyon et né le 22 janvier 1860 à Paris.
Fils de Victor Charles Breton et Marie Christine Adèle Bourgerie. (Mariés le 26 mars 1859 à Paris).
Marié à Catherine Julie Marie Valentine Parant.
Décédé le 10 octobre 1915 à Puyparlier Saint-Just-le-Martel.

4-CHEROUX Jean 23 ans
1re classe au 172e RI classe 1912.
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 30 mai 1892 Saint-Léonard-de-Noblat
Fils de Léonard Cheroux et Léonarde Faure. (Mariés le 5 mai 1874 à Saint-Just-le-Martel)
Cultivateur et célibataire, *tué à l'ennemi* le 28 septembre 1915 à Suippes (Marne)
Mort pour la France.

5-CROUZIL Jean 20 ans
2e classe au 285e RI classe 1915
Domicilié Saint-Just-le-Martel et né le 30 juin 1895 au Vigen.
Fils de Léonard Crouzil et Marie Chenard. (Marié le 15 juin 1895 au Vigen)
Cultivateur et célibataire.
Décédé des suites de blessures de guerre le 17 juin 1915 à Bully-Grenay (Pas-de-Calais)
Mort pour la France

6-DUROUSSEAU Pierre 24 ans
2e classe au 63e RI classe 1911
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 7 mai 1891 à Eyjeaux.
Fils de Joseph Durousseau et Marguerite Duchier (Mariés le 26 avril 1890 à Saint-Paul)
Carrier et célibataire.
Tué à l'ennemi le 5 avril 1915 au combat de Régniéville (Meurthe-et-Moselle)
Mort pour la France

7-GROS Léonard 20 ans
Soldat au 9e RI classe 1915.
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 1er février 1895 à Limoges.
Fils de Marguerite Gros cultivateur célibataire.
Décédé à l'hôpital mixte de d'Agen des suites de maladie.
Mort pour la France

8-GUERIN Martin 37 ans
Caporal au 89e RIC classe 1898
Domicilié et né le 13 février 1878 à Saint-Just-le-Martel.
Fils de François Guerin et Marie Puyjoubert. (Mariés le 3 mai 1877 à La Geneytouse)
Cultivateur, marié à Anne Roche le 5 décembre 1903 à Panazol.
Tué à l'ennemi le 16 mai 1915 à Couvrelles (Aisne).
Mort pour la France

9-LAUDRANTY Jean Antoine 26 ans
Soldat de 2e classe au 78e RI
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né 10 mars 1889 à Royères
Fils de Léonard Laduranty et Marguerite Bureloup. (Mariés le 14 janvier 1879 à Royères).
Cultivateur et célibataire, *tué à l'ennemi* le 14 avril 1915 au bois de Mort-Mare Flirey (Meurthe et Moselle).
Mort pour la France

10-PAUZET Léonard 34 ans
Soldat au 7e RI classe 1901.
Domicilié à Limoges et né le 1er mai 1881 à la Roche-l'Abeille.
Fils de Léonard Pauzet et Françoise Favard (Mariés le 3 août 1875 à la Roche-l'Abeille).
Cultivateur, marié à Marie Carata le 3 mars 1906 à Aixe-sur-Vienne.
Tué à l'ennemi le 9 ami 1915 à Roclincourt (Pas-de-Calais).
Mort pour la France

11-PERAUD Léonard 38 ans
Soldat au 89e RIT classe 1897
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 6 août 1877 Saint-Léonard-de-Noblat.
Fils de Pierre Péraud et Catherine Rouzier. (Mariés le 28 juillet 1868 à Saint-Léonard-de-Noblat).
Cultivateur, marié à Marguerite Deschamps-Pizard le 12 août 1902 à Saint-Priest-Taurion.
Décédé de maladie aggravée en service le 26 novembre 1915 à Muret (Aisne).
Mort pour la France.

12-REILHAC Jean 35 ans
Soldat du 7e RI classe 1900.
Domicilié et né le 28 février 1880 à Saint-Just-le-Martel.
Fils de François Reilhac et Catherine Fraisseix (Mariés le 6 février 1875 à Saint-Just-le-Martel).
Cultivateur. marié à Jeanne Phalippout le 2 avril 1910 à Saint-Just-le-Martel.
Tué à l'ennemi le 5 mars 1915 à Perthes-les-Hurlus (Marne).
Mort pour la France.

13-ROUVELAUD Etienne 26 ans
2e classe au BCP classe 1909.
Domicilié au Palais et né le 23 février 1889 à Saint-Just-le-Martel.
Fils de Léonard Rouvelaud et Marie-Marguerite Birone. (Mariés le 15 mai 1886 à saint-Just-le-Martel).
Cultivateur et célibataire, *disparu le 27 juin 1915 au combat de Calonne* (Meuse).
Mort pour la France.

14-DE SAVIGNAC Pierre Paul 29 ans
Caporal fourrier au 2e RIC classe 1906
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 13 août 1886 à Sceaux (Maine-et-Loire)
Fils de Georges de Savignac et Clémentine Brichet (Mariés le 3 juillet 1884 à Sceaux-d'Angers (Maine-et-Loire).
Militaire, *tué* le 25 septembre 1915 à Massiges (Aisne).
Mort pour la France.

15-VINOUR Guillaume 41 ans
2e classe au 327e RI classe 1894
Domicilié Saint-Just-le-Martel et né le 14 avril 1874 à Saint-Hilaire-Bonneval.
Fils de Léonard Vinour et Marie Aglaë.(Mariés le 24 février 1873 à Saint-Hilaire-Bonneval)
Domestique, marié à Catherine Bureau le 20 décembre 1898 à Boisseuil.
Tué à l'ennemi le 10 juin 1915 à Colinchamps (Oise).
Mort pour la France.

MORTS POUR LA FRANCE 1916

1-ARNAUD Jean 37 ans
Soldat 2e classe au 278e RI classe 1899.
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 28 janvier 1879 à Champnétery.
Fils de Jean et Anne ARNAUD (Mariés le 18 août 1877 à Champnétery).
Cultivateur. *Tué à l'ennemi* le 16 novembre 1916 à Pressoire (Somme)
Mort pour la France.

2-BOULEGE Léon 22 ans
Soldat 2e classe au 68e RI classe 914
Domicilié à Royères et né le 18 mai 1894 à Saint-Just-le-Martel.



Le monument aux morts de Sait-Just-le-Martel (Haute-Vienne). Photo J.M.

Fils d'Antoine et Jeanne VINCENT (Mariés le 28 octobre 1884 à Saint-Just-le-Martel).
Cutlivateur et célibataire. *Tué à l'ennemi* le 22 avril 1916 à la Côte 304 (Meuse).
Mort pour la France.

3-BOULEGE Léonard 31 ans
Soldat au 326e RI classe 1905.
Domicilié à Royères et né le 13 septembre 1885 à Saint-Just-le-Martel.
Fils d'Antoine et Jeanne Vincent, mariés le 28 octobre 1884 à Saint-Just-le-Martel.
Cultivateur, marié le 20 février 1909 à Saint-Just-le-Martel à Anna Redon.
Disparu le 26 mai 1916 au Bois-Navé Verdun (Meuse).
Mort pour la France

4-CHEROUX Jean 33 ans
Soldat au 7e RI classe 1903
Domicilié et né le 6 septembre 1883 à Saint-

Just-le-Martel, fils de Jean et Marie Bironne, mariés le 3 février 1883 à Saint-Just-le-Martel.
Cultivateur, marié le 19 juin 1909 à Saint-Just-le-Martel à Marie Laduranty.
Tué à l'ennemi le 12 juillet 1916 à Verdun.
Mort pour la France.

5-GRANY Antoine 40 ans
Soldat 2e classe au 102e RIT classe 1896.
Domicilié et né le 9 septembre 1876 à Saint-Just-le-Martel, fils de Barthélémy et Marguerite Tatevy, mariés le 19 décembre 1871 à Royères.
Cultivateur, marié le 4 juin 1901 à Saint-Just-le-Martel à Marie-Anne Gagnant.
Décédé des suites de blessures de guerre le 22 mai 1916 à Montdidier (Somme).
Mort pour la France.

6-LARMONIER Joseph 41 ans
Soldat 2e classe au 15e escadron du train classe 1895.
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 20 janvier 1875 à Saint-Denis-des-Murs.
Fils de Jean et Marie Papaud, mariés le 30 octobre 1873 à la Geneytouse.
Domestique-cultivateur, marié le 26 octobre 1901 à Saint-Just-le-Martel à Madeleine Lanette.
Décédé en mer lors du torpillage du Gallia.
Mort pour la France.

7-NADAUD Léonard 21 ans
Soldat du 33e RI classe 1915
Domicilié et né le 7 octobre 1895 à Saint-Just-le-Martel.
Fils de Jean et Marie Laduranty, marié le 18 juillet 1891 à Saint-Just-le-Martel.
Cultivateur et célibataire, *tué à l'ennemi* le 17 septembre 1916 à Anderlu-le-Priez (Somme).
Mort pour la France.

8-PENOT Julien 28 ans
Cavalier au 21e régiment de chasseurs à cheval classe 1908.
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 28 mars 1888 à Rilhac-Rancon.
Fils de Jérôme et Jeanne Piatout, mariés le 21 mai 1887 à Rilhac-Rancon.
Cultivateur, marié le 5 octobre 1912 à Saint-Just-le-Martel à Françoise Brugeaud.
Décédé de blessures de guerre le 11 mars 1916 à Habarcq (Oise).
Mort pour la France.

9-PEYRATOU Léonard 28 ans
Soldat 2e classe au 2e régiment de Zouaves classe 1908.
Domicilié à Saint-Just-le-Martel et né le 13 juillet 1888 à Masléon.
Fils de Léonard et Anne Canou, mariés le 18 août 1888 à Masléon.
Cultivateur, marié le 6 décembre 1910 à Saint-Just-le-Martel à Marie Bironne.
Tué à l'ennemi le 27 février 1916 à Verdun (Meuse).
Mort pour la France..

1915-1916 : Les enfants de Salon-la-Tour (19) morts pour la France

Patrick Renaudie

Salon-le-Tour

Canton d'Uzerche, arrondissement de Tulle, ancien archiprêtré de Vigeois.

Salon, dit autrefois Celom en 1608, Celomus, Celomium, nous est probablement connu depuis le VIIe siècle, par la *Vie de saint Vincentian* ou *Viance*, qui en nomme l'ermitage, puis Sallon d'après l'arpentement de 1747 plus récemment Salons et enfin Salon-la-Tour par décret du 8 janvier 1880.

Le recensement de 1911 nous donne une population de 1 945 habitants. L'utilisation des sols agricoles est de 75% avec un cheptel important.

1914 compte ses premiers tués. Ils seront ramenés au village par le train et accompagnés au bourg par leur proche et représentants de la municipalité. Un hôpital de convalescence a été installé au Château du Pin par la comtesse de Cosnac pour accueillir les blessés.

Le nombre de tués pour cette année -là est de 17 sur 81 pour l'ensemble de la guerre. Salon-la-Tour a perdu 4,61% de ses enfants, soit plus que la moyenne nationale qui est de 3,62% !

MORTS POUR LA FRANCE 1915

1-BADEFORT Louis
Soldat - 300e R.I
Matricule 1817 au recrutement de Tulle
Né le 18 décembre 1888 à Condat-sur-Ganaveix (19) fils de Jean et Anne Baron.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 25 septembre 1915 à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais;

2-BARON Jacques
Caporal - 300e R.I
Matricule 749 au recrutement de Tulle
Né le 8 juillet 1881 à Condat-sur-Ganaveix (19) fils François et de Anne Badefort.
Mort pour la France des suites de blessures le 18 janvier 1915 à Mourmelon-le-Grand dans la Marne.
Inhumation à Mourmelon-le-Grand Nécropole nationale Tombe 371
Croix de Guerre avec étoile de bronze. Citation

3–BERGER Gabriel Jean
Soldat - 300e R.I
Matricule 468 au recrutement de Tulle
Né le 3 septembre 1882 à Uzerche fils de François Gabriel et de Anne Borie.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 25 avril 1915 à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais

4-BERTRAND Joseph
Caporal - 300e R.I
Matricule, 1706 au recrutement de Tulle.
Né le 16 avril 1888 à Condat-sur-Ganaveix (19) fils de Jean et Marie Dumond.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 19 février 1915 à la Ferme des Wacques

commune de Souain devenu Souain-Perthes-lès-Hurlus (51) depuis le 16 juin 1950.
Inhumation à Souain-Perthes-lès-Hurlus Nécropole nationale La Crouée Tombe 641
Croix de guerre avec étoile de bronze (J.O du 21/11/1920)

5-BORT Pierre

Zouave - 2e R.M.Z
Matricule 685 au recrutement de Tulle.
Né le 10 décembre 1881 à Condat-sur-Ganaveix (19) fils de Léonard et Anne Coudert.
Disparu, Mort pour la France le 26 avil 1915 canal de l'Yser commune d'Ypres Belgique.

6-BUSSERAUD Léonard

Soldat - 91e R.I.
Matricule 319 au recrutement de Tulle.
Né le 25 août 1875 à Lamongerie (19) fils de Léonard et Jeanne Pintout.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France au Mont de Villers, commune de Lachalade dans la Meuse. Inhumation à Lachalade (Meuse). Nécropole nationale La Forestière Tombe 236.

7-CHAMBRAS Bertrand Amédée

Gendarme - 20e L.G Brigade de Bernécourt.
Matricule, 1651 au recrutement de Tulle.
Né le 28 mars 1889 à Salon-la-Tour (19) fils de Léonard et Marie Laforet.
Mort pour la France *par éclats d'obus* le 27 juin 1915 à Bernécourt dans la Meurthe-et-Moselle
Citation à l'ordre de la Légion de gendarmerie du 30 juin 1915 : *Au cours d'un bombardement du village de Bernécourt, sa résidence, s'est précipité hors d'un abri qu'il avait gagné, en compagnie de quelques militaires, pour secourir des blessés tombés dans la rue, et a été frappé à mort en accomplissant ce acte de dévouement.*

8-CHASSAING François

Soldat - 92e R.I.
Matricule 1554 au recrutement de Tulle.
Né le 8 juin 1890 à Salon-la-Tour (19) fils de Léonard et de Françoise Lespinas.
Mort pour la France *des suites de blessures* le 24 juillet 1915 à l'hôpital complémentaire n°2 de Saint-Lô dans la Manche.
Inhumation Carré militaire de Saint-Lô Carré Q, tombe 100.

9-COUSTY Jean Baptiste

Soldat - 300e R.I.
Matricule 1885 au recrutement de Tulle.
Né le 11 décembre 1884 à Salon-la-Tour (19) fils de Gérald et Marguerite Bonnet.
Mort pour la France *des suites de maladie contractée en service* le 19 janvier 1915 à l'hôpital bénévole N°20 commune de Thiers dans le Puy-de-Dôme.

10-DESAGULIER Antoine

Soldat - 9e R.I
Matricule 1637 au recrutement de Tulle.
Né le 15 juin 1895 à Salon-la-Tour (19) fils de Louis et d'Anne Beyssac.
Mort pour la France le 26 juin 1915 à l'hôpital temporaire 11 commune de Fontenay-le-Comte en Vendée. Inhumation Carré militaire Notre-Dame Rang D, tombe 15 Fontenay-le-Comte Vendée.

11-DESAGULIER François

Soldat - 153e R.I.
Matricule 893 au recrutement de Tulle.
Né le 7 aout 1878 à Salon-la-Tour (19) fils de François et de Louise Monteil.
Mort pour la France *des suites de maladie contractée en service* le 14 avril 1915 à l'hôpital temporaire Jeanne d'Arc de Bergues dans le Nord. Inhumation Carré militaire Tombe 71 à Bergues Nord.

12-FARGES Jacques

Soldat - 209e R.I
Matricule 1653 au recrutement de Tulle.
Né le 2 mars 1895 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et Marguerite Farges.
Mort pour la France *des suites de blessures* le 8 octobre 1915 à l'hôpital temporaire 301 à Royaumont d'Asnieres-sur-Oise dans le Val-d'Oise. Inhumation Carré militaire d'Asnieres-sur-Oise

13-FAYETTE Antoine

Caporal - 211e R.I.
Matricule 729 au recrutement de Brive.
Né le 20 décembre 1884 à Montgibaud (19)

fils d'Etienne et de Pétronille Maury.
Mort pour la France *des suites de blessures* le 21 février 1915 à l'hôpital mixte de Vitry-le-François dans la Marne. Inhumation Nécropole nationale de Vitry-le-François (Marne) Tombe 601.

14-HILAIRE Baptiste
Zouave - 2e R.M.Z.
Matricule 1784 au recrutement de Tulle.
Né le 2 octobre 1888 à Eyburie (19) fils de Pierre et Marie Terrassoux.
Disparu, Mort pour la France le 3 octobre 1915 à Saint-Hilaire-le-Grand Marne.
Décès fixé à cette date par jugement déclaratif rendu le 15 mai 1918 par le tribunal de Tulle (19).

15-LACHENAUD Pierre
Soldat - 300e R.I
Matricule 1656 au recrutement de Tulle.
Né le 24 juin 1887 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et de Jeanne Barthou. Epoux de Anne Philippine Toussaint originaire de Masseret (19), mariés le 24 avril 1913 à Salon-la-Tour (19).
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 5 avril 1915 à Limey-Remenauville dans la Meurthe-et-Moselle.

16-LASCAUX François Dit Basile
Soldat - 138e R.I
Matricule 572 au recrutement de Tulle
Né le 8 mai 1877 à Salon-la-Tour (19) fils de François et Louise Toussaint
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 23 aout 1915 à Hauteville dans le Pas-de-Calais

17-LATRONCHE Laurent
Soldat - 147e R.I. (venu du 126e R.I., passé au 147 R.I. le 24/03/1915)
Matricule 404 au recrutement de Tulle
Né le 8 mai 1877 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et Anna Faye, marié en 1910, Condat, avec Farges Catherine.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 20 juin 1915 au lieu-dit Bois-Haut commune Les Éparges dans la Meuse
Inhumation Cimetière communal Condat-sur-Ganaveix (19).

18-MAROUSSIE Étienne
Zouave - 2e R.Z
Matricule 435 au recrutement de Tulle.
Né le 31 janvier 1882 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et de Marie Charliac, marié le 26 octobre 1907 avec Marie Degois.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 5 septembre 1915 à Saint-Hilaire-le-Grand dans la Marne. Inhumation Nécropole nationale de Jonchery-sur-Suippe (Marne) Tombe 440.

19-MONTAGNAC Louis
Zouave - 2e R.Z.
Matricule 890 au recrutement de Tulle.
Né le 22 décembre 1883 à Eyburie (19) fils Pierre et de Léonarde Bournazel.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 4 octobre 1915 à Saint-Hilaire-le-Grand dans la Marne. Inhumation Nécropole nationale de Jonchery-sur-Suippe (Marne) Tombe 1549.

20-MONTELLY Pierre
Soldat - 138e R.I.
Matricule 1580 au recrutement de Tulle.
Né le 21 septembre 1891 à Salon-la-Tour (19) fils de Marie Montelly.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 26 septembre 1915 à Roclincourt dans le Pas-de-Calais.

22-MOULIN Pierre
Soldat - 300e R.I. 19e Compagnie
Matricule 1716 au recrutement de Tulle.
Né le 29 novembre 1887 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et Rose RENAUDIE.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 29 septembre 1915 au Labyrinthe de Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais.

23-PLAS François
Soldat au 20e Régiment de Dragons.
Matricule 1745 au recrutement de Tulle.
Né le 10 juillet 1888 à Uzerche (19) fils de Joseph et Hélène Champerneau.
Mort accidentellement en service, Mort pour la France le 2 septembre 1915 route de Bar-le-Duc à Reims commune de Sommeilles dans la Meuse.

24-RENAUDIE François
Soldat - 92e R.I.
Matricule 1900 au recrutement de Tulle.
Né le 11 avril 1885 à Salon-la-Tour (19) fils de Louis et Marguerite Pinson.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 17 février 1915 à Beuvraignes dans la Somme. Inhumation Nécropole nationale à Beuvraignes dans la Somme. Tombe 1033.

25-RENAUDIE Pierre
Soldat - 153e R.I. 2e Cie.
Matricule 976 au recrutement de Tulle.
Né le 27 octobre 1878 à Salon-la-Tour (19) fils de Louis et Marguerite Pinson.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 17 mars 1915 à Zonnebecke Belgique.
Pierre est le frère aîné de François Renaudie.

26-RICHECOEUR François Jacques
Soldat - 19e B.C.P.
Matricule 584 au recrutement de Mezieres.
Né le 4 septembre 1895 à Saint-Jean (Jersey) au Royaume-Uni.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 3 octobre 1915 à Souain dans la Marne (s'appelle Souain-Perthes-lès-Hurlus (51) depuis le 16 juin 1950)
Inhumation Nécropole nationale La Crouée Souain-Perthes-lès-Hurlus (Marne) Tombe 5459.
Avec son frère, Pierre Marie, était employé au château du Pin à Salon-la-Tour (19).

27-ROUGERIE Louis Jules
Soldat - 147e R.I.
Matricule 1783 au recrutement de Tulle.
Né le 30 septembre 1888 à Salon-la-Tour (19) fils de Léonard et de Anna Faye.
Mort pour la France *des suites de blessures* le 7 avril 1915 Ambulance 1/2 à Ronvaux dans la Meuse. Corps restitué à la famille en mai 1922.

28-SIAUVE Martial
Soldat - 78e R.I.
Matricule 4459 au recrutement de Tulle.
Né le 2 mars 1892 à Montgibaud (19) fils de Elie et Marie Bosselut.
Mort pour la France *des suites de blessures* le 17 juin 1915 à l'hôpital Gama de Toul dans la Meurthe-et-Moselle. Inhumation Nécropole nationale de Choloy-Ménillot Meurthe-et-Moselle Tombe 1024.

29-YZERD Antoine
Soldat - 78e R.I. 4e compagnie.
Matricule 1540 au recrutement de Tulle.
Né le 14 mai 1890 à Salon-la-Tour (19) fils de Antoine et Anna Jolive, marié le 20 juin 1914 à Salon-la-Tour, avec Marie Maury.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 3 avril 1915 à Regnieville-en-Haye dans la Meurthe-et-Moselle. Inhumation Nécropole nationale Flirey Meurthe-et-Moselle Tombe 1601.

MORTS POUR LA FRANCE 1916

1 – BACHELARD François
Soldat - 174e R.I.
Matricule 1543 au recrutement de Tulle
Né le 31 Mai 1890 à Uzerche (19) fils de Antoine et Catherine Chavagnac.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 6 mai 1916 à Douaumont dans la Meuse.

2 - BESSOULE Etienne
Soldat – 309e R.I.T
Né le 20 Janvier 1872 à Condat sur Ganaveix (19) fils de Etienne et Marguerite Palem.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 7 janvier 1916 à Thuisy dans la Marne.

3 – BOUSSELY Antoine
Soldat – 63e R.I.
Matricule 1743 au recrutement de Tulle.
Né le 7 Juillet 1888 à Salon-la-Tour (19) fils de Pierre et Louise Valery.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 3 août 1916 à Vendresse et Troyon. Inhumation à Soupir (Aisne) - Nécropole Nationale Soupir2 - Tombe 76.

4 – BUSSERAUD Léonard
Soldat – 91e R.I.
Matricule 319 au recrutement de Tulle.
Né le 25 août 1875 à Lamongerie (19) fils de Léonard et Jeanne Pintout.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 23 mars 1916 à Lachalade Mont-de-Villers dans la Meuse.

Inhumation à Lachalade (Meuse) - Nécropole Nationale La Forestière - Tombe 236.

5 – CHEVANT Jean
Soldat – 122e R.I. 3e Compagnie.
Matricule 1750 au recrutement de Tulle.
Né le 11 décembre 1889 à Espartignac (19) fils de Pierre et Léonarde Surget.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 4 août 1916 à Verdun lieu de Thiaumont dans la Meuse.

6 – CHEVANT Louis
Zouave – 1er R.M.Z (Infanterie)
Matricule 367 au recrutement de Tulle.
Né le 24 janvier 1882 à Espartignac (19) fils de Pierre et Léonarde Surget.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 20 décembre 1916 à Belloy-en-Santerre dans la Somme. Inhumation à Lihons (Somme) - Nécropole Nationale - Tombe 1644.
Louis est le frère aîné de Jean Chevant mort cinq mois avant lui.

7 – CONFOLENT Antoine
Soldat – 300e R.I.
Matricule 752 au recrutement de Tulle.
Né le 28 avril 1881 à Salon-la-Tour (19) fils de Etienne et Anne Treuil , marié avec Marie Crouzillac.
Mort des suites des blessures. Mort pour la France le 25 avril 19164 août 1916 à Verdun lieu de Baleycourt Ambilance 3/12 dans la Meuse. Inhumation à Chattancourt (Meuse) - Nécropole Nationale - Tombe 831
Médaille militaire. Croix de Guerre avec palme.

8 – CONJEAUD Jean
Soldat – 6e Section des commis et ouvriers d'administration.
Matricule 1137 au recrutement de Brive
Né le 11 février 1870 à Lubersac (19), fils de Léonard et Jeanne Maury. Marié le 28 avril 1894 à Lubersac avec Marie Janicot.
Mort pour la France *des suites des blessures*. le 21 juin 1916 à Verdun Hôpital militaire dans la Meuse. *Tué lors d'un bombardement au chantier de la gare de Verdun.*

9 – DAUDE Gilles
Soldat – 265e R.I.
Matricule 1734 au recrutement de Tulle.
Né le 4 juillet 1896 à Condat-sur-Ganaveix (19), fils de Jean et Marie Chassaing.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 4 octobre 21 juin 1916 à Nouvron-Vingré dans l' Aisne. Inhumation à Ambleny (Aisne) - Nécropole nationale Le Bois Roger – Carré C-Tombe 534.

10 – DUMAURE Joseph
Soldat – 7e R.I.
Matricule 1901 au recrutement de Tulle
Né le 14 avril 1885 à Salon-la-Tour (19), fils de Bertrand et Claudine Berland. Marié le 14 octobre 1910 à Marthe Cousert.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 12 juillet 1916 à Vaux dans la Meuse.

11 – DUPUY Jacques
Soldat – 109e R.I.
Matricule 2065 au recrutement de Tulle.
Né le 8 décembre 1881 à Saint-Ybard (19), fils de Léonard et Anna Faure.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 3 octobre 1916 à Estrées-Denicourt dans la Somme. Inhumation à Maucourt (Somme) - Nécropole Nationale -Tombe 2550.

12 – JUGE Léonard
Soldat – 159e R.I.
Matricule 1824 au recrutement de Tulle.
Né le 4 janvier 1894 à Salon-la-Tour (19), fils de Jean et Marie Gourseyraud.
Mort des suites de maladie contractée en service, Mort pour la France le 20 août 1916 à Broons dans les Côtes d'Armor.

13- LAVANDIER Antoine
Soldat – 171e R.I.
Matricule 1560 au recrutement de Tulle.
Né le 26 décembre 1892 à Saint-Ybard (19), fils de Léonard et Marie Pivert. *Sa mère, à l'annonce de son décès, est allée chercher son corps elle-même à Bar-le-Duc pour le ramener en Corrèze -*
Mort des suites de blessures, Mort pour la France le 1er juillet 1916 à Bar-le Duc dans la Meuse, Hôpital 26 (Sainte Jeanne d'Arc)dans les Côtes d'Armor.

Inhumation à Salon-la-Tour (19); cimetière communal.

14 – POMMEPUY Louis
Soldat – 126e R.I.
Matricule 1592 au recrutement de Tulle.
Né le 19 mars 1891 à Salon-la-Tour (19), fils de Claude et Anne-Marie de Saint-Loup.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 26 avril 1916 à Saint-Rémy-la-Calonne, lieu le Bois-haut dans la Meuse.

15 – REIX Jean
Soldat – 69e R.I.
Matricule 964 au recrutement de Tulle.
Né le 11 novembre à Salon-la-Tour (19), fils de Jean et Anne Dugenet.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 26 avril 1916 à Aucourt-la-Rigole dans la Meuse.
Inhumation à Esnes-en Argonne (Meuse) - Nécropole Nationale -Tombe 2734.

16 RENAUDIE Valentin Henri
Soldat – 6e R.I.- 6e Compagnie.
Matricule 1808 au recrutement de Tulle.
Né le 14 février 1896 à Salon-la-Tour (19), fils de Jean et Marguerite Hilaire.
Mort des suites de blessures, Mort pour la France le 22 juillet 1916 à Froidos dans la Meuse. Ambulance 3/5.

17– TREUIL Louis Marcelin
Soldat – 73e R.I.
Matricule 1900 au recrutement de Tulle.
Né le 19 juillet 1894 à Salon-la-Tour (19), fils de Jean-Baptiste et Marie Marguerite Siauve.
Tué à l'ennemi, Mort pour la France le 19 septembre 1916 à Maurepas dans la Somme. Inhumation à Maurepas (Somme) - Nécropole Nationale -Tombe 843.

Les enfants de Meuzac morts pour la France

Marianne Laplaud



J'ai retrouvés 81 des enfants de Meuzac Morts pour la France. Ils avaient entre 16 et 43 ans. La majorité était célibataire. Lorsque la guerre est déclarée en août 1914 la population de Meuzac, compte 1 656 habitants (Recensement de 1911). Dés la fin de l'année 1914, en trois mois, la commune a perdu 13 de ses enfants. Les années 1915 et 1916, en verront disparaître 46 et en 1917/1918, 22. Ce qui représente 4,89% de la population de la commune soit 1,63% de plus que la moyenne nationale.
Ces jeunes gens exerçaient pour la plupart, la profession de cultivateur ou de tuilier.
Certains ont été tués à l'ennemi, d'autres ont disparu. D'autres ont été faits prisonniers. Disparus ou prisonniers, leurs décès ne seront déclarés, qu'après jugement du Tribunal de Limoges ou de Saint-Yrieix-la-Perche, soit bien après la fin de la guerre.
M.L.

1- BOSSAVIE Léonard 20 ans
Né le 11 août 1895 Château-Chervix (87)
Mort pour la France le 24 juillet 1915 Hôpital civil Bône (Algérie) des suites de ses blessures. Célibataire cultivateur.

2- BOUSSELY Pierre 23 ans
Né le 12 novembre 1892 à Saint Germain-les-Belles (87).
Célibataire.
Mort pour la France le 9 mai 1915 à Notre Dame de Lorette (62) *Tué à l'ennemi*

3- CATALIFAUD Léonard 29 ans
Né le 27 mars 1886 Château-Chervix (87)
Marié cultivateur.
Mort pour la France le 16 mai 1915 Hôpital de Tours *Blessures de guerre*

4- CHAMAUD André Léonard 28 ans
Né le 3 décembre 1887 Meuzac (87).
Célibataire cultivateur forgeron.
Mort pour la France le 9 mau 1915 Boubers-sur-Canche (62) *dans l'ambulance.*

5- CHAMPARNAUD Jean-Baptiste 20 ans
Né le 1er juin 1895 Meuzac (87).
Célibataire cultivateur
Mort pour la France le 27 septembre 1915 *Tué à l'ennemi dans les tranchées de la Vistule* près de Tahure (51)

6- DEZERAUD Léonard 35 ans
Né le 17 janvier 1880 Meuzac (87)
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 25 septembre 1915 à Neuville-Saint-Vast (62) *Tué à l'ennemi.*

7- DUPUY François 27 ans
Né le 7 janvier 1888 Meuzac (87).
Célibataire tuilier
Mort pour la Frannce le 25 septembre 1915 à Neuville-Saint-Vast (62) .*Tué à l'ennemi.*



8- FAURE Paul 23 ans
Né le 4 février à1892 Vicq-sur-Breuilh (87)
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 15 juin 1915 à Notre-Dame-de Lorette (62) *Tué à l'ennemi*.

9- FRETILLE Léonard Louis 19 ans
Né le 11 septembre 1896 Meuzac (87).
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 13 septembre 1915 à Ondes (Haute Garonne) Hôpital *Maladie contactée en service broncho-pneumonie*.

10- LEYSSENE Pierre 26 ans
Né le 28 avril 1889 Meuzac (87).
Célibataire charron.
Mort pour la France le 28 juillet 1915 à Hôpital de Metz (57).

12- MARSALEIX Louis 17 ans
Né le 30 septembre 1892 à Salon-la-Tour (19).
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 29 avril 1919 à Het Sas (Belgique). *Tué à l'ennemi.*

13- MAURY Joseph 35 ans
Né le 26 avril 1880 Meuzac (87).
Célibataire tuilier
Mort pour la France le 25 septembre 1915 à Moulin-Rouge (62) *Tué à l'ennemi.*

14- MOURET Louis 35 ans
Né le 26 avril 1880 Meuzac (87).
Marié cultivateur.
Mort pour la France le 6 octobre 1915 à Maisons-de-Champagne (51) *Disparu au combat.*

15- RAYNAUD Jean 28 ans
Né le 26 septembre 1887 Meuzac (87)
Célibataire
Mort pour la France le 5 janvier 1915 à l'Hôpital de Châlons (51). *Fièvre thyphoïde*.

16- RAYNAUD Pierre 23 ans
Né le 28 janvier 1892 à Coussac Bonneval (87).
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 28 septembre 1915

à Saint-Thomas-en-Argonne (51) *Blessures de guerre.*

17- RENAUDIE François 25 ans
Né le 25 novembre 1890 à Meuzac (87)
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 1er mars 1915 Vauquois (55) *Tué à l'ennemi.*

18- RENAUDIE Jean 27 ans
Né le 19 mai 1888 à Meuzac (87).
Célibataire cultivateur
Mort pour la France le 7 avril 1915 à Fey-en-Haye (54) *Tué à l'enenmi.*

19- ROUX Joseph 27 ans
Né le 2 décembre 1888 à Meuzac (87).
Célibataire tuilier
Mort pour la France le 2 juin 1915 à Perthes-les-Hurlus (51) *Tué à l'ennemi.*

20- SAGEAUD François 24 ans
Né le 6 mai 1891 Meuzac (87).
Cultivateur célibataire.
Mort pour la France le 25 août 1915 à Sainte-Menehould (51) *Blessures de guerre.*

21-SOIRAT Léonard 23 ans
Né le 11 juillet 1892 à Meuzac (87).
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 25 septembre 1915 devant Servon (51) *Tué à l'ennemi.*

22- TEILLAUMAS Léonard 22 ans
Né le 2 février 1893 à Vicq-sur-Breuilh (87)
Célibataire.
Mort pour la France le 3 août 1915 au Bois de la Grurie (51) *Disparu au combat Tué à l'ennemi.*

23- THYVOLIE Paul 31 ans
Né le 13 août 1884 à Meuzac (87).
Mort pour la France le 9 mai 1915 à Roclincourt (62) *Disparu au combat.*

24- VITAUD Léonard 23 ans
Né le 21 avril 1892 Meuzac (87).
Célibataire cultivateur.
Mort pour la France le 7 mars 1915 à Beauséjour (51). *Disparu.*

Les Hors séries de D'onte ses

Les mélanges Marchois et Limousins.

N°1 *Le cartulaire de Saint-Barthélémy de Bénévent* - 2011 Philippe Florentin

N°2 *Marchois et Limousins au Parlement civil de Paris 1395-1571* - 2011 Philippe Florentin

N°3 *Le trésor de Ventadour 1re partie* - 2011 Philippe Florentin

N°4 *Tarnac sous la restauration, le recensement de 1827* - 2011 Brigitte Favrie-Banette

N°5 *Siège et traité de Gimel 1594* - 2013 Philippe Florentin

N°6 *Minutes notariales de Corrèze perdues et retrouvées 1443-1595* - 2013 Philippe Florentin

N°7 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1501- 1599* - 2014 Philippe Florentin

N°8 *Accords marchois et Limousins 1300-1713* - 2015 Philippe Florentin

N°9 *Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris 1312-1567* - 2015 Philippe Florentin

N°10 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1600- 1650* - 2016 Philippe Florentin

N°11 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1651- 1700* - 2016 Philippe Florentin

N°12 *Minutes notariales de Creuse perdues et retrouvées*- 2016 Philippe Florentin

Mémoires de guerre des Limousins

N°13 *Des hommes et des chevaux dans la Grande guerre du dépôt de remonte de Saint-Junien au Haras national de Pompadour* - 2015 Collectif

n°14 Enfants de Saint-Auvent morts pour la France 1914-1918 - 2016 Monique Gallais

BULLETIN D'ADHÉSION

cercle de généalogie et d'histoire des marchois et limousins

Association Loi 1901
J.O. du 20 juin 1979
Membre de la fédération
française de généalogie

Cghml
54, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
courriel: cghml87@gmail.com
téléphone: 05 55 33 43 12
site Internet: cghhml.fr

Coordonnées

M ◊, Mme ◊, Association ◊.
Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....
Né(e) le (facultatif), à :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Pays :.....
Téléphone (facultatif) :.....

Coordonnées électroniques

Adresse courriel (adresse@domaine.fr/com) : .....

Mon règlement

(Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Cghml)
Cotisation découverte 6 mois échéance 31/12 de l'année en cours (19 euros) .....€
Cotisation annuelle France métropolitaine échéance 31/12 de l'année en cours (37 euros).....€
Cotisation annuelle hors métropole échéance 31/12 de l'année en cours (48 euros) .....€
Supplément pour internaute désirant recevoir la Lettre de d'Onte Ses ? papier (14 euros) : .....€
TOTAL :.....€

◊ Je déclare adhérer aux statuts du Cghml (envoyés sur demande) et participer aux activités proposées.

Fait à .....le .....

Signature :

• Mon **adhésion découverte** part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours., je reçois 250 points avec mon code d'accès au site internet, je reçois par courrier la revue *D'Onte ses histoire et généalogie des Limousins* du mois de novembre, je reçois sur ma boite mail, *la Lettre de D'onte ses*, trimestrielle.

• Mon **adhésion en année pleine**, part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours, je reçois 500 points avec mon code d'accès au site internet du Cghml, je reçois par courrier postal les deux revues semestrielles *D'Onte ses, histoire et généalogie des Limousins*, je reçois sur ma boîte mail, *la Lettre de d'onte ses*, trimestrielle.

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS

Éditée par le Cghml

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les Bons de souscription des publications Hors séries de D'Onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE CGHHML

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 25€ (au lieu de 32€) et j'économise 7€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 48€ (au lieu de 64€) et j'économise 16€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le réglement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES